

Le Sapeur-Pompier de l'Isère



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Revue éditée au profit de ses œuvres sociales

“ NE QUITTEZ PAS,
JE PRENDS UN AUTRE
APPEL. ”

SIGNAL D'APPEL

POUR PRENDRE UN APPEL
QUAND VOUS ETES DEJA
EN LIGNE.

POUR 10F PAR MOIS

Contacts commerciaux, rendez-vous, négociations en cours, on cherche à vous joindre, mais la ligne est occupée. Savez-vous que vous pouvez prendre cet appel même si vous êtes déjà en communication ?.

Avec le signal d'appel, un "bip" vous prévient qu'un deuxième correspondant cherche à vous joindre. Il suffit d'appuyer sur deux touches de votre téléphone pour prendre cet appel et passer d'un interlocuteur à l'autre.

Ainsi, vous restez toujours disponible, votre efficacité en sera accrue.

Pour en savoir plus, et pour vous abonner, appelez le 14 ou contactez votre Agence Commerciale FRANCE TELECOM.

Téléphone, le fil de la vie.



UN AVENIR D'AVANCE

L'Union Départementale de l'Isère présente

Le Sapeur-Pompier de l'Isère



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Revue éditée au profit de ses œuvres sociales

SOMMAIRE

Union Départementale des Services d'Incendie et de Secours

- 9 Le Mot du Président de l'Union Départementale
- 17 Le Congrès Départemental au Touvet
- 33 Conseil d'Administration du 22 février 1992
- 37 Le Président de l'Union Départementale a rendu visite au C.P.I. de La Terrasse

C.A.S.I.S.

- 11 Le Président la C.A.S.I.S., le Docteur Jacques PICHON-MARTIN

Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours

- 13 "Essor" Editorial du Directeur Départemental.
- 15 Le Lieutenant-Colonel BOURGEOIS promu au grade de Colonel
- 41 Promotions-Nominations

Œuvre des Pupilles

- 38 L'Œuvre des Pupilles fait œuvre... utile

Informations

- 29 Le drapeau de la C.E.E. : son origine, sa signification, son utilisation

Vie des Corps

- 45 Centre de Secours La Matheysine
- 47 Centre de Secours de Pont-de-Chéruy
- 49 Centre de Secours de Saint-Martin-d'Hères
- 52 Centre de Secours La Tour-du-Pin
- 53 Centre de Première Intervention Fitilieu
- 54 Centre de Première Intervention Petites Roches
- 59 Centre de Première Intervention de Saint-André-le-Gaz
- 61 Centre de Première Intervention de Voreppe
- 63 Centre de Première Intervention La Verpillière

SOMMAIRE

Sports

65 Les 2 200 engagés ont fait feu de tout bois au Cross National de Tarbes

Publi-Information

71 Risques Technologiques et Naturels Majeurs

Divers

75 Le calendrier scolaire des années 91-92 et 92-93

77 La chasse au gaspi

Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

73 Les Présidents d'Union en colère

LES RESULTATS
DES FINALES
REGIONALE ET NATIONALE
DU PARCOURS SPORTIF
PARAITRONT DANS
NOTRE PROCHAINE EDITION

Automonin

Depuis 1899 - Fondateur J. Vial

RENAULT

Véhicules Industriels

Concessionnaire à Grenoble

2, rue Pierre Courtade - B.P. 146

38603 Fontaine Cedex

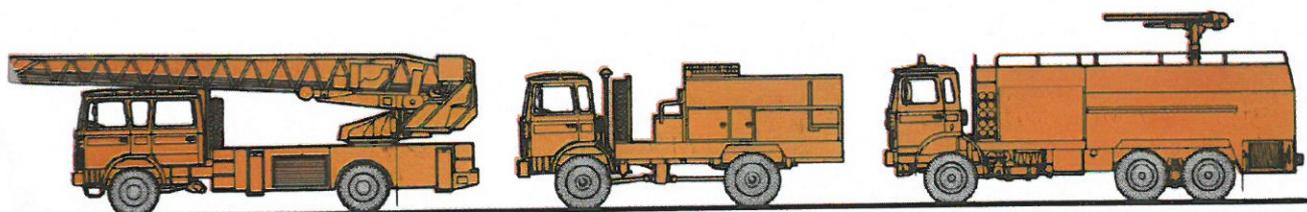
Tél. : 76 26 81 11 - Télex : 320 829



EN ROUTE

...

ENSEMBLE



Le Sapeur-Pompier de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère - 6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

5

La seule Revue Officielle Technique et d'Information

éditée par l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au
profit de ses œuvres culturelles et
sociales

Adresser toute la correspondance,
les textes et les photos
concernant le journal
"Le Sapeur-Pompier de l'Isère" au
Lieutenant-Colonel PAILLOT,
Rédacteur en Chef,
Centre de Secours Principal
de Grenoble
19, avenue Victor Hugo
38170 Seyssinet-Pariset
Tél. : 76 49 49 49

ISSN 1163 - 3387

Création Graphique
Réalisation - Maquette
Agence de Presse



73, rue Lafayette - 75009 PARIS

Tél. : 42 85 17 07

Fax : 45 96 07 53

COMITE D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène BLANC
Les Jardins de Saint-Benoît - 38200 Vienne

Commandant Jean ANDRE
43, rue des Jardins - 38220 Vizille

Commandant André CHAIZE
38620 Saint-Géoire-en-Valdaine

Commandant Henri DANTIN
Gameux-Chatte - 38160 Saint-Marcellin

Commandant André FELIX
Rue Banave - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André GUILLERMINET
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice JACQUIER
Chabrillan - 26400 Crest

Commandant Joseph REVOUY
Rue des Mourines - 38500 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine François ARBARETAZ
Mairie - 38490 Chimilin

Capitaine Georges AUDIBERT
38140 Rives

Capitaine Stéphane BERTHOLOZ
78, rue Charles-Michel - 38600 Fontaine

Capitaine Louis BESANÇON
36, rue du Drac - 38120 Saint-Egrève

Capitaine Maurice BUISSON
Grande-Rue - 38940 Roybon

Capitaine André ESCALLON
38350 La Mure

Capitaine Jean GAUTHIER
121, rue d'Italie - 38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques GIVORD
4, rue Jules-Guesde - 38790 Saint-Maurice-l'Exil

Capitaine André JEYMOND †
38410 Vaulnaveys-le-Bas (décédé en 91)

Capitaine Jean MEDALIN
33, rue Garillaud - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Lieutenant Marcel BLANC
38690 Bizonnes

Capitaine Félicien MOUCHET
Villa Ward-Ouest Chemin Jacquemoud - 38580 Allevard

Lieutenant Georges CARTIER-MILLON
Chemin Meary - 38190 Villard-Bonnot

Capitaine Gaston PALIN
Place Louis Montagnat - 38440 Saint-Jean-de-Bournay

Lieutenant Joseph CHEVALLIER
38540 Heyrieux

Capitaine Louis PLANCHAT
26, rue de la Paix - 38290 La Verpillière

Lieutenant Pierre FAVET
Chemin Violet - 38690 Le Grand-Lemps

Capitaine Paul PROST
11, chemin du Clos - 38150 Roussillon

Lieutenant Robert MAURINAUX
7 A, Route de Savoie - 38420 Domène

Capitaine Louis RAY †
34, rue du Colombier - 38540 Heyrieux

Lieutenant Roger MONDANGE
38550 Le Péage de Roussillon

Lieutenant Louis BEYLE
38160 Saint-Romans

Adjudant-Chef Roger MANDRAN
38150 La Chapelle de Surieu

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
1993	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.
1994	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S.
1995	1 C.S. + 2 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.P.I.

Renouvelables en 1993

Lieutenant BERNARD - Lieutenant SPERONEGrenoble
Capitaine MATHIEU - Lieutenant MOUNIERRives
Lieutenant CLAPISSON - Lieutenant COTTAZBourgoin
Capitaine LANGLAIS - Lieutenant DUCVienne

Renouvelables en 1994

Lieutenant-Colonel PAILLOT -
Capitaine BRUNEL - Lieutenant PONCETGrenoble
Lieutenant CROIZAT - Lieutenant PICOTRives
Capitaine MARION - Lieutenant ARGOUDBourgoin
Poste à pourvoirVienne

Renouvelables en 1995

Capitaine ALLIBE - Lieutenant JEYMOND
Lieutenant BONINGrenoble
Lieutenant PELEGRINELLI - Adjudant FELIXRives
Lieutenant CLEYET-MERLE - Lieutenant ROUSSET ..Bourgoin
Lieutenant BOYETVienne

Comité Exécutif

Président :

Lieutenant Jacky JEYMOND - 38410 Vaulnaveys-le-Bas

Vice-Président :

Lieutenant-Colonel René PAILLOT
19, av. V. Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

Vice-Président Sud Isère :

Capitaine Gérard BRUNEL
3, les Penattes - 38760 Varcès-Allières et Risset

Vice-Président Nord Isère :

Lieutenant Michel DUC
4 bis, rue Ferrachet - 38440 Saint-Jean-de-Bournay

Trésorier Général :

Lieutenant Jacques PERRIN - 38510 Morestel

Trésorier Général Adjoint :

Lieutenant Max FERRAND - 38110 La Tour-du-Pin

Secrétaire Général :

Lieutenant Pierre CROIZAT
"La Contamine" - 38470 Vinay

Secrétaire Général Adjoint :

Lieutenant Armand BERNARD
38400 Saint-Martin-d'Hères

Conseil d'Administration

Lieutenant-Colonel René PAILLOT
C.S.P.

Capitaine Gérard BRUNEL
38400 Saint-Martin-d'Hères

Capitaine Pierre LANGLAIS
C.S.P. - 38200 Vienne

Capitaine MARION
C.S.P. - 38300 Bourgoin-Jallieu

Capitaine Claude MATHIEU
38500 Voiron

Capitaine Gabriel ALLIBE
38800 Pont-de-Claix

Lieutenant Jean ARGENTIER
38520 Bourg-d'Oisans

Lieutenant Henri ARGOUD
38490 Saint-André-le-Gaz

Lieutenant Armand BERNARD
38400 Saint-Martin-d'Hères

Lieutenant André BONNET
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant Gilbert BONIN
38320 Brie-et-Angonnes

Lieutenant Michel BOURGUIGNON
38160 Izeron

Lieutenant André BOYER
38790 Saint-Georges-d'Espéranche

Lieutenant Jean CLAPISSON
38460 Crémieu

Lieutenant André CLEYET-MERLE
38620 Saint-Géoire-en-Valdaine

Lieutenant Joseph COTTAZ
38110 Dolomieu

Lieutenant Pierre CROIZAT
Service Départemental d'Incendie
38170 Seyssinet

Lieutenant Michel DUC
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Lieutenant Max FERRAND
38110 La Tour-du-Pin

Lieutenant Gérard GIROUTRU
38240 Meylan

Lieutenant Jacky JEYMOND
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER
38940 Roybon

Lieutenant Christian PELEGRINELLI
38210 Tullins

Lieutenant Jacques PERRIN
38510 Morestel

Lieutenant Raymond PICOT
38140 Beaucroissant

Lieutenant Yves PONCET
38600 Fontaine

Lieutenant Serge ROUSSET
38110 Saint-Didier-de-La-Tour

Lieutenant Claude SPERONE
38660 Le Touvet

Adjudant-Chef MONIN
38150 Assieu

Adjudant Paul FELIX
38690 Le Grand-Lemps

Adjudant Laurent MARTINELLO
38350 La Mure



Conseiller Technique

Colonel J.-C. BOURGEOIS
Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours
38170 Seyssinet

Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Sous-Lieutenant GAUTHIER
38300 Saint-Savin

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur : Capitaine BRUNEL.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant NAVILLE, Lieutenant ALLIBE, Lieutenant FERRAND, Sous-Lieutenant RABATEL, Capitaine MATHIEU, Officier de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Capitaine LANGLAIS, Adjudant MARTINELLO.

Commission Consultative - Formation

Animateur : Capitaine LANGLAIS.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant COQUET, Lieutenant GIROUTRU, Lieutenant BONNET, Lieutenant PERRIN, Lieutenant DURAND, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHENAL, Sous-Lieutenant FRANTZ, Sous-Lieutenant GILLET, Sous-Lieutenant G. COTTAZ.

Commission du Journal

Animateurs : Lieutenant-Colonel PAILLOT et Lieutenant CROIZAT.

Membres : Le Président de l'U.D., Capitaine BRUNEL, Lieutenant DUC, Capitaine MARION, Capitaine LANGLAIS, Capitaine MATHIEU, Lieutenant BERNARD, Lieutenant FERRAND, Lieutenant MOUNIER-VEHIER.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur : Commandant ANDRE.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant-Colonel BLANC, Commandant CHAIZE, Commandant GUILLERMINET, Commandant DIDIER, Capitaine MOUCHET, Capitaine BUISSON, Capitaine BESANÇON, Capitaine GIVORD, Capitaine GIRAUD, Capitaine MALLÉN, Capitaine RAVIGLIONE, Lieutenant CHEVALLIER, Lieutenant BALDO

Membres du Conseil d'Administration : Capitaine ALLIBE, Lieutenant ARGENTIER, Lieutenant ROUSSET.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateurs : Capitaine MATHIEU et Sous-Lieutenant GAUTHIER.

Membres : Le Président de l'U.D., Capitaine LANGLAIS, Lieutenant BOYER, Sous-Lieutenant POULET, Adjudant FELIX, Adjudant MARTINELLO, Sergent-Chef MARKARIAN, Sergent CAVE, Sergent ROCHE, Sergent HAMELIN, Caporal-Chef MARECHAL, Caporal-Chef PETIT, Caporal PEQUIGNOT, Sapeur BERRICHE.

Commission Protection Sociale

Animateur : Capitaine BRUNEL.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant-Colonel PAILLOT, Lieutenant CROIZAT, Lieutenant DUC, Lieutenant J. COTTAZ, Lieutenant PONCET, Lieutenant BOURGUIGNON, Lieutenant ARGENTIER, Adjudant-Chef MONIN.

Commission Juridique

Animateur : Lieutenant CROIZAT, Président de l'U.D.

Membres : Capitaine LANGLAIS, Lieutenant BONIN, Lieutenant SPERONE, Lieutenant CLAPISSON, Lieutenant CLEYET-MERLE, Lieutenant BOURGUIGNON, Lieutenant PICOT, Lieutenant ROUSSET.

Groupe de Travail Concours de Manœuvre

Animateur : Lieutenant DURET.

Membres : Le Président de l'U.D., Centre de Secours Principal de Grenoble, Centre de Secours Principal de Rives, Centre de Secours de Saint-Marcellin, Centre de Secours de Montalieu, Centre de Secours de Moirans, Centre de Secours de Péage-de-Roussillon, Centre de Secours de Saint-Laurent-du-Pont, Centre de Première Intervention Les Avenières, Centre de Première Intervention de Dolomieu, Centre de Première Intervention de Vaulnaveys-le-Bas.

DERNIERE MINUTE

Le 14 mai 1992, le Lieutenant Gabriel ALLIBE, Commandant le Centre de Secours de Pont de Claix, cessait son activité au sein du service incendie et passait le commandement à son adjoint, le Lieutenant RIOTTON Robert.

Au cours d'une éclatante cérémonie empreinte de gravité et de rigueur, bien dans la ligne de conduite de notre ami Gaby, et ceci en présence de nombreuses personnalités, le Lieutenant ALLIBE a été promu Capitaine Honoraire.

Dans notre prochaine édition à paraître fin 1992, un reportage de cette manifestation nous sera présenté.

Le Mot du Président

de l'Union Départementale

9



1

1992

Année de grandes réformes, de grands bouleversements dans notre profession. Année de grandes espérances mais aussi de cruelles désillusions et profondes déchirures.

1992

Les Etats-Généraux de la Sécurité Civile et le Débat National.

1992

La Départementalisation. Qui a dit Départementalisation ?
Oui la Départementalisation au 1^{er} janvier 1993.

Certes, des aménagements sont nécessaires, mais quel sera le résultat de l'opération ?

Comment vont réagir les Sapeurs-Pompiers Volontaires, qui, dix, quinze, vingt, trente ans après avoir sacrifié à l'autel du dévouement, se verront, n'ayons pas peur des mots, évincés par un système d'exclusion qui ne veut pas dire son nom et dont l'efficacité reste à prouver.

Comment vont réagir les Sapeurs-Pompiers Volontaires qui demain, ne percevront plus leur "retraite" ?

Comment vont réagir les Sapeurs-Pompiers Professionnels qui demain perdront leurs acquis ?

Etc..., etc...

Un important travail d'analyse et de réflexion est à faire.

"La départementalisation sera la grande affaire des Sapeurs-Pompiers à la fin du vingtième siècle..." disait un ancien Directeur de la Sécurité Civile.

Il me semble que cette analyse ressort du plus pur principe de la logique et les Sapeurs-Pompiers de l'Isère entendent fermement être associés à toutes discussions et autres préliminaires traitant de leur existence et de leurs acquis.

De même, il est également indispensable que les Elus participent activement aux débats, eux qui resteront bien évidemment les responsables de la Sécurité dans leur commune et les seuls bailleurs de fonds de cette opération.

En conclusion :

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère sont clairs :

Ils veulent que cette départementalisation soit accompagnée d'un échéancier raisonnable, c'est-à-dire de trois à cinq ans, mais certainement pas le 1^{er} janvier 1993.

Ils veulent que cette départementalisation se fasse avec les 5 110 Sapeurs-Pompiers (Professionnels et Volontaires) du département.

En toute objectivité.

Lieutenant J. JEYMOND
Président de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère



**“SYNTHESE CHIMIQUE
ORGANIQUE FINE”**

Route de Givors
38670 CHASSE-SUR-RHONE
Tél. : 78.73.58.94 - Télex : 300 519
Télécopie : 78.73.78.07



"Photo Raphaël BERT - Lyon"

Le Président de la C.A.S.I.S.

Docteur Jacques PICHON-MARTIN

11



CURICULUM VITAE DOCTEUR JACQUES PICHON-MARTIN

- Né le 3 janvier 1948 à Pont-de-Beauvoisin (38)
- Médecin du Centre Hospitalier de Saint-Laurent-du-Pont
- Diplômé de la Faculté de Médecine de Grenoble
- Ancien interne des hôpitaux régionaux de Lyon
- Maîtrise de Biologie Humaine - Mention Cancérologie Expérimentale
- DEA de Biologie Cellulaire et Moléculaire
- Ancien externe et interne des S.A.M.U. de Grenoble et Chambéry
- Médecin-Capitaine du Centre de Secours de Saint-Laurent-du-Pont depuis 1979
- Conseiller Général de Saint-Laurent-du-Pont depuis 1988
- Président du S.I.V.O.M. de la Vallée du Guiers et du Massif de Chartreuse

A

l'aube de ma nomination comme Président de la C.A.S.I.S., l'Union Départementale m'offre le plaisir sincère d'adresser mon premier salut fraternel à tous les Sapeurs-Pompiers de notre département.

Qu'il me soit permis préalablement de rendre hommage, de manière tout à fait spontanée et respectueuse à mon prédécesseur. Monsieur André CHAIZE a en effet présidé la Commission Administrative en alliant sa compétence éclairée et une véritable affection pour ses "frères de feu".

Renouvelé constamment à la tête de la Commission Administrative par le Président du Conseil Général, le Conseiller Général de Saint-Geoire-en-Valdaine laissera le souvenir d'un grand Président appréhendant par avance les évolutions inéluctables des missions dévolues aux Sapeurs-Pompiers et de l'organisation du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Qu'il s'agisse de la Centralisation de l'Alerte, de la Départementalisation des gros matériels, du plan de formation, du renforcement du personnel du S.D.I.S., autant de grands chapitres affectant la sécurité de 1 000 000 d'Isérois et qui portent la marque indélébile de l'engagement et de l'action dévouée d'André CHAIZE.

Votre nouveau Président aura à cœur de se référer aux motivations et principes de son prédécesseur dans la conduite et la gestion des futurs grands dossiers.

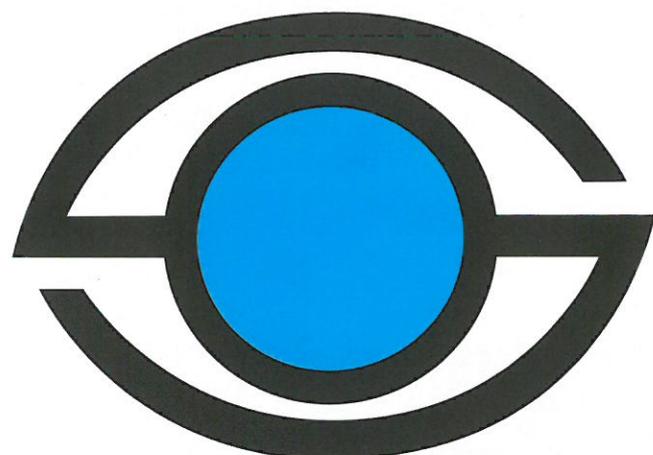
Ainsi, les éléments de réflexion délivrés par le rapport du Colonel TROHEL se doivent d'être amendés par des critères locaux propres à notre département et faire l'objet d'une étude cas par cas, associant les Conseillers Généraux, les Maires et les responsables du S.D.I.S. et des Corps de Sapeurs-Pompiers Volontaires et Professionnels :

- Se prémunir, sous couvert de rationalisation opérationnelle ou d'économies, d'une centralisation démesurée source éventuelle d'une démobilitation et d'une dévitalisation du contingent bénévole des Sapeurs-Pompiers Volontaires pouvant conduire à une professionnalisation excessive bien plus coûteuse pour les collectivités locales.

- Garder en permanence à l'esprit la diversité géographique du département de l'Isère appelant de ce fait des réponses spécifiques adaptées au terrain.

- Poursuivre l'œuvre engagée de rénovation et de modernisation du S.D.I.S. constituant, au service de vous tous et de tous les Isérois, les pièces maîtresses qui m'animeront pour gérer la tâche qui m'a été confiée par le Président du Conseil Général de l'Isère.

Docteur Jacques PICHON-MARTIN
Président de la C.A.S.I.S.



SOCOTEC

ENVIRONNEMENT

**Contrôle de la construction - Contrôles réglementaires
Hygiène et Sécurité - Contrôles de fonctionnement
Entretien - Maintenance - Environnement**

AGENCE DE GRENOBLE :

Z.A. du Rondeau
1, rue Docteur Pascal
B.P. 289
38434 ECHIROLLES CEDEX
Tél. : 76.22.34.45
Télécopie : 76.09.09.50

AGENCE DE LYON :

Immeuble P.D.G. La Part-Dieu
4, bd Eugène-Deruelle
69427 LYON CEDEX 03
Tél. : 78.62.65.11
Télécopie : 78.60.56.05

Essor...

Editorial du Directeur Départemental

13



Au moment de la saison estivale il est déjà possible de faire un bilan des principaux événements qui ont émaillé la vie du Service Départemental.

Citons d'abord le changement de Président de la Commission Administrative puisque Monsieur André CHAIZE a passé le flambeau à son successeur, le Docteur Jacques PICHON-MARTIN. Au premier nous disons notre immense reconnaissance pour une longue carrière consacrée au service des Sapeurs-Pompiers. Nous assurons le second d'une collaboration sans faille dans la lourde tâche qu'il vient d'accepter.

Les observations formulées par le Chef de l'Inspection de la Sécurité Civile à la suite de sa visite en Isère ont été prises en compte. Bon nombre de réflexions et de travaux anticipatifs ont été engagés pour assurer un redressement énergétique de la situation. Le dossier essentiel concerne la restructuration opérationnelle qui visera les implantations à retenir, le regroupement des Corps les plus proches tout en actualisant l'intégration de Corps de Première Intervention suivant des critères réalistes.

La loi d'orientation sur l'administration territoriale du 6 février 1992 a rendu obligatoire la départementalisation des Services d'Incendie. En attendant une échéance un peu plus éloignée ainsi que les mesures d'application, sachons que cette réforme aura la valeur que nous voudrions bien lui donner localement. C'est dire que nous devons nous impliquer efficacement à tous les niveaux, dans les groupes de travail à constituer, avec le souci d'une indispensable concertation. Nous n'avons pas à subir la départementalisation mais à la bâtir puisqu'il s'agit de notre avenir.

La protection sociale des Sapeurs-Pompiers Volontaires devrait trouver une meilleure formule après parution du texte officiel tant attendu. Cependant la mise en train de cette affaire dont la gestion est laissée à la charge du Service Départemental d'Incendie, ne pourra s'effectuer qu'avec des mesures d'accompagnement de trésorerie et de recrutement de personnel.

La première phase de départementalisation des matériels a été engagée. Des offres intéressantes ont été faites et devraient permettre un complément d'équipement s'ajoutant aux marchés qui ont été conclus pour l'acquisition des soixante sept véhicules livrés au cours du second semestre. L'effort financier important consacré par le département et les communes doit se traduire par une réussite technique s'amplifiant au cours des années, passant par une rationalisation des moyens et un souci d'entretien constant.

Enfin les Etats Généraux de la Sécurité Civile initiés par notre Ministre de tutelle, ont donné lieu à des débats constructifs.

Espérons que les efforts développés et les idées émises ne resteront pas vains et qu'ils donneront des fondements plus solides aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours à l'approche du vingt et unième siècle !

SANICAR

VSAB RENAULT MASTER

conforme à la norme

NFS 61530 d'avril 91

HOMOLOGUE SOUS LE N° 18.67.91

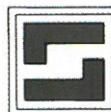


V.S.A.B. RENAULT MASTER



SOCIETE SANICAR

Zone Industrielle de Colombe
38690 Le Grand Lemps (France)
Tél. : 76 55 87 22
Fax : 76 55 98 57
Télex : 308 435



SANICAR
Ambulances

Le Lieutenant-Colonel Jean-Claude BOURGEOIS

Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère
promu au grade de Colonel

15

*Le Président,
Le Comité Exécutif,
Le Conseil d'Administration de l'Union Départementale de l'Isère,
sont heureux d'adresser au Colonel BOURGEOIS leurs bien sincères félicitations et l'assurent de leurs sentiments de franche collaboration.*

Ministère de l'Intérieur

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Paris, le 2 décembre 1991

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu le code des communes ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 87-565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs ;

Vu le décret n° 80-988 du 8 décembre 1980 fixant les dispositions applicables aux Directeurs des Services Départementaux d'Incendie et de Secours ;

Vu le décret n° 88-623 du 6 mai 1988 relatif à l'organisation générale des Services d'Incendie et de Secours ;

Vu le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 portant dispositions communes à l'ensemble des Sapeurs-Pompiers Professionnels ;

Vu le décret n° 90-853 du 25 septembre 1990 portant statut particulier du cadre d'emplois des Capitaines, Commandants, Lieutenants-Colonels et Colonels de Sapeurs-Pompiers Professionnels ;

Vu le décret n° 91-555 du 14 juin 1991 portant modification de dispositions relatives aux Sapeurs-Pompiers Professionnels et à l'organisation des Services d'Incendie et de Secours ;

Vu l'arrêté du 28 juin 1982 nommant M. Jean-Claude

BOURGEOIS au grade de Lieutenant-Colonel de Sapeurs-Pompiers Professionnels à compter du 1^{er} juin 1988 ;

Vu l'arrêté ministériel du 15 avril 1991 nommant M. Jean-Claude BOURGEOIS en qualité de Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère à compter du 1^{er} juin 1991 ;

Vu l'arrêté portant inscription de M. Jean-Claude BOURGEOIS au tableau d'avancement au grade de Colonel établi au titre de l'année 1991 ;

Vu l'accord du Président de la Commission Administrative du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère,

SUR PROPOSITION DU PRÉFET DE L'ISERE,

ARRETE

Article 1^{er} - M. Jean-Claude BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, est promu au grade de Colonel des Sapeurs-Pompiers Professionnels à compter du 1^{er} juin 1991.

Article 2 - Conformément à l'article R. 102 du code des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 - Le Préfet de l'Isère est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Paris, le 2 décembre 1991

*Pour ampliation
L'Attaché d'Administration Centrale
Yves RIOU*

*Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur de la Sécurité Civile,
Joël LEBESCHU*



SÉCURITÉ INDUSTRIELLE RHONE-ALPES

- L'une des plus anciennes entreprises de surveillance, protection et prévention, fondée en 1921
- L'une des plus importantes entreprises spécialisées : plus de 340 agents sur 3 départements (38/73/74)
- Les références les plus sérieuses comme :
GEC ALSTHOM, PECHINEY, ALUSSUISSE, CEZUS, COGEMA, GUERIMAND, HEWLETT-PACKARD, MATUSSIERE ET FOREST, MERLIN-GERIN, RHONE-POULENC, SANOFI, SOMMER-ALLIBERT, THOMSON, UGINE-ACIERS, I.T.T., USINOR-SACILOR, BECTON, DICKINSON, PACIFIC, ...



S.D.S.

- Le département "Télésurveillance - Télégardiennage et ronde" de la Sécurité Industrielle.
- Plus de 450 industries du bassin grenoblois raccordées.
- Cinq patrouilles d'intervention en liaison radio permanente avec le centre de réception des alarmes. Centrales informatisées, PC aux normes.



I.R.I.S. Institut Régional d'Initiation à la Sécurité

- Le centre de formation de SIRA et SDS, 250 agents formés ou recyclés en 1991.
Lutte contre le feu, secourisme, accueil physique et téléphonique, rédaction des compte-rendus, compréhension des consignes, moyens de communication...

SÉCURITÉ INDUSTRIELLE RHONE-ALPES

8, rue Commandant PERREAU
38100 Grenoble
B.P. 2534 - 38035 Grenoble Cedex 2
Tél. : 76 54 61 63 - Fax : 76 63 09 73

75^{ème} Congrès de l'Union Départementale

des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Dimanche 21 juin 1992 - Le Touvet

17

UN NOUVEAU SOMMET EN ISERE :
CELUI DE LA FRANCHISE

**Son ascension a été réussie, au Touvet,
lors du 75^{ème} Congrès des Sapeurs-Pompiers de l'Isère**

Rarement Congrès n'aura atteint un tel degré de courageuse franchise. Celui du Touvet, 75^{ème} du nom mérite d'être couronné. Depuis longtemps, déjà, la "base" sentait couvrir en elle le feu de la grogne. Le Président de l'Union Départementale de l'Isère, le Lieutenant JEYMOND, a su enflammer son auditoire - par un discours d'une haute qualité - tout en veillant à ce qu'aucune flammèche ne brûle l'amour-propre des autorités, présentes sur la tribune, à qui il adressait son message.

Ledit message a été entendu, compris et admis par tous. Par les Officiels, mais surtout par les Sapeurs-Pompiers massés dans le gymnase Pierre AIGUILLE qui, à l'issue du discours du Président JEYMOND, ont applaudi longuement, debout, à tout rompre !! Sorte de suite au message, de post-scriptum, pour appuyer - s'il en était besoin, les termes présidentiels.

Sérieux et rigueur ont dominé cette journée

Ce 75^{ème} Congrès était placé sous le signe du sérieux et de la rigueur. Aux premières heures du jour, les équipes participant au concours de manœuvres s'alignaient impeccablement, sur le stade du Bresson.

L'organisation était huilée comme les rouages d'une montre. Le jury était inflexible et passait au peigne fin les connaissances des concurrents, tant en théorie qu'en pratique. Le matériel était inspecté avec minutie...

Les divers ateliers, eux aussi, étaient d'un fort bon niveau. L'intervention simulée pour secourir des asphyxiés, celle destinée à venir en aide à des personnes prisonnières dans un immeuble en flammes, ont été conduites avec célérité et compétence. Ce qui est fort rassurant, pour d'éventuelles victimes, de compter sur un tel professionnalisme. D'autant que la forme physique, tant des Jeunes Sapeurs-Pompiers que de leurs aînés - a été positivement appréciée - lors de l'éprouvant Parcours Sportif, où chacun a démontré une belle vitalité.

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère aiment leur revue

Au cours des débats, le Lieutenant-Colonel PAILLOT a évoqué la revue "Le Sapeur-Pompier de l'Isère", en tant que rédacteur en chef de celle-ci.

A l'unanimité, l'auditoire a adopté le contenu et l'orientation de la revue. Le Lieutenant-Colonel a profité de la présence de M. Jean-Luc AYACHE, attaché commercial exclusif, pour l'Isère, de l'Agence de Presse S.F.D.-EPURE, editrice de la revue, pour le présenter aux Sapeurs-Pompiers présents. Charge à eux de l'aider dans sa tâche, pour que des annonceurs soutiennent le "Sapeur-Pompier de l'Isère".

En 1993, le Congrès sera modifié

Ce 75^{ème} Congrès Départemental, au Touvet, a été brillant. Le prochain, qui aura lieu à Vienne, sera modifié. Il sera étalé sur deux jours, afin que chacun puisse assister à l'ensemble des travaux. Le chevauchement de l'Assemblée Générale avec les épreuves techniques et sportives, ne sera plus de mise. La nouvelle formule a été adoptée à l'unanimité. Reste à en définir toutes les modalités, tout en laissant une marge de manœuvre au Corps organisateur.

30 Volontaires au Centre de Secours du Touvet

Créé il y a quinze ans, le Centre de Secours du Touvet compte 30 Sapeurs-Pompiers Volontaires, dirigés par le Lieutenant Claude SPERONE. Il dispose aussi d'un Médecin-Capitaine, Jean-Paul ROMANET. En 1991, 594 interventions ont été opérées : 297 en secours routiers, 170 sorties du V.S.A.B., 36 incendies (feux d'habitations, de cheminées et de broussailles), 91 sorties diverses (inondations, recherche de personnes, sauvetage ou capture d'animaux et service de sécurité).

Réveillez-vous, Sapeurs-Pompiers de l'Isère

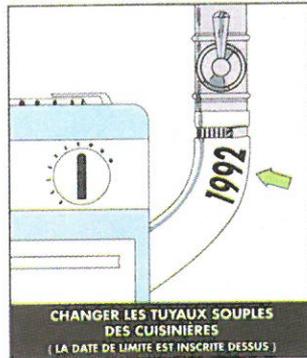
Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, le Colonel BOURGEOIS, comme le Président JEYMOND, a tenu le langage de la franchise. "Réveillez-vous, Sapeurs-Pompiers de l'Isère !" a-t-il lancé, sur un ton assuré.



4 CONSEILS PRATIQUES POUR ETRE TRANQUILLE !



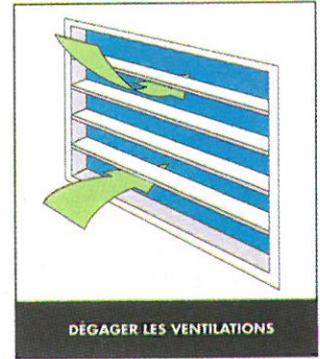
FAIRE RAMONER LES CHEMINÉES
AU MOINS 1 FOIS PAR AN



CHANGER LES TUYAUX SOUPLES
DES CUISINIÈRES
(LA DATE DE LIMITE EST INSCRITE DESSUS)



FAIRE VÉRIFIER LES APPAREILS À GAZ
PAR UN PROFESSIONNEL



DÉGAGER LES VENTILATIONS

Vos interlocuteurs d'EGF-GDF Services se mobilisent pour votre **SÉCURITÉ**

EDF-GDF SERVICES VIENNE

PLUS PRÈS
PLUS PRÊT

EDF-GDF SERVICES ALPES DAUPHINÉ



SORTEZ DU LOT... AFFICHEZ VOTRE LOGO!

NOTRE STUDIO DE CREATION VOUS PROPOSE PLUSIEURS SUPPORTS:

- PIN'S - PUCELLES
- MONTRES PIN'S
- T-SHIRT
- SWEAT-SHIRT
- CHEMISETTES
- BOULES DE PETANQUE

• CHAQUE LOGO FAIT L'OBJET D'UNE ETUDE PARTICULIERE AFIN D'OPTIMISER VOTRE IMAGE

D.C.I. DES CREATIONS A VOTRE IMAGE
19 RUE LEROY 38100 GRENOBLE
TEL: 76.63.00.47
FAX: 76.51.52.47



Mais l'essentiel des propos du Colonel BOURGEOIS ne résidait pas dans l'analyse critique. Aux 5 110 Sapeurs-Pompiers de l'Isère (dont 4 500 Volontaires), répartis dans 207 Corps, le Directeur Départemental a adressé son total soutien, se montrant "soucieux du devenir du service et conscient de la nécessaire restructuration, avec création de nouveaux Corps".

"Epouvantable et magnifique !"

Sur le thème de la Départementalisation, le Colonel BOURGEOIS a été clair : "au niveau des véhicules, c'est déjà fait, dans l'Isère. Pour le reste, gardons notre calme. Ne subissons pas, mais construisons. Unissons-nous, ne nous divisons pas. Et de conclure par une belle formule : "notre mission est épouvantable et magnifique !"

Petites phrases pour grands enjeux

A la tribune, divers orateurs sont intervenus, prononçant tous un discours franc, à l'image de celui du Président JEYMOND.

"Ne jouons pas avec le feu..."

Président de la C.A.S.I.S. (Commission Administrative des Services d'Incendie et de Secours), le Docteur Jacques PICHON-MARTIN est également Sapeur-Pompier. Très au fait de leurs problèmes, il a eu ces mots : "tout doit être réglé dans la concertation, ne jouons pas avec le feu..."

"Sauvegardons notre spécificité !"

Pour Jean-François DELAHAIS, Député de l'Isère, "la Départementalisation est quelque chose de très important. Elle doit permettre une gestion améliorée des ressources humaines et matérielles. Mais, attention, nous devons sauvegarder notre spécificité !"

"La vérité doit être dite !"

Représentant M. Alain CARIGNON, Président du Conseil Général de l'Isère, le Sénateur Guy CABANEL a déclaré : "il est bon que la vérité soit dite. Vous, Sapeurs-Pompiers, êtes une armée de 250 000 hommes, dont 220 000 sont des Volontaires. Vos armes, ce sont vos qualités : sang-froid et patience... Sachez les utiliser - et nous vous y aiderons - dans la concertation, avec clarté et confiance..."

"Les dossiers avancent !"

Se définissant comme le 1^{er} Sapeur-Pompier du département, M. Joël GADBIN, Préfet de l'Isère, a estimé qu'il était "mieux placé que quiconque pour mesurer le sens du service public des Sapeurs-Pompiers. Mais je suis garant de l'intérêt général, qui doit l'emporter sur les corporatismes, même légitimes. Les dossiers avancent ! Mais ils sont délicats. Tout n'est pas parfait, surtout dans ce département où Saint-Laurent-du-Pont rappelle que les risques existent. Notre rôle commun est de les limiter, voire les empêcher !"

Les Médailles du Congrès

Après un remarquable défilé des Sapeurs-Pompiers et des véhicules, applaudi à sa juste valeur par une foule en liesse, place a été faite à une remise de médailles.

Le Colonel BOURGEOIS et le Lieutenant-Colonel PAILLOT ont reçu la Croix d'Officier du Mérite Fédéral.

La médaille du Mérite de l'Union Départementale a ensuite été décernée aux Lieutenants Jean ARGENTIER, Marcel BLANC, Claude LUZZI et André MARTIN, au Sous-Lieutenant Paul COURRIER, aux Adjudants-Chefs Roger MANDRAN et André PERROUD.

*Dossier réalisé par Lucien DJANI,
Attaché de Presse de S.F.D.-EPURE.
Tous droits réservés à cette société.*

Discours du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale



Au micro, le Président JEYMOND, à sa droite le Lieutenant-Colonel BLANC

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Sénateur représentant Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Député,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Président de la C.A.S.I.S.,
Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,
Mesdames, Messieurs les Elus,

Officiers, Sous-Officiers, Caporaux, Sapeurs-Pompiers, Chers Amis Sapeurs-Pompiers Allemands.

L'an dernier à cette époque, je me présentais à vous pour la première fois, avec la délicate mission de succéder au Colonel BLANC.

C'est avec beaucoup d'humilité mais aussi avec beaucoup d'ambition et surtout avec beaucoup d'espoir que je me lançais dans la bataille de la vie de notre Union, sans penser qu'il pouvait aussi s'agir de sa survie. Rassurez-vous immédiatement, je ne suis pas pessimiste à ce point mais je crois utile, sinon nécessaire, de définir devant vous avec rigueur et netteté, la position de notre Union au vu des différents problèmes qui nous assaillent

Carrefour Meylan

1, boulevard des Alpes

38240 Meylan

Tél. : 76 90 80 62

Carrefour



STUDIO GINETTE. TEL. 76 85 05 14.

Galtier est le plus Grenoblois des concessionnaires!

...

Il n'y a pas de fumée sans feu.



Galtier

Le plus grenoblois des concessionnaires



GALTIER JAURÈS
22, cours Jean-Jaurès
38000 Grenoble
Tél. 76 47 52 72

GALTIER LIBÉRATION
73, cours de la Libération
38100 Grenoble
Tél. 76 96 69 27

GALTIER SUD
Rue Jean-Pierre Timbaud
38130 Echirolles
Tél. 76 33 78 78

et auxquels nous devons faire face, mais qui feront en même temps et j'en suis sûr, évoluer nos institutions.

Nous sommes une grande force associative. Devrais-je rappeler que nous sommes 5 110 adhérents et que tous les Corps du département sont rassemblés sous notre bannière.

Cette responsabilité loin de m'effrayer, me stimule et m'autorise à dire, avec force mais respect ce que je crois devoir dire.

Je le réaffirme, aucune personne n'est visée, pas même les institutions.

L'application trop technocratique des projets m'inquiète et nous inquiète. Il est vrai et j'en ai déjà eu la preuve, l'autorité investie du pouvoir de décision nous a déjà sollicité pour participer aux différents travaux au sein de groupes de réflexion. A ce point précis de mon propos, je dirai que je serai et que nous serons rigoureux dans nos avis et prises de position, non pas pour empêcher la machine de tourner mais pour défendre non des acquis, mais une morale qui, si elle n'est pas en danger, se trouve menacée dans certains secteurs. Quand je dis morale, je pense surtout à celle de nos camarades qui s'acharnent chaque jour à assurer la sécurité de leurs concitoyens pour la seule valeur qui est la leur, une solidarité à toute épreuve et surtout, un désintéressement qui de nos jours fait figure d'étonnement tant notre société avec tous ses scandales, articule ses faits et gestes autour du profit et de l'argent. Ce n'est pas notre cas vous le savez bien.

Je disais l'an dernier "que quand les choses sont difficiles, il ne faut pas changer d'avis, alors ce sont les autres qui changent".

C'est encore plus vrai cette année. Mon inquiétude reste l'avenir.

J'avais en 1991 à notre Congrès de Saint-Marcellin, axé mes propos sur 3 thèmes majeurs :

- la formation des personnels,
- la départementalisation des matériels,
- la protection sociale.

Et bien, en ce qui concerne ces 3 points je crois pouvoir dire que satisfaction nous a été en partie donnée.

La formation et la départementalisation ont, grâce à l'action du Colonel BOURGEOIS que je salue et remercie pour la confiance qu'il nous accorde et du Président de la C.A.S.I.S. Monsieur André CHAIZE dont le mandat vient d'expirer, été considérablement revues en ce qui concerne leurs budgets respectifs, permettant une application sur le terrain digne d'un vrai Service Public.

La protection sociale, malgré une loi votée au Parlement n'est pas encore à ce

jour, en l'absence de décrets et arrêtés pourtant bien simples à prendre, appliquée sur le terrain. Un peu d'engouement Monsieur le Ministre, signez et dépêchez-vous.

Les Sapeurs-Pompiers font encore les frais de leur dévouement, ce n'est pas normal !

Il a fallu attendre au nom de l'équilibre budgétaire national, près de 6 mois pour savoir que les vacances de 1992 seraient augmentées de 2,5 %. Fallait-il si longtemps pour une telle décision ?...

Il a fallu la réunion des Présidents d'Unions Départementales à Nainville-les-Roches les 25 et 26 mai dernier pour que débouche cette décision un quart d'heure avant l'ouverture des travaux. Je vous laisse juges...

Je sais, nous ne sommes pas des économistes, mais nous savons tous ce que nous économisons à la Nation. 200 000 hommes et femmes engagés dans le secours, je crois que cela se respecte.

L'avenir c'est quoi ?

C'est un certain article 89 de la loi du 6 février 1992 qui institue arbitrairement la départementalisation des Services d'Incendie et de Secours.

Certes nous ne sommes pas hostiles à cette évolution. Certes aussi, en bon Français que nous sommes nous respecterons les institutions, mais permettez-nous de donner notre sentiment sur la formule employée.

Que les Maires des communes ayant des Sapeurs-Pompiers perdent l'autorité administrative au profit du Président du Conseil Général, ne semble pas être l'obstacle majeur, tout en rappelant que nous sommes attachés à la cellule de base qu'est la commune, dont le Maire continuera de conserver la responsabilité, en vertu des textes nouveaux qui maintiendront cet aspect institutionnel.

Que les Corps dispersés soient sous l'autorité d'un seul Chef dans un Corps Départemental, pourquoi pas ! Le Directeur Départemental de tout temps a toujours représenté pour nous l'autorité. Celle-ci ne sera que confortée par la nouvelle législation.

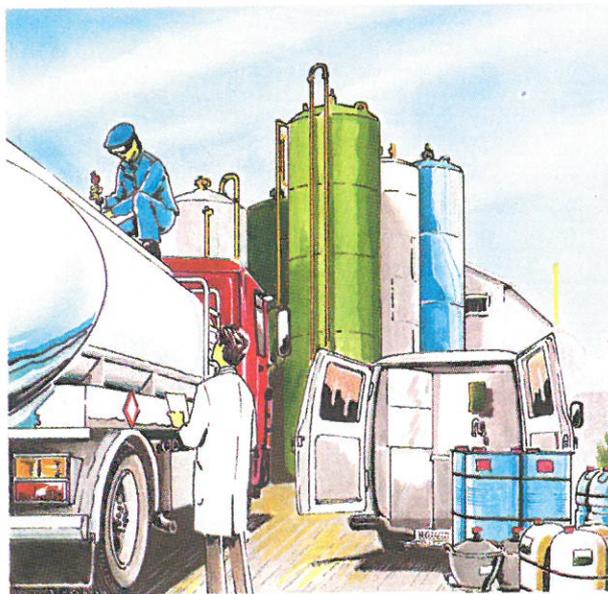
Que le matériel ne soit plus communal et facilite encore mieux une répartition des recettes et des dépenses, ne peut pas nous laisser indifférents, là encore nous sommes pour.





sarp industries/ rhône-alpes

centre de
dépollution de
déchets liquides



Tél.78071717 Telex310288 Fax78070409

Z.I. de l'Ision - 38670 Chasse-s/Rhône

S.A.R.L. au capital de 1.925.000 F RCS Vienne B 320 838 964 SIRET 320 838 964 00015

MEUBLE-MENAGER



LE JUSTE PRIX.

le formidable succès du choix, de la qualité, du service et des prix

VOIRON

Route de Bourg - Tél. : 76 05 10 22

EYBENS

Bordure u2 - Tél. : 76 24 30 95

FONTAINE

Parking Rallye - Tél. : 76 86 99 99

Mais attention à ce que ces textes ne cachent pas, avec leurs subtilités d'interprétation, des pièges qui nous accablent le moment venu. Tous ici, nous voulons demeurer des Sapeurs-Pompiers au service de nos concitoyens.

Il ne faudrait pas que des manœuvres consistent à faire perdre le courage et l'engouement de ceux qui ne demandent qu'à servir. Douter de l'efficacité de tel ou tel Corps de Sapeurs-Pompiers c'est déjà lui faire un procès d'intention.

Je sais bien qu'il faudra revoir de très près toute modification de structure où qu'elle soit. Notre rôle sera d'y veiller.

Regrouper des Corps ? Pourquoi pas, mais dans la concertation avec ceux qui seront concernés. Admettre de nouvelles autorités, modifier les territoires d'intervention, tout est faisable. Quarante ans d'application du statut, qui est actuellement le nôtre avec ses imperfections, ne s'effacent pas d'un trait de plume. Des périodes transitoires sont indispensables et nous nous efforcerons de les obtenir.

Les Sapeurs-Pompiers Français ont montré leur grogne en 1990 avec comme point d'orgue, la grande manifestation du 1^{er} décembre à Paris, où 50 000 d'entre eux (1 sur 4 car il fallait assurer les missions, dois-je le rappeler ?) ont démontré dans le calme, la sérénité, la responsabilité, leur détermination.

Quelques bons points ont été distribués depuis et nous ne les contesterons pas. Le grand sujet qu'est la disponibilité n'a fait que noircir les feuilles blanches de rapports ou de compte-rendus. Sur le terrain, la situation est au point mort. Les Sapeurs-Pompiers ne sont pas une association loi 1901. C'est un grand service public. Nous l'avons affirmé, on dit nous avoir entendu.

Pour cela, il y a en ce moment même la tenue d'Etats Généraux de la Sécurité Civile. Nous aurions préféré que ce soit ceux des Sapeurs-Pompiers et je rappellerai que nous serons vigilants dans l'avancement de ces travaux pour dire toute la place que nous tenons dans cette Sécurité Civile.

Certaines personnes autorisées, disent que nous en sommes les 95 %. Alors, que notre écoute soit au même niveau de pourcentage ! Que cette grande commission nationale ne soit pas les plus "belles obsèques" que l'on puisse nous faire, partant du vieux principe qu'il faut créer une commission pour enterrer un problème. Restez fermes et vigilants, il en va de notre avenir, mais aussi de celui de la sécurité de nos concitoyens, qui ne comprennent pas toujours qu'on puisse autant s'agiter autour d'un service dont on mesure chaque jour qui passe, la nécessité et l'admiration qu'il suscite.

Heureux de l'honneur qu'ils nous font, je remercie M. le Sénateur Maire Guy CABANEL représentant M. le



Vue de l'assemblée

Président du Conseil Général, ainsi que M. le Docteur PICHON MARTIN Conseiller Général, Président de la C.A.S.I.S. Nous devrions si j'en crois l'évolution attendue, nous trouver sous leur autorité. Qu'ils sachent que cela se fera sans arrière pensée lorsque tous les problèmes seront réglés et je sais qu'ils y veilleront, nous avons déjà eu l'occasion d'en débattre avec eux.

L'honnêteté de leurs propos nous rassure au préalable. Qu'ils disent à leurs collègues et aux parlementaires de notre département, que les Sapeurs-Pompiers de l'Isère sont adultes et disciplinés et ont même été considérés comme très motivés par l'Inspecteur Général de la Sécurité Civile, lors de son passage en novembre 1991.

C'est de bonne augure pour l'avenir.

M. le Préfet, votre représentation de l'autorité de l'Etat m'impose le respect et j'ai déjà pu apprécier l'importance que vous accordiez aux Sapeurs-Pompiers. Mieux que quiconque vous savez la nécessité de notre Service dont la réglementation vous fait dépositaire de prérogatives en matière de sécurité, avant, pendant et après l'accident, l'incendie ou l'incident.

En ce moment, il s'agit de la phase "AVANT". Vous pouvez influencer sur le cours de l'histoire en comprenant nos craintes. Toute évolution paraît pour des gens simples, une remise en cause que certains appellent même Révolution. Qu'il n'en soit pas ainsi, mais que les Sapeurs-Pompiers gardent leur place, c'est-à-dire toute la place qu'ils tiennent dans la vie de la Nation. Qu'aucun n'en soit exclu, au sacro saint principe de la restructuration qu'elle soit économique, humaine ou de toute autre dimension.

M. le Préfet, les Sapeurs-Pompiers de l'Isère vous serons reconnaissants de faire passer à qui de droit le message qu'ils vous délivrent aujourd'hui.

Comme je me suis félicité il y a quelques instants d'avoir vu réaliser des souhaits évoqués en 1991, j'exprime le vœu qu'en 1993 à Vienne, nous puissions dire que la sécurité de l'An 2 000 a été mise en place par des gens responsables, pour des hommes et des femmes engagés au service des autres sans aucune chapelle ni bastille à défendre.

Merci de m'avoir écouté en ce premier jour de l'été réputé être le plus long de l'année. Il m'aura permis de m'étendre sur un sujet qui nous tient particulièrement à cœur.

ATO
ATOCHEM

elf aquitaine

38560 JARRIE
Tél. : 76.39.73.73

ATO
ATOCHEM

elf aquitaine

Avenue Robert Huant
38190 BRIGNOUD
Tél. : 76.71.40.07

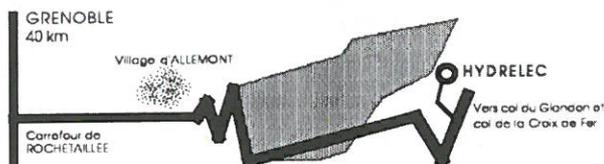
Avec ses établissements industriels de BRIGNOUD et JARRIE,
ATOCHEM apporte une contribution essentielle
au dynamisme de l'Isère

- 1 100 personnes
- une production à usages multiples au service de la vie quotidienne
- des investissements porteurs d'avenir en faveur de l'emploi, de l'environnement et de la sécurité.



HYDRELEC

Vallée de l'Eau d'Olle



38114 Allemont
Tél : 76.80.78.00

**Situé dans la vallée de l'Eau d'Olle, accessible à tous les publics,
le musée HYDRELEC**

- retrace la longue histoire de l'eau comme source d'énergie,
- explique l'aménagement hydro-électrique de Grand'Maison au moyen de maquettes, animations, vidéo-programmes,
- expose des machines anciennes et raconte l'histoire des centrales hydro-électriques.

Entrée libre. Ouvert toute l'année.



Dépôt de gerbe par Monsieur le Préfet en présence des autorités.



Le Lieutenant JEYMOND confie le drapeau de l'Union à la garde du Corps du Touvet.



Le command car ouvre le défilé.



Le drapeau du Corps du Touvet.



Remise de décorations par le Lieutenant JEYMOND. Au premier plan le Colonel BOURGEOIS, puis le Lieutenant-Colonel PAILLOT sont faits Officiers du Mérite Fédéral.



L'ensemble des Médaillés.



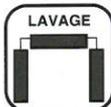
E. LECLERC

VIENNE - ESTRESSIN

HYPERMARCHÉ

et

CAFETERIA



HORAIRE D'OUVERTURE

- du lundi au jeudi de 9 h à 20 h
- le vendredi de 9 h à 21 h
- le samedi de 8 h 30 à 20 h



OUVERTE 7 JOURS SUR 7

Grand' place

Le Centre Commercial Régional

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h

RESTAURATION : FERMETURE TARDIVE

**4 000 places de parking gratuit,
couvert, surveillé et sonorisé.**

**133 boutiques, grandes surfaces
et service en tout genre**

à 2 minutes à pied d'Alpexpo et de Grenoble Alpes Congrès, accès direct TRAM
Nouvel accès : Rocade SUD - Sortie n° 6

Pour les Soldats du Feu...

On m'avait dit : les Pompiers, c'est super,
Avec leurs casques, leurs lances et leurs visières,
On n'a plus peur des feux et des orages,
Quand ils sont là, ça donne du courage !

On m'avait dit : leurs camions font du bruit...
"Tention, Ulysse : sirènes d'aujourd'hui !
Quelle importance de briser le silence,
Quand il s'agit de sauver tant de vies !...

REFRAIN :

*Cette chanson là, elle est pour eux,
Pour les Soldats du Feu
Car voyez-vous, c'est bien pour nous qu'ils risquent tout,
Cette chanson là, elle est pour eux,
C'est pas grand'chose, c'est peu, comme un merci,
Celui qu'on dit sans hésiter à nos Pompiers !!!*

On m'avait dit : Y'a des feux de forêts,
Des incendies, maisons ou cheminées,
Des accidents, sur la route ou en mer,
Des avalanches, la montagne en colère...

On m'avait dit : que faire contre tout ça ?
Désespérer ? Pleurer ? Baisser les bras ?
Mais un Pompier n'réagit pas comme ça,
Il prend ses bottes, son cœur et il y va...

REFRAIN :

*Cette chanson là, elle est pour eux,
Pour les Soldats du Feu
Car voyez-vous, c'est bien pour nous qu'ils risquent tout,
Cette chanson là, elle est pour eux,
C'est pas grand'chose, c'est peu, comme un merci,
Celui qu'on dit sans hésiter à nos Pompiers !!!*

On m'avait dit : Les hommes ne font plus rien,
Et plus personne ne pense à son voisin,
On m'avait dit tant de mensonges encore,
Mais aujourd'hui un espoir crie plus fort :

Quand je vous vois, Pompiers de la région,
J'ai juste envie de vous dire, sans façon :
Continuez, on a besoin de vous,
Le p'tit curé priera souvent pour vous !!!

REFRAIN :

*Cette chanson là, elle est pour eux,
Pour les Soldats du Feu
Car voyez-vous, c'est bien pour nous qu'ils risquent tout,
Cette chanson là, elle est pour eux,
C'est pas grand'chose, c'est peu, comme un merci,
Celui qu'on dit sans hésiter à nos Pompiers !!!*

Cette chanson composée par Alain-Noël GENTIL, curé de Goncelin pour ce qui concerne les paroles d'après une musique de Patrick BRUEL ("Qui à le droit"), a été interprétée le dimanche 21 juin au Touvet au cours du repas officiel du Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

L'interprète a reçu une ovation considérable.



**FOURGON
VSAB**

norme 61530



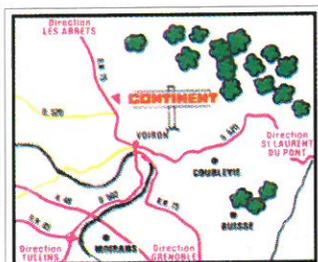
Avenue Maurice Thorez . 38220 VIZILLE (France) . Téléphone 76 68 21 18 . Fax 76 68 18 64 . Télex 320 662

H Y P E R M A R C H É

CONTINENT

L'achat gagnant

CENTRE COMMERCIAL 18 MAGASINS



CAFÉTÉRIA 7/7
AUTO CENTER FEU VERT
M. BRICOLAGE
AUX MEUBLES CONFORT

24h/24h



Z.I. Les Blanchisseries - 38500 VOIRON
du lundi au samedi de 9 h à 21 h, le vendredi de 9 h à 21 h 30

LES ENJEUX

CREYS-MALVILLE...

Un intérêt économique certain à court terme

- l'investissement principal est réalisé,
- le coût d'exploitation du kWh (17 centimes pour une disponibilité d'environ 60 %) est intéressant tant pour EDF que pour ses partenaires italiens et allemands,
- le combustible actuellement dans le réacteur et le stock de combustible neuf représentent un potentiel d'environ 30 milliards de kWh (soit l'équivalent de 80 % de l'électricité exportée par EDF en 1990).

Un intérêt stratégique

Faire fonctionner un outil indispensable pour acquérir des connaissances techniques (maintenance, exploitation) et économiques (maîtrise de plannings et des coûts), pour consolider notre avance face à la concurrence russe, américaine et japonaise.

CENTRALE
NUCLEAIRE
EUROPEENNE
A NEUTRONS
RAPIDES S.A

NERSA
EDF ENEL SBK

Le Drapeau de la C.E.E.

Son origine, sa signification, son utilisation

29

Signification du drapeau

Dès ses origines, qui sont militaires, le drapeau représente un point de ralliement ou un signe de reconnaissance.

Les drapeaux étaient utilisés en tant que symbole de l'autorité royale plusieurs siècles avant l'ère chrétienne par les égyptiens, les perses, les syriens, les grecs et les hébreux.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, seuls les pays européens ou américains eurent un drapeau nettement déterminé ; alors que de nos jours tous les pays qui accèdent à l'indépendance s'empressent de définir leur emblème national.

La Communauté Européenne aussi, dans la poursuite de son effort d'intégration, s'est donnée un drapeau, qui, contrairement aux origines militaires citées ci-dessus, est un symbole de paix et de solidarité, ainsi que d'unité.

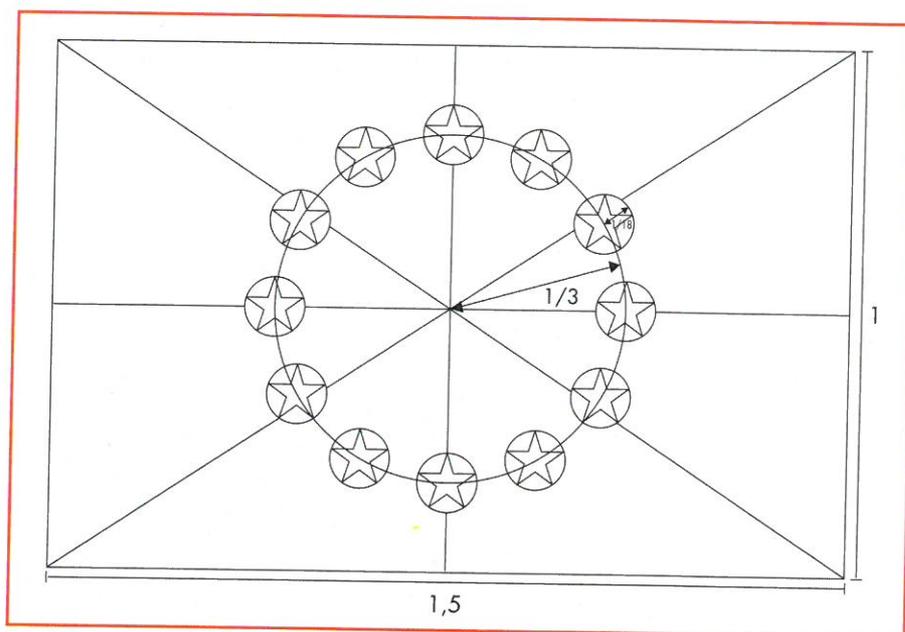
On pourrait croire que les 12 étoiles du drapeau européen sont le symbole des 12 pays (comme c'est le cas pour le drapeau des Etats-Unis) ; il s'agit d'une simple coïncidence. Un éventuel élargissement de la Communauté n'engendrerait pas de modification du drapeau.

DRAPEAU EUROPÉEN

Description symbolique : sur le fond bleu du ciel, les étoiles figurant les peuples d'Europe forment un cercle en signe d'union. Elles sont au nombre invariable de douze, symbole de la perfection et de la plénitude.

DESCRIPTION GÉOMÉTRIQUE

L'emblème est constitué par un rectangle dont la largeur est d'une fois et demie la hauteur. Les étoiles sont dis-



posées en forme de cercle au milieu du rectangle, le rayon de cercle étant égal au tiers de la hauteur. Chaque étoile a cinq branches, dont l'une est dirigée vers le haut ; si on traçait un cercle autour de l'étoile, le rayon de ce cercle serait le dix-huitième de la hauteur de l'emblème. Les douze étoiles sont disposées régulièrement, comme les heures sur le cadran d'une montre.

COULEURS NORMALISÉES

Les couleurs normalisées sont le jaune et le reflex blue C de la gamme Pantone.

L'origine du drapeau

Dès 1949, la nécessité de donner à l'Europe un symbole auquel ses peuples puissent s'identifier a été ressentie. Le 25 octobre 1955, l'Assemblée parlementaire du Conseil d'Europe adoptait à l'unanimité sa résolution n° 88 relative à l'emblème du Conseil d'Europe.

Le 9 décembre 1955, le Comité des Ministres du Conseil d'Europe, suivant la recommandation de l'Assemblée,

adoptait sa décision (55) intitulée "Emblème du Conseil d'Europe" qui était composé de douze étoiles d'or à 5 raies, dont les pointes ne se touchent pas, sur fond azur.

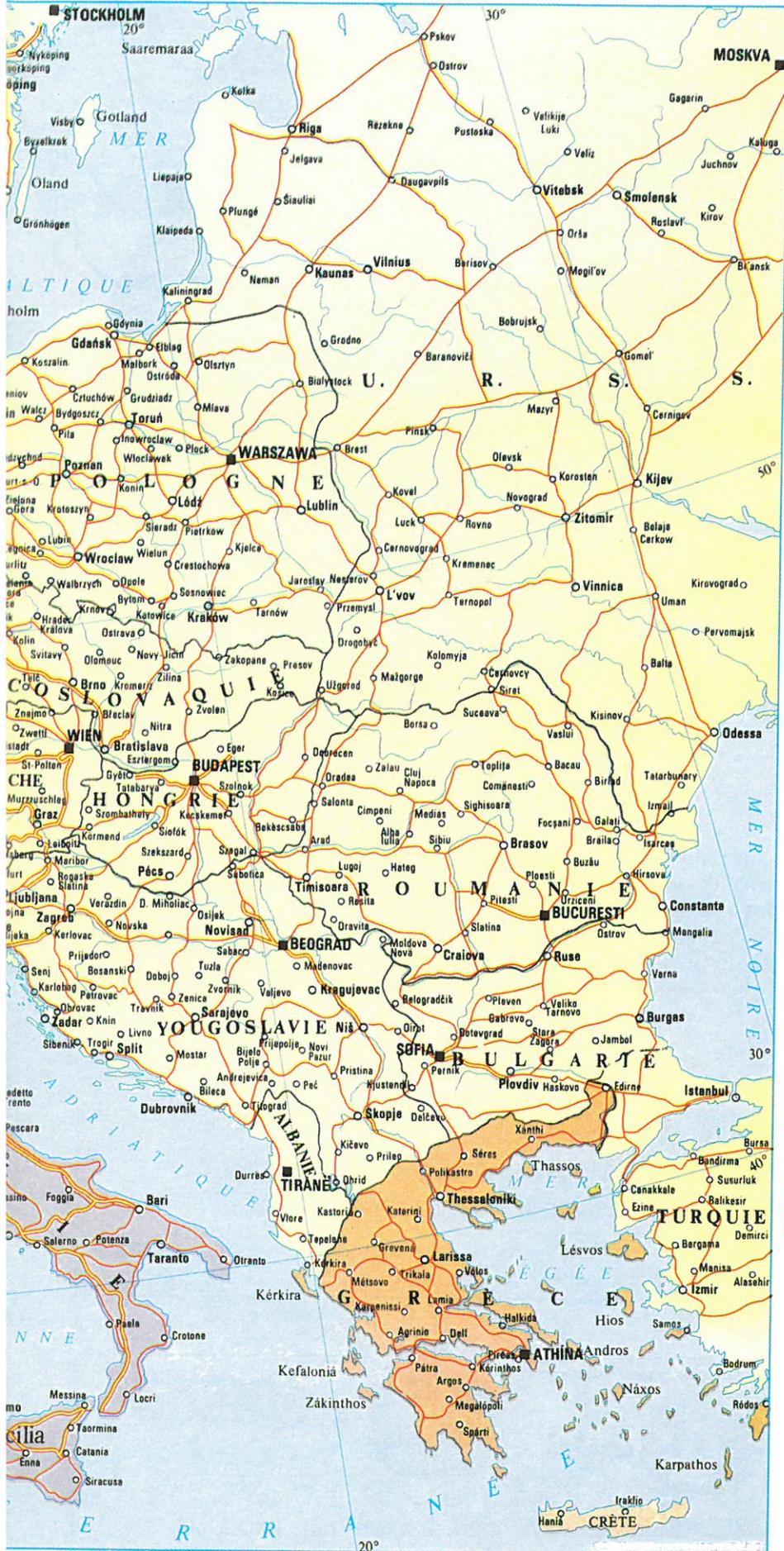
Jusqu'en 1983, le Parlement européen avait son propre drapeau non officiel qui portait au centre la marque P.E. ; le 11 avril 1983, il adoptait une résolution, à la suite de l'examen du rapport de M. VON HASSEL, dont le paragraphe 2 était ainsi libellé : "décide que le drapeau européen adopté en 1955 par l'Assemblée parlementaire du Conseil d'Europe sera le drapeau européen".

Le 26 avril 1984, la Commission juridique du Parlement européen adoptait un avis rédigé par Mme VEIL, à l'intention du Bureau du Parlement qui posait d'importantes questions juridiques sur la nature et le caractère original de ce symbole. Cet avis affirmait qu'un drapeau ayant vocation d'être arboré par toutes les institutions des Communautés européennes ne fait pas nécessairement obstacle à l'utilisation, notamment à des fins autres que le pavoisement des édifices, d'un symbole propre à chaque institution. (suite page 32)



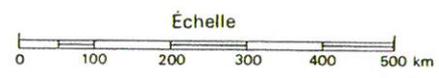
L'EUROPE DES 12

Communauté Économique Européenne



	ALLEMAGNE (DEUTSCHLAND)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Berlin 61,4 millions d'habitants Mark 356 755 km² 17 907 écus par habitant
	BELGIQUE (BELGIË)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bruxelles (Brussels) 9,9 millions d'habitants Franc belge 30 500 km² 15 971 écus par habitant
	DANEMARK (DANMARK)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Copenhague (København) 5,1 millions d'habitants Couronne 43 060 km² 17 184 écus par habitant
	ESPAGNE (ESPAÑA)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Madrid 38,8 millions d'habitants Peseta 504 780 km² 11 821 écus par habitant
	FRANCE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Paris 55,2 millions d'habitants Franc 549 000 km² 17 168 écus par habitant
	GRÈCE (ELLÁDA)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Athènes (Athina) 10 millions d'habitants Drachme 131 900 km² 8 619 écus par habitant
	IRLANDE (IRELAND)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dublin 3,6 millions d'habitants Livre Irland. 70 280 km² 10 304 écus par habitant
	ITALIE (ITALIA)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Rome (Roma) 57,1 millions d'habitants Lire 301 200 km² 16 422 écus par habitant
	LUXEMBOURG	<ul style="list-style-type: none"> ■ Luxembourg 0,4 millions d'habitants Franc lux. 2 580 km² 19 130 écus par habitant
	PAYS-BAS (NEDERLAND)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amsterdam 14,5 millions d'habitants Florin 40 800 km² 16 244 écus par habitant
	PORTUGAL	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lisbonne (Lisboa) 10,2 millions d'habitants Escudo 92 080 km² 8 553 écus par habitant
	ROYAUME-UNI (UNITED KINGDOM)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Londres (London) 56,5 millions d'habitants Livre 244 040 km² 16 994 écus par habitant

- Capitale d'État
- Superficie en km²
- Habitants en millions
- Devise Nationale
- P.I.B. par habitant en écus (au prix courant - parité du pouvoir d'achat au 31.12.88 : 1 écu = 7,04 francs).



Le 18 février 1986, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe autorisait le Secrétaire Général à faire savoir à la Commission des Communautés européennes qu'il a pris note avec satisfaction de la décision prise par le Conseil Européen de Milan (28 et 29 juin 1985) concernant l'utilisation par les instances de la Communauté européenne du drapeau du Conseil de l'Europe.

Le 15 avril 1986, le Bureau du Parlement européen décidait d'approuver les dispositions en force desquelles le drapeau de la Communauté est de forme rectangulaire, de couleur azur, avec au centre un cercle de douze étoiles d'or à 5 raies, dont les pointes ne se touchent pas.

A cette même date, le Parlement européen prenait acte de la pratique actuelle à propos de l'hymne européen (prélude de l'ode à la joie du 4^{ème} mouvement de la 9^{ème} symphonie de Ludwig Van Beethoven).

Le 29 mai 1986 le drapeau européen était arboré pour la première fois de façon officielle à Bruxelles devant les bâtiments des Communautés, à côté des 12 drapeaux nationaux. A l'occasion de cette cérémonie solennelle, il était évoqué l'importance de ce symbole en vue de mobiliser davantage l'ensemble des citoyens et des jeunes générations



en particulier au dessein ambitieux de la construction européenne.

Le drapeau de l'Europe

L'Abbé Pierre CAILLOU, ancien professeur au Grand Séminaire de Sées, a donné cette explication du drapeau de l'Europe :

“Au mois d'août 1987, je me trouvais par hasard devant le Carmel de Lisieux. Un Monsieur m'aborda et me dit : “Je suis de Strasbourg. C'est moi qu'on a chargé de dessiner le drapeau de

l'Europe. Inspiré par Dieu, j'ai conçu un drapeau bleu sur lequel se détachent les douze étoiles de la médaille miraculeuse de la rue du Bac, si bien que le drapeau de l'Europe est le drapeau de Notre-Dame : fond bleu, douze étoiles (Apocalypse XII). Je vous dis cela, mon père, parce que vous portez sur votre poitrine la petite croix de l'Armée Bleue. Le drapeau de l'Europe a été adopté le plus officiellement du monde. Toutes les nations de l'Europe ont voté. Les anglais hésitaient. Personne ne savait d'où venait cette idée : fond bleu, douze étoiles. Finalement tout le monde a signé”.

Sapeurs-Pompiers, Amis Unionistes, le Cabinet COUROT,
l'assureur des Sapeurs-Pompiers de l'Isère vous prie de noter sa nouvelle adresse :
2, avenue Félix Viallet (à côté de la caserne Sapeurs-Pompiers de Grenoble 1)
38000 Grenoble
Tél. : 76 46 24 17



Buitoni.



Nestlé

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

**SIEGE SOCIAL : B.P. 307
48, MONTEE ST-MARCEL
38203 VIENNE CEDEX
TEL. : 74.85.52.52
TELEX : 370 180F
FAX : 74.85.38.79**

**GINEYS AVIGNON :
84310 MORIERES-LES-AVIGNON
TEL. : 90.33.41.00
GINEYS BRIGNOLES :
TEL. : 94.69.04.17**

**GINEYS NICE :
M.I.N. SAINT-AUGUSTIN
BOX 31 - 06200 NICE
TEL. : 93.72.50.51**

Conseil d'Administration

du 22 février 1992 à Le Touvet

33



Le Conseil d'Administration s'est réuni le 22 février 1992 à 9 h 30 au Centre de Secours de Le Touvet sous la Présidence du Lieutenant JEYMOND.

Il est procédé à l'appel des membres en activité et du Comité d'honneur.

Membres présents

Lieutenant-Colonel René PAILLOT, Capitaine Gérard BRUNEL, Capitaine Raymond MARION, Capitaine André ESCALLON, Lieutenant Gabriel ALLIBE, Lieutenant Jean ARGENTIER, Lieutenant Armand BERNARD, Lieutenant Louis BEYLE, Lieutenant Gilbert BONIN, Lieutenant André BOYER, Lieutenant Joseph COTTAZ, Lieutenant Michel DUC, Lieutenant Max FERRAND, Lieutenant Gérard GIROUTRU, Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER, Lieutenant Jacques PERRIN, Lieutenant Serge ROUSSET, Lieutenant Yves PONCET, Lieutenant Claude SPERONE, Adjudant Paul FELIX, Sous-Lieutenant Lucien GAUTHIER, Lieutenant-Colonel Eugène BLANC, Commandant Jean ANDRE, Commandant Henri DANTIN, Commandant André GUILLERMINET, Capitaine François ARBARETAZ, Capitaine Louis BESANÇON, Capitaine Maurice BUISSON, Capitaine Jean GAUTHIER, Capitaine Jacques GIVORD, Capitaine Félicien MOUCHET, Capitaine Gaston PALIN, Capitaine Paul PROST, Lieutenant Marcel BLANC, Lieutenant Joseph CHEVALLIER, Lieutenant Pierre FAVET, Lieutenant Robert MAURINAUX.

Membres excusés

Colonel J.-C. BOURGEOIS, Capitaine Pierre LANGLAIS, Capitaine Claude MATHIEU, Lieutenant Henri ARGOUD, Lieutenant Jean CLAPISSON, Lieutenant

André CLEYET-MERLE, Lieutenant Pierre CROIZAT, Lieutenant Christian PELLEGRINELLI, Lieutenant Yves PICOT, Adjudant-Chef Roger MANDRAN, Commandant André FELIX, Commandant Maurice JACQUIER.

Membres absents

Capitaine Georges AUDIBERT, Commandant André CHAIZE, Commandant Joseph REVOUY, Capitaine Stéphane BERTHOLOZ, Capitaine Jean MEDALIN, Capitaine Louis PLANCHAT, Lieutenant Georges CARTIER-MILLON.

En préambule le Président rappelle que pour qu'une association telle que la nôtre fonctionne sainement, les intérêts collectifs doivent passer avant les intérêts personnels.

Le Président demande l'approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 22 novembre 1991.

Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il donne ensuite lecture :

- Des nominations des Chefs de Corps et Médecins-Capitaines promotion 1991.

- D'un courrier de remerciements de Monsieur Stéphane VALLON pupille du département pour un don, à lui attribué par l'Union Départementale.

- D'une lettre d'information émanant de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, sur la tenue des Etats Généraux et la Départementalisation.

Il fait également part à l'assemblée d'une étude fédérale en cours pour la création d'une Mutuelle Nationale qui pourrait augmenter la couverture sociale des Sapeurs-Pompiers.

Assurances

Le Capitaine BRUNEL donne des indications concernant l'étude d'un complément d'assurances par le Cabinet COUROT, notamment pour le bris de lunettes et une garantie complémentaire "Assurances Voitures" pour la distribution des calendriers. Ces garanties complémentaires seraient avec surprime.

Il précise également que la garantie "Assurance Voiture" n'intervient qu'après épuisement des garanties personnelles du Sapeur-Pompier en service commandé.

Seront demandées au Cabinet COUROT :

- une étude chiffrée sur l'extension de notre contrat aux cyclomoteurs dépassant 100 cm³,

- des précisions sur le remboursement des prothèses d'optiques,

- des précisions sur la couverture "dégâts corporels et matériels" lors de permanences prises par les personnels de C.P.I., au C.S. de rattachement.

Subventions du Conseil Général 1992

Le Président indique que la subvention pour la Formation sera à compter du 1^{er} janvier 1992, versée directement à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, qui en aura la pleine gestion.

Il indique également que les autres demandes (Assurances - Sport - Allocation de Vétérance - Jeunes Sapeurs-Pompiers - Congrès Départemental) ont été acceptées en totalité.

NOUVELLE PEUGEOT 405

**A VOIR,
A DECOUVRIR,
A ESSAYER.**

Nouvelle Esthétique,
Nouvel Environnement Intérieur,
Nouveau Tableau de Bord,
Nouvelles Motorisations.



EUROCOM



Modèle présenté Peugeot 405 SRI AM 93.
Projecteurs anti-brouillard en option.

**VOTRE
CONCESSIONNAIRE**

PEUGEOT-BERNARD

237, cours de la Libération
38100 GRENOBLE
Tél. : 76 69 62 00

*une grande idée
du service*



PEUGEOT

Mr. Bricolage *BIEN CONSEILLÉ*

TOUT POUR LA MAISON

1800 m² vente

- Electro-Portatif
- Outillage
- Quincaillerie
- Sanitaire
- Electricité
- Décoration
- Droguerie - Peintures
- Bois et découpe
- Découpe verre - Encadrement
- Portes placard et intérieur
- Jardin - Motoculture
- Revêtements sol PVC et moquettes
- S.A.V.

DES VENDEURS PROFESSIONNELS AU SERVICE DU CLIENT

**VIENNE
38200**

**QUARTIER DE L'ISLE
TÉL. : 74.31.55.49**

Journal**"Le Sapeur-Pompier de l'Isère"**

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT indique que pour le Congrès Départemental 1992, le reportage sera assuré par l'éditeur de la revue en collaboration avec le Lieutenant SPERONE afin que les articles paraissent dans le prochain numéro.

En ce qui concerne l'enquête sur le nombre de Sapeurs-Pompiers retraités qui souhaitent recevoir le journal, il n'y a eu que 54 réponses de Corps, soit 374 personnes intéressées.

Ce dossier sera étudié lors de la Commission des Anciens (13 mars) et du Journal. La décision sera prise au prochain Conseil d'Administration.

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT indique que les comptes rendus des Conseils d'Administration seront dorénavant publiés dans la revue.

Il indique également que la présentation du journal restera la même pour les n° 7, 8 et 9 et que le numéro de juin la photo d'identité des membres du Conseil d'Administration sera publiée.

Protocole à respecter lors d'un décès en hors service

Quitus est donné au Comité Exécutif pour définir les règles protocolaires à mettre en vigueur, cas par cas.

Election des Administrateurs

Le Président rappelle que pour les élections des membres renouvelables au Conseil d'Administration, l'appel des candidatures doit être diffusé aux Chefs de Corps au moins 1 (un) mois avant la tenue de la réunion et que les candidatures doivent parvenir 1 (une)

semaine avant les élections. Ces dernières doivent se dérouler dans les conditions définies à l'article 14 du Règlement Intérieur.

Il précise également que la fonction d'Administrateur n'est pas réservée qu'aux seuls Chefs de Corps.

Mérite de l'Union Départementale

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Chancelier de l'Ordre du Mérite de l'Union Départementale, porte à la connaissance du Conseil d'Administration les noms des futurs récipiendaires acceptés par le Conseil des Récompenses.

Capitaine AMBROGIO, Lieutenant SUCHIER, Lieutenant BROSSON (tous trois du Centre de Secours Principal de Vienne).

Comité d'Honneur

Le Président propose que soit intégré au Comité d'Honneur le Lieutenant Roger MONDANGE, ancien Administrateur de l'Union Départementale, atteint par la limite d'âge (accord à l'unanimité).

Bilan financier 1991

Monsieur MILLET, Expert-Comptable, présente le bilan financier de l'exercice 1991 (accord à l'unanimité).

Congrès Départemental

Le Lieutenant SPERONE, Administrateur et Chef de Corps du Centre de Secours de Le Touvet chargé d'organiser le Congrès 1992 donne lecture du programme prévisionnel du déroulement de cette manifestation.

Le Capitaine BRUNEL signale qu'une note sera diffusée par la Direction

Départementale concernant la tenue à respecter.

Concours de boules

Le Lieutenant ALLIBE, Animateur du Groupement Bouliste, demande s'il serait possible de mettre en place une Finale Régionale. La demande est transmise au Lieutenant-Colonel PAILLOT, Premier Vice-Président de l'Union Régionale.

Réunion des Anciens Chefs de Corps

Le Lieutenant-Colonel BLANC indique que la réunion des Anciens Chefs de Corps aura lieu le 13 mai à Vienne.

Départementalisation

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT amène un complément d'informations sur la départementalisation.

- Seule la départementalisation des gros matériels est en vigueur à ce jour dans le département de l'Isère.

- Les décrets d'application de la loi sur la départementalisation des personnels ne sont pas encore sortis.

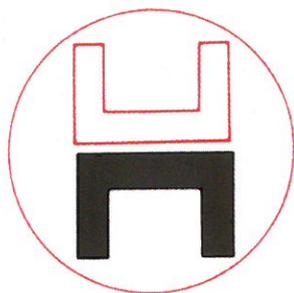
Détente

En clôture de ce Conseil, le Président procède à la remise de la Croix d'Officier du Mérite de l'Union Départementale au Capitaine Honoraire François ARBARETAZ.

A 12 h 15 l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

*Le Secrétaire Général Adjoint,
Lieutenant A. BERNARD*

Sapeurs-Pompiers, Amis Unionistes, le Cabinet COUROT,
l'assureur des Sapeurs-Pompiers de l'Isère vous prie de noter sa nouvelle adresse :
2, avenue Félix Viallet (à côté de la caserne Sapeurs-Pompiers de Grenoble 1)
38000 Grenoble
Tél. : 76 46 24 17



CELETTE®

**N° 1
DU CONTROLE
ET DE LA REPARATION
AUTOMOBILE**

13, route de Bèchevienne - VIENNE-ESTRESSIN - Isère

Butaclor®
**Caoutchouc,
polychloroprène
de Distugil.**



DISTUGIL



USINE DISTUGIL

B.P. 19

38800 LE PONT-DE-CLAIX

Tél. : 76 68 15 22

La terrasse

Le Président de l'Union Départementale
a rendu visite au Centre de Première Intervention

37

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère regroupe 5 048 adhérents répartis dans 207 Corps (qu'ils soient Professionnels, Volontaires ou Permanents). Cette association (type loi 1901) a un Conseil d'Administration de 32 Membres élus pour 4 ans. Le C.A. est renouvelable par quart, chaque année, le département est divisé en quatre secteurs : Vienne, Bourgoin, Rives et Grenoble. L'exécutif de l'Union est composé de 6 Membres.

Le rôle de l'Union est avant tout social et elle gère les subventions du Conseil Général et les dons éventuels. Elle s'applique à mener une action pour une meilleure reconnaissance du rôle du Sapeur-Pompier et de sa protection sociale.

Une association aussi importante est difficile à gérer car il n'est pas facile d'établir des liens entre tous ses Membres.

Pour cela, il y a le "Journal du Sapeur-Pompier" qui parle de la Vie des Corps ainsi que les différents

Congrès, mais ce n'est pas suffisant. Conscient du problème, l'actuel Président de l'Union (le Lieutenant JEYMOND) a entamé une vaste "tournee des popotes" pour dialoguer directement sur le terrain avec tous les Sapeurs-Pompiers.

Samedi 29 février, en compagnie du Lieutenant BONIN, premier Vice-Président, il a rendu visite au Centre de Première Intervention de La Terrasse. Il y a été accueilli très chaleureusement par le Lieutenant Gilbert MOLLION et tous ses hommes en grande tenue.

Le Président JEYMOND a pu faire directement une bonne information sur des problèmes importants : retraite, allocation de vétéran, assurances, définitions des missions et des responsabilités de chacun, etc... M.MAILLEFAUD, accompagné de plusieurs élus du village, s'est également entretenu avec le Président JEYMOND.

P.V.

(Extrait de Presse
"Dauphiné Libéré, mardi 3 mars 1992)



CERP
RHIN RHONE
MEDITERRANEE

**NOUS PARCOURONS POUR VOTRE SANTE
PLUS D'UN MILLION DE KILOMETRES PAR AN
DANS L'ISERE**

AGENCE DE ST-EGREVE
Z.I.
12, rue des Glairaux
38120 SAINT-EGREVE

L'Œuvre des Pupilles fait œuvre... utile

Les 220 000 Sapeurs-Pompiers de France
sont tous tuteurs des orphelins de leurs collègues morts en service commandé

Une simple plaque dorée est apposée au 27 rue de Dunkerque, face à la gare du Nord, à Paris. Trois lettres y sont inscrites : O.D.P. Sigle banal ? Oh que non, puisqu'il s'agit de l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers de France. C'est là qu'est installé le siège. C'est là qu'est forgée la chaîne de solidarité qui, de la naissance à l'âge de vingt-quatre ans, assure la protection matérielle et morale des orphelins de Sapeurs-Pompiers Français morts victimes de leur devoir, en service commandé.

Sur les traces du Commandant GUESNET...

L'Œuvre des Pupilles a vu officiellement le jour le 27 mars 1926, sous la forme d'une association à but non lucratif, gérée par des bénévoles. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1928. Tous les Sapeurs-Pompiers de France y adhèrent. Et la soutiennent !

L'idée de créer l'Œuvre des Pupilles revient au Commandant GUESNET - Chef de Corps dans l'Oise - qui était alors Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français. Un beau jour de 1924, il avait été élevé au rang d'Officier de la Légion d'Honneur. Pour la circonstance, ses collègues avaient organisé une collecte, à son intention. Le Commandant accepta le pécule, mais pour le destiner aux veuves et orphelins des Sapeurs-Pompiers morts au feu. Cette souscription, imitée par des milliers d'autres, donna naissance à l'Œuvre des Pupilles.

440 Pupilles à soutenir

Actuellement, 440 enfants sont soutenus. En 1991, ont été enregistrés 25 décès, lesquels ont fait 42 orphelins. A ce jour, et depuis le 1^{er} janvier 1992, 7 nouveaux orphelins se sont ajoutés à la tragique liste.

L'effort à fournir pour les assister est donc gigantesque. Les Administrateurs de l'Œuvre s'y emploient, avec un dévouement et une efficacité qui méritent considération et gratitude, d'autant qu'ils sont totalement bénévoles. Mais il est vrai que la cause défendue est essentielle. Le mot Pupille est synonyme du mot prunelle. Quoi d'étonnant au fait que les Sapeurs-Pompiers y tiennent autant ? Qu'à leurs yeux, elle vaille toutes les luttes ?

Le Colonel JAMAIN, Administrateur depuis... 1963

L'organisation de l'Œuvre est bien huilée. A sa tête se trouve le Colonel JAMAIN, qui la préside depuis 1986 mais en est Administrateur depuis 1963. A l'époque, il était Commandant et Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours d'Indre-et-Loire. Il dirige une équipe de trente Administrateurs, dont les deux-tiers sont élus en Assemblée Générale, par tous les Sapeurs-Pompiers de France. Un Comité exécutif de six membres applique les décisions du Conseil d'Administration. A cette structure juridique bénévole se greffent quatre salariés à plein temps, chargés de la gestion courante. Le relais est assuré dans chaque département, où est désigné un délégué qui assure les relations entre les familles et l'Œuvre des Pupilles. Chaque maillon de cette chaîne de solidarité est indispensable. Chacun, à son niveau, fait... Œuvre utile !

"Transmettre le flambeau aux Jeunes Sapeurs-Pompiers"

Une des dernières décisions prises par le Conseil d'Administration concerne les Jeunes Sapeurs-Pompiers. Une information leur sera destinée prochainement, sur les activités de l'Œuvre. "Car il faut songer à transmettre le flambeau et perpétuer l'esprit de solidarité. Encore faut-il que la motivation soit au rendez-vous. Et elle ne le sera que si nos Jeunes perçoivent le sens de la mission à assumer" estime le Colonel JAMAIN. Déjà, çà et là, des Jeunes Sapeurs-Pompiers se sont investis au bénéfice de l'Œuvre. Mieux informé, le reste de la troupe suivra...

5 450 180 F versés par les Sapeurs-Pompiers en 1990

Energie, dévouement et bénévolat, si nobles soient-ils, ne se suffisent pas à eux-mêmes. Force est de les alimenter matériellement. Là encore, ce sont les Sapeurs-Pompiers qui contribuent le plus à la bonne marche de l'Œuvre. Ainsi, en 1990, ils ont versé 5 450 180 F. L'Etat a consacré 350 000 F, les Conseils Généraux 170 760 F et les communes 81 435 F.

D'autres participations, à hauteur de 114 028 F ont été perçues.

Un rôle social joué à tous les niveaux

Ces sommes permettent à l'Œuvre de jouer son rôle social pleinement, à tous les niveaux. Ainsi, lors d'un décès, un secours immédiat est apporté à la veuve et aux orphelins. De plus, de la naissance et durant toute leur scolarité - même si elle est de longue durée - les Pupilles perçoivent une allocation trimestrielle. S'y ajoutent des aides ponctuelles, lors des vacances, fêtes, service national, etc... Ainsi qu'une "prime d'établissement". Celle-ci est offerte à l'occasion du mariage ou à l'âge de 24 ans, date à laquelle cesse le soutien de l'Œuvre. Des secours dits exceptionnels sont même attribués, en cas de détresse particulière. En outre, depuis le 1^{er} janvier 1990, le Conseil d'Administration a institué un supplément d'indemnisation. Ce dernier s'adresse aux familles dont le père n'a pas été cité à l'Ordre de la Nation, ou dont les revenus sont insuffisants.

Certes, la perte d'un être cher ne se compense pas matériellement. Mais l'Œuvre témoigne alors de la solidarité de la grande famille des Sapeurs-Pompiers. Et elle permet d'alléger le poids des difficultés générées par le deuil, en apportant les aides morales et financières indispensables, en ces instants cruels.

Des ressources à améliorer

Même si elles sont confortables, les ressources dont dispose l'Œuvre doivent encore être améliorées. Tous les dons sont bienvenus. Ils sont d'ailleurs admis en déduction du revenu imposable, dans la limite de 5 %. L'Œuvre est également habilitée à recevoir des legs, lesquels bénéficient de l'exonération des droits de succession.

Les Français, chaque année, placent au premier rang les Sapeurs-Pompiers, au niveau de la cote d'affection. Qu'ils traduisent ce sentiment louable en apportant leur contribution à l'Œuvre serait fortement apprécié. Une démarche du type de celle engagée auprès des Jeunes Sapeurs-Pompiers pourrait sans doute déclencher un phénomène identique et une source nouvelle de revenus. A voir.

*Dossier réalisé par Lucien DJANI,
attaché de presse de S.F.D. EPURE.*

Tous droits réservés à ladite Société.



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS.**

La Caisse d'Épargne a changé. La Caisse d'Épargne bouge.
Aujourd'hui, la Caisse d'Épargne, c'est :

- un compte-chèques ouvert à un jeune sur quatre ;
- plus de 20 Sicav et FCP pour tous les objectifs patrimoniaux ;
- le nouveau compte SATELLIS qui permet 24 h sur 24 d'être en direct avec ses comptes rémunérés ;
- le 10^e milliard de collecte en assurance par Ecureuil-Vie.

Notre nouveau symbole marque notre volonté de
changement pour encore mieux vous servir.

CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE-ALPES LYON

révisé, bureau

BIDERMANN F ournisseur
Uniformes **A** dministrations
C ollectivités

FABRICANT - VENTE DIRECTE

- **Tenue de feu :**
2 pièces ou combinaison en kermel ou proban, chemise F1, veste cuir, bottes, ceinturon, casquette, gilet matelassé, plul bande rouge...
- **Tenue de sortie :**
vareuse, pantalon, chemise, pull, cravate, chaussures, képi, ceinture sangle...
- **Tenues de loisirs :**
survêtement, sweat, tee-shirt, laine polaire, anorak, blouson matelassé...
- **Accessoires :**
lampes, porte-gant / tricoise, couteau + étui, écusson personnalisé, pucelle...

N'HESITEZ PAS A NOUS INTERROGER

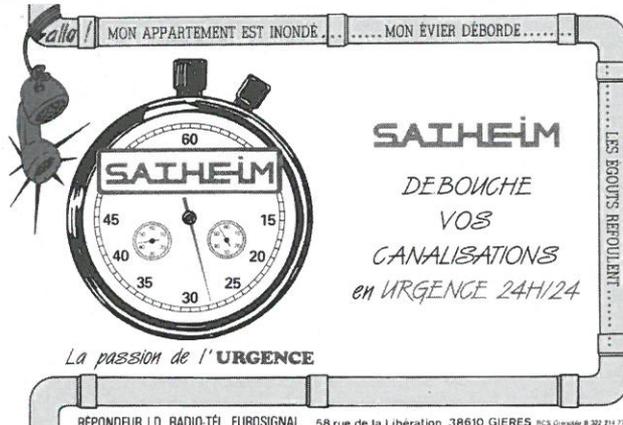
Tél. : 76.33.18.81 Fax : 76.33.19.91

Rue des Montagnes de Lans .Z.I Comboire
38160 ECHIROLLES

40

MON APPARTEMENT EST INONDÉ... MON ÉVIER DÉBORDE...

SEMAINE
76 89 47 04



SATHÉIM
DEBOUCHE
VOS
CANALISATIONS
en URGENCE 24H/24

WEEK-ENDS
JOURS
FERIES
76 89 39 40

La passion de l'URGENCE

REpondeur I.D. RADIO-TÉL. EURO SIGNAL 58 rue de la Libération 38610 GIERES RCS Grenoble B 302 214 718

PACIFIC

GAMME
PACIFIC
DOMESTIQUE

DE 10 A 300 L



Chauffe-eau électriques standards, chauffe-eau mixtes.

Toutes les capacités de 10 litres à 300 litres.

Versions verticales murales, horizontales, sables, transfert...

Chauffes normales, rapides, accélérées...

Fixations : murales classiques, par ceintures, sur support, au sol...

Alimentations électriques monophasées, triphasées ou tous courants.

Modèles classiques, ou sur-isolés (GTI).

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES DOMESTIQUES HAUT DE GAMME

CELUS
CHIMIE

- EPONGES DE ZIRCONIUM
- HAFNIUM
- CHLORURE DE MAGNESIUM
- TETRACHLORURE DE SILICIUM
- OXYDES DE ZIRCONIUM
- OXYDES DE HAFNIUM

Boîte Postale 12
38560 JARRIE
Tél. : 76 68 56 56
Fax : 76 68 79 40

Pour gérer (au mieux) vos responsabilités... Agence de Grenoble : 63, avenue de Poisat
38320 EYBENS - Tél. : 76.24.00.26

- CONTROLE DE LA CONSTRUCTION NEUVE
- VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES DE SECURITE
- CONTROLE DES EQUIPEMENTS
- PREVENTION DES ACCIDENTS
- BILAN DE SANTE DES IMMEUBLES
- CONTROLE DES INSTALLATIONS
- PREVENTION DES INCENDIES
- ASSURANCE DE LA QUALITE
- CONTROLE DE LA POLLUTION
- SECURITE INFORMATIQUE
- FORMATION - SELECTION

CP **Contrôle et Prévention**
1700 personnes - 75 Centres en France

Promotions Nominations

Nomination des Chefs de Corps 1991

Artas	Sergent-Chef Henry CHENAVIER
Avenières (Les)	Sous-Lieutenant Michel PERONNET
Cessieu	Sergent-Chef Alain MOLLARD
Chavanoz	Sergent-Chef Joanny COCHET-TERRASSON
Corbelin	Sergent-Chef Marc MARTIN-CORDIER
Creys-Mépieu	Sergent-Chef Gérard BRUNIER
D.S.S.I.S	Colonel Jean-Claude BOURGEOIS
Entre-Deux-Guiers	Sergent-Chef Yves TIRARD-COLLET
Frontonas	Sous-Lieutenant Paul COLOMB
Péage-de-Roussillon	Lieutenant Jean DUMAS
Renage	Adjudant-Chef Jean-Louis LAMBERT
St-Etienne-de-Croissey	Sous-Lieutenant Amédée SOLLIER
St-Joseph-de-Rivière	Sergent Jean GIMENEZ
St-Mury-Monteymont	Adjudant Jean-Pierre COLLOMB
St-Nizier-du-Moucherotte	Sous-Lieutenant BIANCO
St-Savin	Sous-Lieutenant Lucien GAUTHIER
Trept	Sergent Robert BAILLET
Vaulx-Milieu	Sous-Lieutenant Gérard BAJARDO
Vif	Adjudant-Chef Michel MURIAN

Nomination des Médecins-Capitaines

Allevard	Capitaine Emile NICOLLET
Deux-Alpes (Les)	Capitaine Jean-François BERNARD
Gières	Capitaine Jean-Pierre HOONAKKER
Mure (La)	Capitaine Christine RIPOTOT OGER
Mure (La)	Capitaine Claude THIRODE
Mure (La)	Capitaine Eric VILLARET
Villard-Bonnot	Capitaine Jacques LELEU
Villefontaine	Capitaine Gérard MILHE

Promotion Médecins-Capitaines au grade de Commandant

Allevard	Commandant Bernard CHATAING
Bourg-d'Oisans	Commandant Henri COMBE
Chabons	Commandant Jean-Yves RONFLET
Monestier-de-Clermont	Commandant François ENGELMAN
St-Egrève	Commandant Michel ROIBET
Vienne	Commandant Michel BIDAUD
Vizille	Commandant Alain GREFFIER



GROUPE VOIRON - ST MARCELLIN

Une région, un challenge.

Une forte implication économique régionale et une structuration puissante donnent à la Caisse d'Épargne des Alpes les moyens de réussir son challenge : assurer l'avenir financier de ses **clients** dans leur **région**, jusqu'au cœur du Grand Marché.



SICN, filiale de
COGEMA à 100 %
développe les activités
suivantes :

- Production de composants mécaniques de haute précision et d'assemblages pour les industries nucléaire, spatiale et de la Défense
- Conception et réalisation d'équipements de procédés spéciaux : systèmes de contrôle, robots, installations en boîtes à gants
- Dispositifs instrumentés pour essais de sûreté et d'irradiation
- Dépôts physiques sous vide ou sous atmosphère contrôlée, projection plasma

Direction générale :

B.P. 2 - 38113 VEUREY-VOROIZE
Tél. : 76 86 90 00 - Télex : 320 714
Télécopie : 76 86 90 20



Z.I. de Montplaisir
38780 PONT-EVEQUE
Tél. 74.57.20.00



**les portes du succès
vous sont ouvertes.
un nouveau concept !
R2R emballages flexibles**



ICI PLC

Couleurs & Chimie Fine

Une vaste gamme de colorants pour le cuir, le papier, le textile...

UN SEUL OBJECTIF :

LA QUALITÉ TOTALE dans tous les domaines

Plateforme de Saint-Clair-du-Rhône

B.P. 5 - 38370 Saint-Clair-du-Rhône
Téléphone (33) 74.31.40.00 - Télex Francol 380 758 F - Télécopieur (33) 74.56.37.18
Filiale d'Impérial Chemical Industrie PLC Millbank Londres Grande-Bretagne

Le Hors Chemin

Recyclage des Instructeurs

43

La conduite et l'engagement des véhicules 4x4 feux de forêt ne s'improvisent pas, cela s'apprend, une erreur peut être fatale.

En effet, le plan de formation Départemental prévoit chaque année par Groupement un stage Hors Chemin pour les conducteurs poids lourds, 80 candidats bénéficient de cette formation.

Les Instructeurs en Hors Chemin connaissent parfaitement la spécialité, mais les matériels évoluent et deviennent de plus en plus performants, les C.C.F. 2000, les C.C.F. 4000, les 4x4 permanents, les T.I., etc...

De ce fait, les Instructeurs doivent se recycler, c'est ce qu'il ont fait les 29 et 30 octobre 1991 avec la participation du Service de Formation de Renault Véhicules Industriels. Au cours de ces deux journées, Monsieur

Pierre ALGRET, Démonstrateur R.V.I. a de par ses compétences de formateur et son amabilité, su faire passer un bon message : les boîtes de transfert nouvelles générations n'ont plus de secret, les blocages de différentiels inter pont, AV, et AR, s'utilisent au gré du conducteur ; dès qu'une difficulté apparaît sur la piste, ils ont la façon de franchir les obstacles en jouant du ralentisseur et de l'accélérateur, ils ont la maîtrise du volant, leur véhicule est comme un monstre dompté.

La saison 1992 va débiter dans de bonnes conditions : les Instructeurs sont prêts ; à la réception de véhicules neufs, demandez-leur conseil sur leur utilisation, la mécanique sera préservée, votre sécurité et celle des personnels en dépend.

Faites-leur confiance.

*Lieutenant A. BERNARD,
Instructeur Hors Chemin*

**FRANCE
TELECOM**



**CNET
GRENOBLE**

Avec le CNET, France Télécom ouvre une nouvelle ère de la communication.

Au CNET Grenoble, 400 chercheurs ingénieurs et techniciens :

- conçoivent les circuits intégrés des télécommunications de demain,
- développent les procédés et les machines pour réaliser ces circuits,
- créent,

avec leurs

AU CNET Grenoble, le futur est quotidien.

CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS - Chemin du Vieux-Chêne - BP 98 - 38243 MEYLAN CEDEX
Tél. : 76 76 40 00 - Téléx 980 727 F

CREDIT IMMOBILIER DE VIENNE

- Construit des logements neufs : appartements, maisons individuelles
- Commercialise des lots à bâtir
- Finance tous les projets immobiliers des particuliers

74 31 43 14

18, cours Brillier - 38200 VIENNE



GROUPE SACIEP

UN AUTRE REGARD SUR LA PIERRE

SARL VOLFEU ALARM

GRENOBLE :
1, rue des Glairaux 38120 ST EGREVE
Tél. : 76 75 55 80 - Fax : 76 75 82 60

ANNEMASSE :
4, rue Docteur Favre 74100 ANNEMASSE
Tél. : 50 92 54 71 et 50 92 70 51 - Fax : 50 87 02 62

INSTALLATEUR AGRÉÉ AUX NORMES A.P.S.A.D. N° 06-79 DEPUIS LE 27/06/79 POUR LE VOL. EN COURS DE QUALIFICATION POUR L'INCENDIE AP-MIS

Le mode d'emploi de la sécurité. Etudie, installe, maintient des systèmes de surveillance en utilisant des produits bien conçus et sans soucis dans les domaines du particulier, du commerce, de la PME-PMI, de l'administration et de la grosse entreprise avec toute la rigueur, le sérieux et le professionnalisme que VOLFEU ALARM applique depuis de nombreuses années.
Consultez-nous à votre guise pour tout renseignement, étude, devis et conseil, sans obligation de votre part.

Schindler

le partenaire ascenseurs

création, remplacement, modernisation,
maintenance, télésurveillance

Direction Régionale Grenoble

7, rue de Brotterode
38950 Saint-Martin-le-Vinoux - Tél. : 76 75 10 63

Agence de Chambéry

228, rue Clemenceau 73490 La Ravoire - Tél. 79 72 72 91

Schindler

Votre partenaire...

Camiva

Equipements

Constructeurs Associés de Matériels d'Incendie, Voirie, Aviation

B.P. 16 - 72230 Saint-Alban-Leyse (Chambéry - France)
Tél. 79.75.66.66 - Télex : 320 934 F - Télécopieur : 79.70.54.40

ISOBOX HENRY

TOUTE L'ISOLATION DU BATIMENT EN POLYSTYRENE EXPANSE
A votre service dans la région RHONE-ALPES

2 USINES

DIRECTION REGIONALE DES VENTES

ISOPLAC
Pontcharra (38)
Tél. 76 97 66 18

HENRY et Cie SA
Vienne (38)
Tél. 74 85 25 76

Vienne (38)
Tél. 74 85 25 76

C. S. La Matheysine

**Le Capitaine André ESCALLON part en retraite
au Centre de Secours de La Matheysine**



Capitaine
André Escallon

C'est au cours d'une brillante réception organisée au complexe sportif en présence de nombreuses personnalités que le Capitaine ESCALLON, admis à faire valoir ses droits à la retraite, a quitté le commandement du

Centre Intercommunal de Secours de La Matheysine.



Lieutenant
Patrick Marchetti

Le Colonel BOURGEOIS insistait sur les profondes mutations engagées pour la modernisation de l'ensemble des Centres de Secours, en particulier la départementalisation du matériel lourd qui permettra un meilleur équipement de chaque Centre avec une répartition plus homogène des véhicules augmentant encore la rapidité et l'efficacité des intervenants.

Il rappelait le plan de formation élaboré pour 1992 et après avoir remercié tous les élus et Maires pour leur action efficace pour défendre la population de secteur, il invitait tous les Sapeurs-Pompiers du Centre de la Mure à reconnaître désormais comme Chef le Lieutenant Patrick MARCHETTI.

Après ces cérémonies, le Colonel BOURGEOIS retraça la carrière exemplaire du Capitaine André ESCALLON.



Entré au Corps en 1963, Sergent en 1970, Adjudant en 1984, Sous-Lieutenant en 1985, promu Lieutenant-Commandant du Corps la même année, il succédait alors à deux grands responsables qui avaient marqué de leur action la mise en place, l'organisation et la valeur du Centre de Secours, les Commandants aujourd'hui disparus Louis LERAT et Noël EYMAR-DAUPHIN.

En 1989 il est promu au grade de Capitaine, meneur d'hommes d'une intégralité absolue, travailleur acharné et infatigable, toujours présent au Centre, passionné par son métier auquel il consacre tout son temps, le Capitaine ESCALLON est un Officier dévoué au service de tous. Si son humour légendaire le fait apprécier de ses hommes cet Empereur de la Matheysine est aussi un grand sportif, spécialiste de la course à pied, on le retrouve à la grande enjambée et sur tous les circuits départementaux et régionaux, il participe à de nombreux Championnats de France Sapeurs-Pompiers.

Son action a permis la modernisation du Centre de Secours et surtout après sept ans d'efforts, la mise en place de la médicalisation des secours.

Avec l'aide des Adjudants VERZELONI et MARTINELLO il crée la section des Jeunes, véritable pépinière de futurs Sapeurs-Pompiers où se développent l'esprit de corps et l'amour du sport.



M. Georges ABONNEL, Président du Syndicat Intercommunal, après avoir rappelé l'excellente collaboration qui existe entre le syndicat et le Chef de Corps, soulignait l'effort consenti par les communes pour l'équipement et le fonctionnement du Centre de Secours.

Pour clore cette soirée, M. Claude PEQUIGNOT Maire de La Mure, Conseiller

Général et Régional, s'attachait à démontrer l'importance du rôle de l'organisateur qui a pris le Centre de Secours neuf, a su lui donner l'ampleur qu'il a aujourd'hui et le remerciait d'avoir créé cette section de Jeunes garante de l'avenir des Sapeurs-pompiers Matheysiens.

Un apéritif d'honneur offert par la municipalité et un buffet campagnard

par l'Amicale permettaient à tous les présents de féliciter tous les décorés et promus et de terminer dans la joie et l'amitié cette cérémonie.



Diplômes, médailles et galons

Ont obtenu le diplôme de secours routier : Jérôme BURELLI, Pascal HUSS, Eric RUCHIER BERQUET.

L'initiation aux feux de forêt : Salvator BELUISO.

Conduite hors chemins : Pascal JAYMOND.

Ont été élevés à la distinction de Sapeur 1^{ère} classe : Eric RUCHIER BERQUET, Jérôme BURELLI.



A été promu au grade de Lieutenant, Commandant du Corps : Patrick MARCHETTI.

Au grade de Capitaine Honoraire : André ESCALLON.

Médaille d'Or 30 ans

de service : 1^{ère} classe Claude SIGAUD.

Médaille d'Argent 20 ans de service : Lieutenant Patrick

MARCHETTI, Sous-Lieutenant David CHOUIN, 1^{ère} classe Michel BOTTERO.

Médaille de Mérite de l'Union Départementale a été décernée au Médecin-Commandant Honoraire Pierre BARNOLA et au Capitaine Honoraire André ESCALLON.

Camet blanc

Laurence et Pascal Pascal JAYMOND, Sapeur-Pompier 1^{ère} classe, Trésorier de l'Amicale et Laurence JACQUIN se sont unis samedi 28 mars en l'Eglise de la Mure.



Nous leur souhaitons une longue vie de bonheur.

UN PROMOTEUR SOCIAL

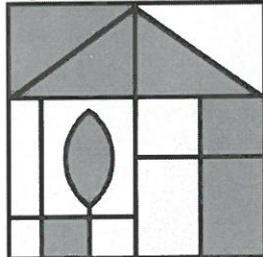
NOTRE PROFESSION ET NOTRE VOLONTÉ :

L'apport d'un savoir à toutes les collectivités locales, pour l'environnement et l'habitat.

NOTRE COMPÉTENCE :

La gestion de 19000 logements sur 180 communes.

OPAC 38



OFFICE PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'ISÈRE

47, avenue Marie-Reynoard
B.P. 2549 / 38035 GRENOBLE CEDEX 2
Tél. : 76.23.08.54 / Fax : 76.09.43.46

ENSEMBLE, PREVENIR LES RISQUES

A tous les stades d'un projet, de la conception à la réalisation, notre mission consiste à améliorer la sécurité des personnes et des biens dans les secteurs suivants :

- LE BTP ET L'ENVIRONNEMENT
- L'INDUSTRIE
- L'AERONAUTIQUE ESPACE
- LA MARINE

Dans chaque département de la région Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, au travers de ses 20 centres et de ses 3 filiales spécialisées, les hommes du Bureau Veritas sont à votre écoute.



**BUREAU
VERITAS**

**Votre
partenaire**

Région Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne
95 bis, rue Général Mangin
38100 GRENOBLE
Tél. : 76.40.40.62

Sapeurs-Pompiers, Amis Unionistes, le Cabinet COUROT,
l'assureur des Sapeurs-Pompiers de l'Isère vous prie de noter sa nouvelle adresse :
2, avenue Félix Viallet (à côté de la caserne Sapeurs-Pompiers de Grenobles 1)
38000 Grenoble
Tél. : 76 46 24 17

C.S. de Pont-de-Chéruy

Il porte désormais le nom
du Capitaine Marcel BOYER

47



Pendant le discours d'Alain TUDURI, Maire de Pont-de-Chéruy

“Le bâtiment qui se dresse devant nous n'est plus anonyme, il porte désormais un nom”.

C'est en ces termes qu'Alain TUDURI, Maire de Pont-de-Chéruy commençait son discours après avoir dévoilé le bandeau portant le nom de Marcel BOYER, Capitaine Honoraire du Centre de Secours, décédé en 1987.

L'occasion pour le premier magistrat de la commune de dire toute l'importance que son équipe municipale et lui-même portent à la sécurité, et cela avant d'ajouter : “il faut donner aux hommes les moyens et la formation nécessaires pour un maximum d'efficacité”.

L'occasion de rappeler que la municipalité venait de procéder au recrutement d'un Sous-Officier Professionnel, ce qui permettra d'améliorer encore la structure du Centre de Secours dirigé par le Sous-Lieutenant Georges BOYER.

Un Chef de Corps particulièrement ému, et on le comprend, puisque le Centre porte désormais le nom de son père.

Une cérémonie qui s'est déroulée en présence d'une foule nombreuse, de l'effectif du Centre au grand complet, des représentants des C.P.I. voisins, des Membres du Conseil Municipal.

On notait la présence de MM. Gérard DEZEMPTÉ, Conseiller Général du Canton de Pont-de-Chéruy, ainsi que de nombreux Maires des communes voisines, MM. BON (Tignieu-Jamezieu), BERRETA (Villette-d'Anthon), BIANCHI (Janneyrias), COSTA (Saint-Romain-de-Jalionas), LEFORT (Anthon), MARMONNIER (Colombier-Saugnieu).

MM. MOYNE-BRESSAND, Député et MONIN, Conseiller Régional étaient excusés.

Le Lieutenant-Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental avait tenu à être présent. Il était accompagné du Lieutenant-Colonel BLANC représentant Monsieur CHAIZE, Président de la Commission Administrative, du Lieutenant CLAPISSON représentant l'Union Départementale, du Commandant GUILLERMINET, du Capitaine MARION, Inspecteur Départemental Adjoint, Chef de Corps du Centre de Secours Principal de Bourgoin-Jallieu, du Chef NEE représentant la Gendarmerie de Pont-de-Chéruy.

Au cours de cette cérémonie la plaque portant le nom de Nicolas SEKERDJOGLOU mort en service commandé en 1971 fut dévoilée dans la salle d'honneur de la caserne, en présence de sa famille : un moment d'intense émotion.

Les sonneries réglementaires étaient interprétées par la clique “La Cyprienne” et l'Harmonie “l'Eolienne”, de Pont-de-Chéruy.

1991 = 854 sorties pour les Sapeurs-Pompiers Pontois

Le nombre des interventions reflète bien l'importance de l'activité du Centre de Secours de Pont-de-Chéruy dans le Nord-Isère.

L'EFFECTIF ACTUEL DU CORPS EST DE 28 GRADÉS ET SAPEURS-POMPIERS :

- 1 Chef de Corps, Sous-Lieutenant Georges BOYER
- 1 Médecin-Capitaine
- 1 Adjudant Professionnel Adjoint au Chef de Corps
- 1 Adjudant
- 3 Sergents
- 21 Caporaux et Sapeurs-Pompiers

LE MATÉRIEL COMPREND :

- 1 F.P.T.
- 1 F.P.T.L.
- 3 V.S.A.B.
- 1 V.S.R.
- 1 V.L.
- 1 échelle tractée 18 m
- 1 remorque poudre

- 1 G.E.R.
- 1 M.P.R. 60 m³
- 4 M.P.E.

Et comment ne pas rappeler qu'avant de convier tous les invités à prendre le verre de l'amitié, Alain TUDURI devait annoncer la création prochaine d'une Ecole de Jeunes Sapeurs-Pompiers.



JOUD S.A.

BP 13 - Z.I. CROLLES
38190 BRIGNOUD
Tél. : 76.08.00.11

PRODUITS POUR TRAITEMENT DES EAUX

Détartrage et nettoyage chimique des circuits de chauffage et climatisation.

Spécialités antitartres, antiboues, anticorrosions pour tous circuits d'eaux industrielles
Détergents industriels et spéciaux.

Diagnostics, analyses de contrôles, recommandations sur demande.

Banque Rhône-Alpes

Groupe Crédit du Nord

NORACTION

- Une nouvelle épargne pour bénéficier des opportunités de la bourse en toute sécurité.

- Noraction c'est :

- la possibilité de profiter des plus-values boursières.
- la certitude de retrouver, au choix : 100 ou 130 % du capital investi.
- les performances du CAC40 + la garantie d'un PEP.

Succursale : 1 bis, place Vaucanson - 38000 GRENOBLE - Tél. **76 88 18 18**
Siège Social : 20-22, boulevard E.Rey - 38000 Grenoble - Tél. **76 88 18 18**



Le C. S. de Saint-Martin-d'Hères

Message du Maire



Maire d'une commune de 34 501 habitants et Conseiller Général d'un canton de 6 695 habitants, j'ai totalement conscience des problèmes de sécurité qui arrivent au premier plan de mes préoccupations.

Je sais par expérience tout le dévouement qu'apportent les Sapeurs-Pompiers à l'accomplissement des tâches quotidiennes au service de la population et je m'efforce de rechercher tous les moyens pour faciliter leur action.

Jusqu'à ce jour, les autorités municipales ont démontré toute l'importance qu'elles attachent à la sécurité en accordant au Service d'Incendie et de Secours tous les moyens leur permettant de rester à la pointe de l'efficacité et de la performance.

Cette attitude responsable a créé des liens de confiance entre la population et ses Sapeurs-Pompiers.

Les habitants de Saint-Martin-d'Hères savent qu'ils peuvent dormir tranquilles : quoiqu'il arrive nos Sapeurs-Pompiers répondront à leurs appels de jour comme de nuit.

*J. BLANCHON
Maire de Saint-Martin-d'Hères
Conseiller Général de l'Isère*

Historique

L'histoire des Sapeurs-Pompiers de Saint-Martin-d'Hères est relativement récente, puisqu'elle ne débuta qu'à partir du jour où une terrible catastrophe détruisit quatre fermes au lieu-dit "Les Alloves", exploitées par le Sieur Francis JAY, fermier de M. DESGRANGES et appartenant à Mesdames, veuve SORREL, veuve PIN et au Sieur MATHIEU, peigneur de chanvre.

C'est dans la nuit du 11 au 12 décembre 1842 que les hommes, les femmes et les enfants du bourg attaquèrent les flammes avec les moyens dérisoires en leur possession, c'est-à-dire des seaux d'eau et des jets de pelletées de terre.

L'importance de cet incendie allumé par des individus criminels qui ne

furent jamais retrouvés par la Garde Nationale, éveilla l'attention des édiles de l'époque, mais il fallut attendre encore quelques années avant que l'on décida de prendre des mesures opérationnelles contre l'incendie.

C'est à Monsieur Victor Honoré PERRIN, Maire de 1846 à 1870, que revint l'initiative de créer un Corps de Sapeurs-Pompiers à Saint-Martin-d'Hères, composé alors de 35 Sapeurs-Pompiers Volontaires.

La commune n'avait pas de "pompe", aussi chaque fois qu'un sinistre important se déclarait, le Maire déléguait une équipe avec une charrette tirée par un cheval pour aller louer une pompe à bras chez un fondeur de Grenoble.

Le Conseil Municipal décida en mai 1849 l'achat de cette pompe pour le prix de 1 500 F avec ses accessoires.

Disposant d'un matériel minimum, le Corps de Sapeurs-Pompiers devenait opérationnel.

Placés directement sous les ordres du Maire, les Sapeurs-Pompiers s'exerçaient tous les dimanches matin, après l'office, sur la place du village. En mai 1851, le Conseil Municipal vota la somme de 40 F pour l'achat de deux trompettes, ainsi que 76,25 F pour finir de payer les casquettes et les ceinturons achetés l'année précédente.

La pompe à bras ne trouva un abri que trois ans plus tard, lorsque les édiles décidèrent de construire un pavillon. L'effectif du Corps passa de 35 à 40 Sapeurs-Pompiers Volontaires. Le 20 février 1862, Monsieur BRUNIERE fut nommé Capitaine Chef de Corps, et le Conseil Municipal complétait l'équipement en achetant des vestes de cuir.

Le plus important sinistre de cette époque survint le 16 août 1876, au cours duquel un Sapeur-Pompier devait trouver la mort.

En 1877, l'ancienne pompe à bras fut remplacée par une pompe à vapeur, montée sur roues et tirée par des chevaux.

EN 1889, Monsieur AVENIER prit le commandement du Corps, remplacé quelques années après par le Capitaine DAVIN qui réorganisa complètement le Corps, qui, mieux structuré, fut doté d'un règlement en 1896.

En novembre 1899, le Capitaine DAVIN partit à la retraite, il fut remplacé par le Capitaine Eugène RIBAN.

En 1926, Monsieur Eugène GOURIN fut nommé Capitaine Chef de Corps et en 1928, le Conseil Municipal acheta une motopompe. C'est le Capitaine AGUIARD qui succéda au Capitaine GOURIN.

En 1952, sur proposition du Maire, Fernand TEXIER, le Préfet nomma deux Officiers, les Lieutenants Gilbert SENECLAUZE-BERTOLO et André FELIX. A cette époque, le matériel était disposé aux ateliers municipaux.

En 1964, le Lieutenant André FELIX prit le commandement du Corps.

C'est le Lieutenant Marc GIRO-DENGO qui succéda au Lieutenant André FELIX en 1982. Enfin, en 1986, le Capitaine Gérard BRUNEL prit le commandement du Centre de Secours.

En 1966, un fourgon pompe tonne fut attribué à la ville. Le 23 janvier 1968 fut mise en fonction la première "ambulance".

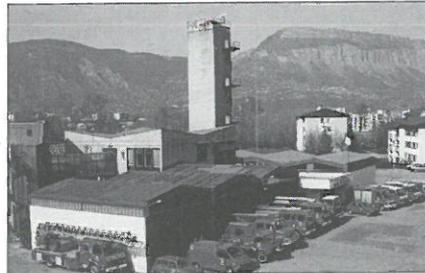
Le 1^{er} juin 1968 arriva le premier Professionnel, le Sergent-Chef Léon DELEBARRE. Le nouveau Centre de Secours vit le jour en 1972. Le financement de 1 609 000 F fut trouvé avec beaucoup de difficultés. Les travaux commencèrent en février 1971 et le 13 mai 1972 le Maire, Monsieur Joseph BLANCHON, inaugura le remarquable établissement que les Martinérois connaissent bien, sis 26, rue Henri-Wallon. Coût de l'opération : 1 609 000 F.

En 1985 le Centre de Secours fait l'objet d'une extension. Coût de l'opération : 6 467 872 F.

Description technique

L'ensemble du Centre de Secours est composé de :

a) - Tour d'exercice et de séchage d'une hauteur de 32 mètres sur une surface de 16 mètres et comportant 9 niveaux.



b) - Les garages comprenant 15 travées de 4 mètres de largeur et 12 mètres de profondeur.

c) - Les locaux techniques comprenant :

- 1/ Atelier de réparation des véhicules,
- 2/ Atelier de réparation des tuyaux,
- 3/ Atelier réparations diverses.

d) - Le bâtiment administratif comprenant rez-de-chaussée et étage sur une surface développée de 262,50 m².

Rez-de-chaussée

- Standard et locaux de permanence,
- Vestiaires,
- Sanitaires - douches,
- Local de contrôle Appareils Respiratoires Isolants,
- Salle de sport,
- Local infirmerie et réserve produits.

Premier étage

- Bureau du Chef de Corps,
- Bureaux des Officiers Adjoints,
- Locaux des plans - Prévision-Prévention,
- Secrétariat,
- Comptabilité,
- Dortoir,
- Salle de repos,
- Cuisine,
- Bureau des rapports,
- Bureau comptabilité.

Esthétique et fonctionnel, le Centre de Secours implanté sur un terrain de 5 935 m² reflète le souci de la Municipalité d'offrir les meilleures conditions de travail aux Sapeurs-Pompiers de la commune, afin de permettre le maximum d'efficacité en ce qui concerne la protection des personnes et des biens.

Généralités

Le Centre de Secours intervient sur un secteur comprenant 10 communes dont 5 disposent d'un Centre de Première Intervention, soit une population de 59 000 habitants, plus environ 5 000 étudiants (Campus Universitaire) répartis sur une superficie de 7 085 hectares.



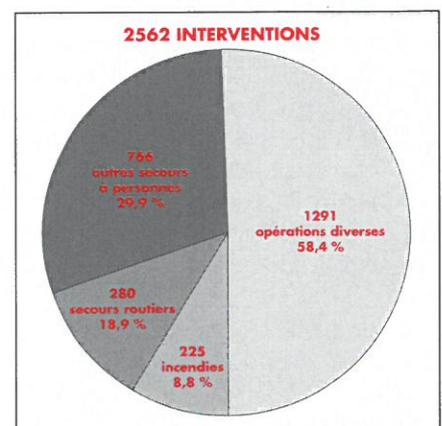
Le secteur d'intervention est limité à l'est par la chaîne de Belledonne et au nord-ouest par la rivière Isère.

L'effectif

Le Centre de Secours est un Corps Mixte, comprenant 40 Sapeurs-Pompiers Professionnels dont 3 Officiers et 24 Sapeurs-Pompiers Volontaires dont un Officier et un Médecin-Capitaine.

Les interventions

Le nombre annuel d'interventions est en constante évolution, il faut certes le regretter, mais il s'agit d'une évidente progression, ainsi en 1984, le Centre de Secours intervient 1 871 fois et en 1991, 2 562 fois, soit un pourcentage de 37 % d'augmentation.



Le parc à matériel

1 E.P.A. - 1 F.P.T. 2000 - 1 F.P.T.L. 4x4 - 1 F.P.T.L. - 1 C.C.F.M. RVI - 1 C.C.F.M.



Unimog - 2 V.S.A.B. Master - 1 C.I.D. - 1 V.S.R. - 1 Brigade fluviale - 1 Zodiac - 1 Ford Transit - 1 Véhicule Grimp - 1 F.P.T. Berliet - 1 M.P.R. - 1 Lance Canon - 1 Remorque Turbex - 1 Moto Ventilateur - 1 Remorque Poudre - 1 Remorque Etalement - 1 Remorque Emulsifiant - 1 Groupe Eclairage - 1 Remorque Antipollution - 1 M.P.R. - 2 V.T.U. - 1 V.L. R11 - 1

V.L. Super 5 - 1 V.L. 104 - 1 V.L. 4L.

Il faut ajouter aux missions classiques du Centre de Secours la Prévention et la Prévision, ensembles de mesures destinées à éviter l'écllosion de l'incendie et à permettre la mise en œuvre dans les délais les plus courts des moyens les plus appropriés à juguler un fléau dès sa naissance.

La standardisation des matériels a permis une avance non négligeable de la sécurité dans son ensemble.

Les ordinateurs permettent le traitement de textes, tant en ce qui concerne les établissements placés sous la responsabilité du Maire, qu'en ce qui

concerne l'élaboration des plans de secours et l'établissement des rapports de chacun des Sapeurs-Pompiers chargés des contrôles.

La mise en place de la Commission Communale de Sécurité de Saint-Martin-d'Hères (arrêté n° 88-204 du 15/01/1988) permet un contrôle aussi rigoureux que possible des Etablissements recevant du public.

Enfin, il ne faut pas oublier l'effort financier de la Municipalité qui depuis de nombreuses années permet, en dehors de l'investissement important concernant les locaux et les matériels, le fonctionnement d'un Centre de Secours.

51

Effectif au 1^{er} mai 1992

Sapeurs-Pompiers Professionnels

Capitaine Gérard BRUNEL
Lieutenant Jean MARSEILLE
Lieutenant Armand BERNARD

Adjudant-Chef Alain CHAPAYS
Adjudant-Chef Maurice DEMARE
Adjudant-Chef Jean-Louis DELEBARRE
Adjudant-Chef Bernard DURAND
Adjudant-Chef Daniel PATRICO
Adjudant-Chef Marcel SENECLAUZE

Adjudant Jean-Yves BROIZAT
Adjudant Christian DELEBARRE
Adjudant Patrick MONVOISIN

Sergent Jean-Louis SAIANI

Caporal-Chef Jean-Pierre AUDEBERT
Caporal-Chef Fernand AMBROSIANO
Caporal-Chef Christian ARRIBERT
Caporal-Chef Olivier BARD
Caporal-Chef Daniel BERGER
Caporal-Chef Camille BRUN
Caporal-Chef Alain CARRE
Caporal-Chef Jacky CLEMENT
Caporal-Chef Jean-Marc CORMONS
Caporal-Chef Bernard COURNUT

Caporal-Chef Jaques CRESPI
Caporal-Chef Yves DELMONTE
Caporal-Chef Dominique DRUFFIN
Caporal-Chef Patrick LACOUR
Caporal-Chef Thierry PICCARRETA
Caporal-Chef Patrick RANQUE
Caporal-Chef Jean-Pierre RUIZ
Caporal-Chef Marc SMOTER
Caporal-Chef Marc THOMASSIN
Caporal-Chef René VINCENT

Caporal Christian CLEMENT
Caporal Philippe CLUZE

Sapeur-Pompier Fabrice BUISSON
Sapeur-Pompier Bernard CHENEVEZ
Sapeur-Pompier Frantz CHRETIENNOT
Sapeur-Pompier Thierry LENFANT
Sapeur-Pompier Christophe CRESPI

Sapeurs-Pompiers Volontaires

Médecin-Capitaine Elisabeth ROCIPON

Lieutenant André CONTAMIN
Adjudant-Chef Georges MATHONNET

Sergent Jean SCARLATA

Caporal-Chef Vincent AULETTO
Caporal-Chef Charles BUCCI
Caporal-Chef Antonio CASO
Caporal-Chef Manuel DA SILVA
Caporal-Chef Jean-Luc DOLEAC
Caporal-Chef André GALIGNE
Caporal-Chef Yves RUIZ

Caporal Patrick AUGIER
Caporal Gilles DOLEAC
Caporal Eric RUMOLO

Sapeur-Pompier Joël BADIN
Sapeur-Pompier Francis BERGER
Sapeur-Pompier Guido CASO
Sapeur-Pompier Christophe CRESPI
Sapeur-Pompier Frédéric DURAND
Sapeur-Pompier Philippe FERRATON
Sapeur-Pompier Eric ORCEL
Sapeur-Pompier Pascal PIQUARD
Sapeur-Pompier Mickaël SEEBACH
Sapeur-Pompier François VIANA

Secrétariat du Centre de Secours :
Anne-Marie COSTE

Case réservée au n° 15642

C. S. La Tour-du-Pin

52



C'est en présence de Monsieur Francis SPITZER Sous-Préfet, Alain MOINE-BRESSAN Député, Jean BOURDIER Maire et Conseiller Général, GENTIL commandant la brigade de gendarmerie, le Capitaine Jean GAUTHIER ancien Chef de Corps, René SALLAMAND Président des Anciens Sapeurs-Pompiers du secteur, les Maires des communes, les Chefs de Corps ou leurs représentants des Centres de Première Intervention, le Médecin-Capitaine Pierre ANTONIOZ BLANC, qu'a eu lieu au Centre de Secours, cette importante remise de diplômes, nominations et décorations.



Caporal-Chef :
GAUTHIER Michel
COLETTE Pierre
FRETY Christian

Sergent-Chef :
PILOZ Jean-Noël
HERBIN Michel

Diplômes

B.N. : DUMONT Jérôme, MARICHY Fabrice.
Animation : BLOYON Jean-François.
Sauvetage déblaiement : BUTTIN Laurent.
Conduite hors chemins : GAUTHIER Michel.

Médailles 1991

Vermeil :
SILVAIN Camille.

Mérite Départemental :
FERRAND Max
SALLAMAND René.

*Le Chef de Corps
Lieutenant Max FERRAND*

Nouvelles recrues 1990-1991

Nouvelles recrues 1990-1991
MARIGNY Fabrice
DUMONT Jérôme
COLETTE Pierre
OURMAN Frédéric
DAVID Christophe

Nominations 1991

Caporal :
OURMAN Thierry
OLIER Thierry

Nos Peines

C'est avec beaucoup de peine que les Sapeurs-Pompiers de La Tour-du-Pin ont assisté aux funérailles de trois des leurs :
PARIS Victor 72 ans, 40 ans de service.
GUILLAUD Louis 80 ans, 26 ans de service.
POUGET Marcel 60 ans, 18 ans de service, plus un mandat de Conseiller Municipal au Service du Centre de Secours.

Lieutenant Max FERRAND

C.P.I. Fitilieu

La section sport de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Fitilieu envisage, sous la tutelle de la municipalité, d'effectuer le déplacement jusqu'à Vérines sous la forme d'un relais mixte : course à pied-vélo.

Les municipalités de Fitilieu et de Vérines (petite commune de Charente-Maritime) ont signé au mois d'août 1991 un protocole de jumelage, et dans le cadre de celui-ci, les Fitiliards rendront visite à leurs collègues les 21, 22 et 23 août 1992.

Profitant de l'occasion, l'idée d'effectuer le déplacement sous la forme d'un relais germa dans la tête du Sapeur-Pompier Raphaël FAURE bien connu dans le milieu sportif par ses qualités de crossman ; il n'eut aucun problème pour convaincre ses camarades sportifs de l'accompagner.

Le parcours est long d'environ 650 km, les relais devraient faire environ 5 km pour les coureurs à pied (7 au total) et 30 km pour les cyclistes (4 cyclistes par groupe de 2).

Chaque participant devant prendre 7 relais.

L'entraînement de tous les Volontaires s'intensifia tout au long de l'hiver, avec des tests d'endurance.

Aidé par le Sergent Christian PANIER pour la partie "Intendance" et relation avec la municipalité et autres administrations, l'objectif semble actuellement en bonne voie.

Les Sapeurs-Pompiers de Fitilieu font actuellement confectionner des Pin's pour aider au financement et cherchent aussi d'éventuels sponsors.

Nous profitons aussi de cet élan pour rappeler à tous nos camarades que l'Amicale organisera son 9^{ème} Parcours Sportif le samedi 9 mai à partir de 15 heures.

3 épreuves au programme : individuelle, en relais avec 2 Sapeurs-Pompiers et en relais avec 4 Sapeurs-Pompiers, les concurrents pouvant, bien entendu effectuer 1, 2 ou les 3 épreuves.

Pour l'Amicale : Caporal Bruno VEYRET

atelier de la gère architecture - urbanisme

Bernard PARIS
Architecte Urbaniste

12, rue Albert Thomas - 38200 Vienne
Téléphone : 74.85.31.16 - Télécopie : 74.85.66.20

Alpes Bois Construction S.A. Charpentes et Ossatures Bois

Usine de Pont Evêque

Z.I. Montplaisir
B.P. 52 - 38780 PONT EVEQUE

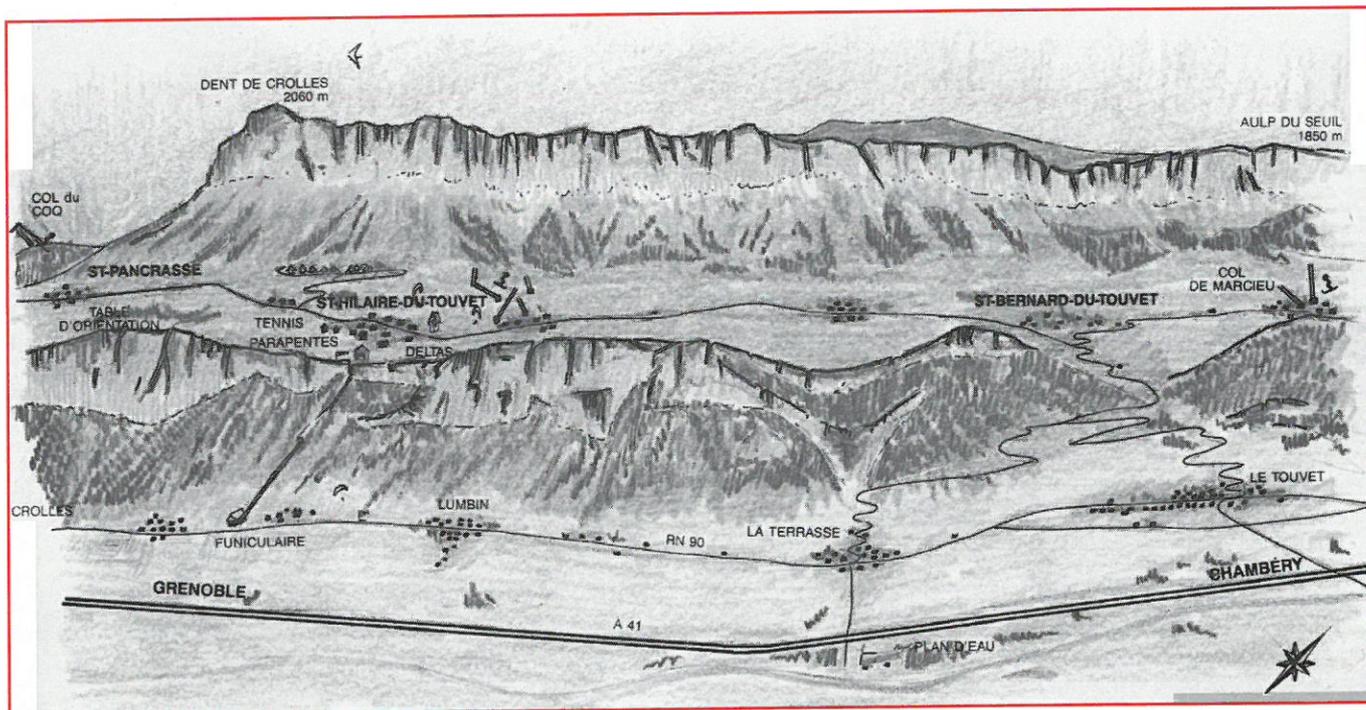
Tél. : 74.85.99.14
Fax : 74.57.24.42

Usine de Tavel

Route de Valliguières
30126 TAVEL

Tél. : 60.50.17.22
Fax : 66.50.08.42

C.P.I. Petites Roches



Situation géographique

Le C.P.I. du Plateau des Petites Roches est situé sur un site montagneux de 900 à 2 000 m d'altitude ; il s'étend sur une superficie de 4 100 hectares pour une population qui atteint environ 2 000 habitants. Il est distant de 25 km de Grenoble et 15 km du Touvet, d'où des interventions à risques naturels entraînant certaines manœuvres (ex : Avalanches).

Avalanche à Saint-Hilaire-du-Touvet

Grenoble - Comme nous le relatons par ailleurs, une avalanche a occasionné des dégâts dans les dépendances du centre de cure et du centre médico-chirurgical, à Saint-Hilaire-du-Touvet. Elle a fait également un blessé, le conducteur d'un chasse-neige, qui a eu des côtes brisées. Mais un important dispositif a été mis en place pour sonder l'avalanche, au cas où elle aurait emporté d'autres personnes.

Sous les ordres du Capitaine BELLET, Adjoint au Commandant de Compagnie de Grenoble, des Gendarmes du Touvet, de Goncelin, de Pontcharra, de Saint-Ismier, les C.R.S. de la 47^e et leur chien, les Sapeurs-Pompiers de la région, et des militaires du 93^e, sans oublier de nombreux bénévoles ont fouillé l'imposante masse neigeuse jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ils n'ont, à l'heure où nous écrivons, découvert aucune victime.

Extrait de presse - 1981

Plateau des Petites-Roches Pompiers Manœuvre avalanche

Une manœuvre avalanche a été organisée par les Sapeurs-Pompiers du plateau des Petites-Roches (centre spécialisé de secours en montagne), afin d'améliorer leur technique et de sensibiliser le personnel des stations du plateau.

A cette occasion, le G.R.I.M.P. de Grenoble (Groupe de Recherche et d'Intervention en Milieu Périlleux), le Lieutenant-Colonel PAILLE et l'unité canine de Saint-Martin-d'Hères sont venus conseiller ou aider les participants à cet exercice.

Sur la coulée qui s'est produite fin mars dans les "Gorges", les sauveteurs ont réussi à dégager, avec l'aide du chien Jok, un mannequin et une "victime volontaire", ensevelie sous deux mètres de neige, pendant deux heures.

La neige dure et tassée n'a pas facilité le travail des sauveteurs, mais Jok, chien de métier, n'en a pas été gêné.

Après cette manœuvre, une discussion générale a permis de dégager les points positifs ou négatifs.

Jusqu'à la dernière minute la météo a laissé planer un doute quant à la réalisation de cet exercice. Malgré le manque de neige de cette année, les Sapeurs-Pompiers n'ont pas oublié les menaces qui pèsent sur le plateau.

A NOTER :

Commémoration :

1945 Les anciens combattants et prisonniers de guerre des Petites-Roches sont priés d'assister aux cérémonies devant les monuments aux morts de Saint-Bernard à 10 h 30, Saint-Hilaire à 11 h 30, Saint-Pancrasse à 12 h. Dépôt de gerbes.

Extrait de presse

Routes coupées

A Saint-Hilaire-du-Touvet, vers 17 h 30 une avalanche partie du pied du rocher du Midi, est passée entre le centre de cure des étudiants et le centre médico-chirurgical, endommageant au passage les dépendances du second établissement avant d'arriver sur une route, la C.D. 30 où elle a emporté une voiture qui, fort heureusement était vide d'occupant. Son propriétaire est M. Yves BERTHET.

D'autre part, un chasse-neige a été emporté par l'avalanche. Son conducteur, M. Jacques LAGARDE a pu être dégagé à temps. Il est légèrement blessé, De très nombreux sauveteurs : Gendarmes, C.R.S., Pompiers et bénévoles avec l'aide d'un chien ont poursuivi leurs recherches dans la nuit. Il est à noter qu'aucun pensionnaire des établissements médicaux n'a été porté disparu.

Extrait de presse - 1981

Historique

A l'origine, les trois communes "Saint-Pancrasse, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-Bernard-du-Touvet" constituant le plateau des Petites-Roches possédaient chacune leur propre Corps.

C'est en 1976 sous la conduite des Maires des trois communes que naquit le S.I.V.O.M. du plateau des Petites-Roches, d'où le rattachement des trois Corps et la création du C.P.I. du plateau des Petites-Roches à Saint-Hilaire-du-Touvet commandé par le Sous-Lieutenant Paul RIBOT qui, quittant ses fonctions, après avoir mis en place et formé le C.P.I., fut succédé dans ses fonctions de Chef de Corps par l'Adjudant Henri CHATAIN, puis par le Sous-Lieutenant Bernard PAPET, Chef de Corps actuel.



Sous-Lieutenant Paul RIBOT



Adjudant Henri CHATAIN



Sous-Lieutenant Bernard PAPET

Matériel et effectif

Le C.P.I. est équipé actuellement de :

- 1 F.P.T. Mercedes 911 4x4 de 1976
- 1 V.L. Lada 4x4 de 1983

Il dispose aussi du petit matériel nécessaire aux victimes de la circulation et accidentées de montagne (appareils d'oxygénothérapie, trousse d'urgence, attelles, matelas coquille, perche piguillème, plan dur, deux sacs équipés secours en montagne "cordes, casques, harnais, mousquetons...").

Il se compose de :

- 1 Sous-Lieutenant Chef de Corps
- 1 Médecin-Capitaine
- 1 Sergent-Chef
- 1 Sergent
- 3 Caporaux-Chefs
- 1 Caporal
- 2 premières classes
- 10 Sapeurs-Pompier



Lada 4x4 et FPT Mercedes



Corps des Sapeurs-Pompier

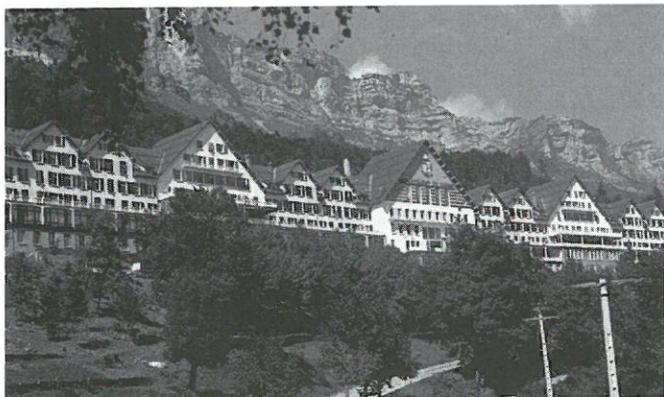


2 nouvelles recrues

Risques et interventions

Chaque année, nos Sapeurs-Pompiers suivent des stages ou des recyclages leur permettant de pouvoir intervenir en toute quiétude et dans tous les domaines avec un maximum de connaissances. Ils doivent en outre assurer la protection de trois établissements (photos ci-contre) de soins d'une totalité de 700 lits "cardiaques, handicapés, convalescents" d'où le besoin de manœuvres d'évacuation en établissement hospitalier.

56



Le Centre Médico-Chirurgical
"Les Petites-Roches"
Etablissement public départemental autonome



Le Centre Médical Rocheplane
Etablissement privé à but non lucratif

Plateau des Petites-Roches

Manœuvre des Sapeurs-Pompiers

Thème de la manœuvre :

Plusieurs victimes demandons renfort

Au C.M.C. (Centre Médico-Chirurgical), un feu s'est déclaré dans la pharmacie, au 1^{er} étage. L'alerte est rapidement donnée. Peu après, le C.P.I. des Petites-Roches est sur les lieux. Plusieurs victimes sont à déplorer, le feu prenant de l'importance, le C.S. du Touvet est appelé en renfort.

Les malades gênés par la fumée ont été évacués par le personnel soignant ; cette fumée rendant obligatoire le port des A.R.I. (Appareil Respiratoire Isolant) par les Sapeurs-Pompiers.

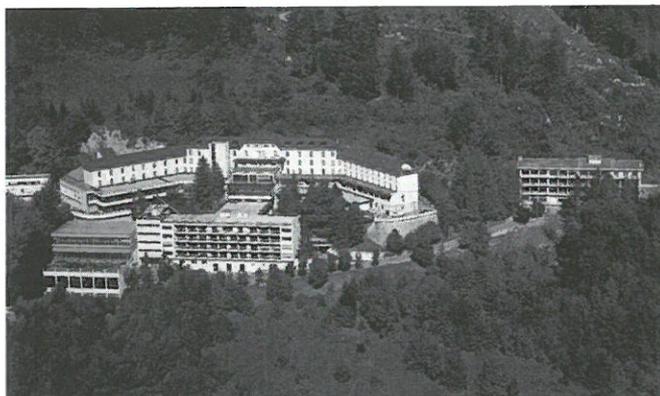
Grâce aux efforts conjugués des employés de l'établissement et de l'ensemble des Sapeurs-Pompiers, le sinistre est circonscrit.

Heureusement tout ceci n'était qu'une manœuvre destinée à familiariser les Sapeurs-Pompiers Volontaires aux Centres Médicaux de Saint-Hilaire-du-Touvet.

Vu l'importance de ce bâtiment, il est vraisemblable qu'en cas d'alerte réelle le Centre de Secours de Villard-Bonnot (2^e appel après le Touvet) interviendrait obligatoirement.

Cet exercice a pu se réaliser grâce au concours de la direction du C.M.C. et sous la surveillance du Colonel PAILLOT.

Extrait de presse



Le Centre Médico-Universitaire
Daniel DOUADY
Etablissement privé à but non lucratif



Interventions 1990

108 sorties

- 3 feux de cheminée
- 9 accidents de circulation
- 8 accidents delta parapente
- 1 recherche de personne
- 14 sécurités et surveillances
- 1 feu de voiture
- 10 feux de broussaille
- 2 incendies de maison
- 11 secours à personne (malaise cardiaque, fracture, chute)
- 1 feu de forêt
- 44 inondations (maison, immeuble)
- 11 sorties diverses (toiture arrachée, débouchage égout, nid de guêpes)
- 1 secours en montagne

Interventions 1991

73 sorties

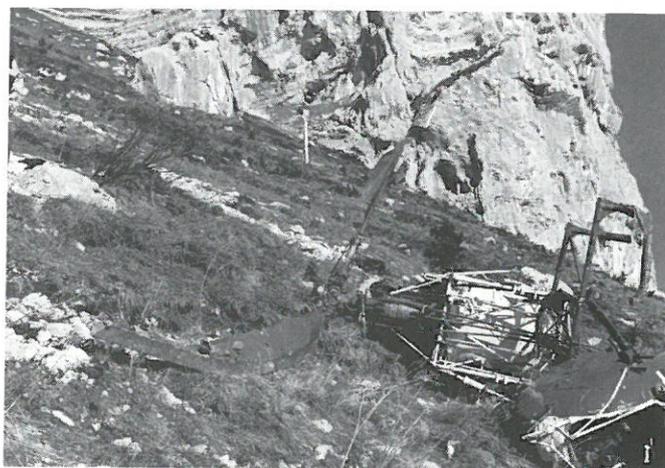
- 12 incendies
- 11 accidents de circulation
- 5 accidents delta parapente
- 15 assistances de personnes en danger (malaise cardiaque, fracture de membres)
- 2 inondations
- 2 secours en montagne
- 26 divers (surveillance, secours sur piste de ski, recherche de personne, feu de voiture, secours à chien, nid de guêpes, débouchage égout...).

Accident de la circulation en ravin

Sur les routes sinueuses et dangereuses de montagne, les Sapeurs-Pompiers sont souvent appelés pour secourir de nombreuses victimes dont le véhicule a quitté la route.



Véhicule toupie à béton ayant manqué un virage (40 mètres de saut environ)



Accident d'hélicoptère à Saint-Hilaire du Touvet

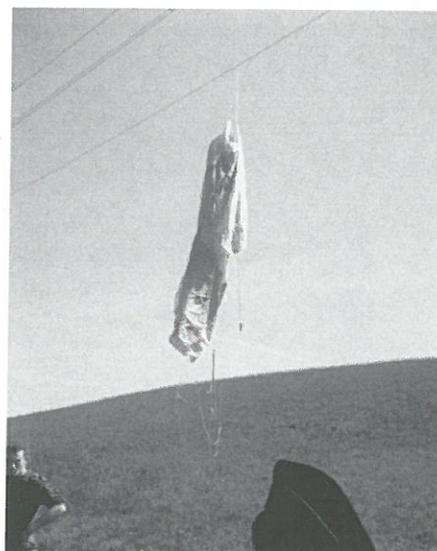
Nombreuses constructions de maisons en bois, toutes ces maisons ont une cheminée comme chauffage d'appoint, cela entraînant de nombreux feux de cheminée et incendies.



Incendie d'une grange

Parapente et delta

Malgré une fréquentation exceptionnelle du site de vol libre, les risques d'accidents de delta-parapente sont minimes, mais demeurent néanmoins et sont parfois spectaculaires.



Accident de Delta sur ligne haute tension (15 000 volts)

En raison du terrain dénivelé et du site montagneux, nos Sapeurs-Pompiers doivent intervenir en collaboration avec le G.I.G.M. à de fréquentes interventions de secours en montagne.



Descente en rappel pour le sauvetage d'un animal

Avalanches

Vu sa situation géographique, le Plateau des Petites-Roches est classé zone à risques ; en effet, les avalanches sont fréquentes le long de la falaise malgré la présence de nombreux paravalanches.

Souvent amorcées par des chutes de corniches neigeuses, elles se déclenchent vers 1 600 m et échouent vers 1 000 m à hauteur des établissements et des habitations.



Route d'accès du C.M.C. et du C.M.U.D.D. après l'avalanche

Activités touristiques

Le plateau des Petites-Roches étant classé site touristique pendant les saisons estivales, été, hiver, la population du plateau double quasiment.

Il faut savoir que le plateau offre de multiples possibilités de loisirs :

1°) Durant l'été, de nombreux randonneurs empruntent les sentiers et chemins touristiques, moyenne montagne du plateau.

2°) L'école d'escalade, avec ses deux sites situés à Saint-Pancrasse, attire de nombreux adeptes.

3°) Avec une fréquentation annuelle exceptionnelle, le site de vol libre à Saint-Hilaire-du-Touvet, un des premiers mondial, attire pendant le mois de septembre au moment de la coupe Icare et du festival international du film de vol libre plus de 10 000 personnes.

4°) En hiver, le Plateau ouvre ses trois stations de ski :

- une sur la commune de Saint-Pancrasse, située au Col du Coq,
- une sur la commune de Saint-Hilaire,
- une sur la commune de Saint-Bernard, située au Col de Marcieu,

offrant de nombreuses pistes de ski alpin et nordique.

5°) Pendant ses cinq mois d'exploitation, le funiculaire de Saint-Hilaire, avec sa plus forte pente d'Europe : 83 % transporte 40 000 visiteurs sur le plateau.



Le C. P. I. de Saint-André-le-Gaz

Historique

59

Création de la section

La création de la section (coût 22 000 F) date de 1935. Elle a été réalisée par la municipalité Serrières, sur rapport de M. GILLET.

Composition du 1^{er} Corps

- 1 Sous-Lieutenant
- 1 Sergent
- 2 Caporaux
- 10 Sapeurs-Pompiers

Chefs de Corps successifs

- M. Marcel GUIGAL (1935-1950)
- M. Germain ARGOUD (1950-1965)
- M. Henri ARGOUD (1965)

Quelques interventions exceptionnelles

Parmi les multiples interventions effectuées par le 1^{er} Corps citons la levée des corps, la mise en bière et les funérailles des victimes de la tragédie du 8 juillet 1944, fusillées par les allemands et les miliciens et en 1944 également le transbordement de chevaux, étalons du Centre d'Annecy, de la gare de Saint-André à celle de Fitialieu (la voie ayant été dynamitée au pont de la Creuse entre ces deux communes).

Corps Actuel

Effectif

Effectif assez important pour une commune de 1940 habitants : 23 Volontaires dont :

- 1 Lieutenant Chef de Corps, M. H. ARGOUD
- 1 Sous-Lieutenant Chef de Corps Adjoint, M. J.-Cl. PRIMARD
- 1 Adjudant-Chef, M. P. PONCET
- 3 Caporaux, MM. C. BUISSON, D. LOVISON, T. VERGER
- 17 Sapeurs-Pompiers

Ces Sapeurs-Pompiers appartiennent à toutes les catégories professionnelles : artisans, ouvriers, étudiants.



Equipement

Notre Corps possède

- 1 F.P.T.
- 1 P.S.



- 1 V.T.U.
- 1 P.S. 4x4
- 2 motopompes (remorquables)
- 2 groupes électrogènes - vide-cave
- matériel de désincarcération + petit matériel



Interventions

Le nombre d'interventions augmente d'année en année avec cependant une régression appréciable en 1991 :

1984 :	43	interventions
1985 :	48	"
1986 :	72	"
1987 :	45	"
1988 :	168	"
1989 :	113	"
1990 :	163	"
1991 :	85	"

Locaux

Les locaux ont un accès facile et sont situés au centre du village ceci permettant d'être assez rapidement sur toute intervention. Ils ont été construits en 1969-1970.

A noter, dernièrement, la reprise du 1^{er} local du Corps qui avait été affecté à la voirie.

Equipe sportive : palmarès 91

Challenge de la qualité à Vienne, le 4 mai 1991

• au parcours sportif		
C. BUISSON	1'43"	12 ^{ème}
D. PAVIOT	1'54"	
TAILLEFER	2'04"	

• au saut en hauteur	
E. FERRAND	1,63 m : 3 ^{ème}
• au 1 000 m	
P. BONNAUD :	6 ^{ème}
• au 100 m	
J.-M. VERGER :	3 ^{ème}

Parcours Sportif de Fitialieu,
le 25 mai 1991

J.-M. VERGER :	6 ^{ème}
M. VEYRET :	13 ^{ème}
L. TAILLEFER :	7 ^{ème} (Junior)

Parcours Sportif de Crémieu,
le 1^{er} juin 1991

J.-M. VERGER :	2 ^{ème}
----------------	------------------

Parcours Sportif de Vienne,
le 15 juin 1991

J.-M. VERGER, classement non parvenu mais bon temps.

Parcours du groupement de Dolomieu,
le 30 juin 1991

Equipe Senior :	4 ^{ème}
(C. et J ASTIER., C. BUISSON, J.-M. VERGER).	
Equipe Junior :	2 ^{ème}
(D. PAVIOT, L. TAILLEFER, E. FERRAND, C. GUILLOUD).	

Cross de la Sainte-Barbe à Seyssinet,
le 30 novembre 1991

J.-M. VERGER :	37 ^{ème}
P. BONNAUD :	49 ^{ème}
E. FERRAND :	23 ^{ème} (Junior)

Tour pédestre de La Tour-du-Pin,
le dimanche 14 décembre 1991

Relais :	4 ^{ème} au général et 2 ^{ème} S.P.
(C. BEYDON, D. PAVIOT, B. MANON, J.-M. VERGER)	
Individuel :	
B. MANON :	11 ^{ème}
J.-M. VERGER :	19 ^{ème}

De plus, en juin 1991, l'Amicale a organisé le tournoi de football du 4^{ème} secteur avec la participation de 17 équipes.

A noter : le Pin's du Centre de Première Intervention est arrivé, il est disponible auprès de tous les Sapeurs-Pompiers.

SOCIETE BEARNAISE DES GAZ LIQUEFIES "SOBEGAL" FILIALE GROUPE ELF AQUITAINE

Z.I. - Rue de l'Industrie - 38420 DOMENC

- Conditionnement de gaz de pétrole liquéfiés
- Entretien de citernes
- Interventions sécurité sur stockage en clientèle

Tél. : 76.77.14.90
Fax : 76.77.42.25

Le C.P.I. de Voreppe

De 1921 à nos jours

61

Historique

Créée en 1921 la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Voreppe comprenait deux sections l'une à Voreppe, l'autre au Chevallon commandées par un Capitaine et un Lieutenant. L'effectif était de 50 personnes. Deux pompes à bras aux bronzes et laitons rutilants composaient le principal matériel d'intervention. L'alerte était donnée par le tocsin et un cycliste désigné qui avertissait la population à l'aide d'une clochette.

En 1925 le moteur thermique d'une pompe IRION de 60 m³ vint révolutionner la technique. Les démarrages à la manivelle ne devaient leurs succès qu'à quelques spécialistes attachés à leur machine comme un mécanicien à sa locomotive et qui savaient doser savamment starter et accélérateur tout en respectant les caprices de Dame Magnéto.

Aujourd'hui, le petit bourg rural est devenu une petite ville de 8 668 habitants pour une superficie de 2 865 hectares. Les axes routiers que sont les R.N. 75 - R.N. 85 et R.D.3 favorisent naturellement les sorties pour A.V.P. (89 pour 1991).

L'importante zone industrielle de Voreppe Moirans est une potentialité de risques divers et nouveaux qui demandent une étroite collaboration avec le Centre de Secours de Moirans dont nous dépendons.

Les locaux

Géographiquement bien situés, les bâtiments anciens demandent de nombreux travaux pour les rendre fonctionnels. L'effort des Elus locaux s'est porté en 1990 à la demande des Sapeurs-Pompiers à la création d'un vestiaire sanitaire. Il reste encore beaucoup à faire.

Le matériel d'intervention

- d'un V.L. Espace Renault acheté d'occasion par l'Amicale équipé pour les premiers soins et le balisage
- 1 V.I.D. J5 Peugeot
- 1 C.C.I. Citroën de 3 000 litres et pompe 60 m³
- 1 C.C.F.M. Renault 88-150
- 1 M.P.P. 30 m³
- 2 groupes électrogènes de 2 Kwa
- 6 A.R.I.

Interventions en 1991

- 398 appels pour intervention
- 89 accidents routiers
- 48 assistances à personne
- 50 incendies (dont 2 canulars)
- 95 nids d'insectes
- 9 ascenseurs
- 50 inondations
- 52 interventions diverses
- 5 erreurs d'alerte (hors commune)

Nous avons apporté les premiers soins auprès de 141 blessés et nous déplorons avoir constaté 3 décès lors d'interventions.

NOUS COMPTABILISONS :

- 2 964 présences
- 2 710 heures de présence

Lors des dégâts des eaux du 22 novembre nous avons assuré 31 interventions.

Personnel

TOUS À LA UNE !

La Brigade des Sapeurs-Pompiers de Voreppe compte 25 Bénévoles :

- l'Adjudant-Chef Pierre PIEMONTESE, Chef de Corps
- l'Adjudant Jean-Claude TEPOZ, Adjoint
- le Sergent-Chef Yves BRETTON
- le Sergent André GALLO
- le Sergent Roger EMPTAZ-COLOMB
- le Caporal Jean-Luc ALLEGRET
- le Caporal Jean-Paul PEYLIN
- le Caporal Daniel SANCHEZ
- le Sapeur-Pompier 1^{re} Classe René GLENAT
- le Sapeur-Pompier 1^{re} Classe Gérard PONCET
- le Sapeur-Pompier Lionel BATTIER
- le Sapeur-Pompier Stéphane DELOOZE
- le Sapeur-Pompier Alain DENAT
- le Sapeur-Pompier Vincent DALL'OMO
- le Sapeur-Pompier Bernard FAURE-VINCENT
- le Sapeur-Pompier Pierre HERENGER
- le Sapeur-Pompier Marc MORONI
- le Sapeur-Pompier Damien MORONI
- le Sapeur-Pompier Michel PAILHES
- le Sapeur-Pompier Patrick PLANCHE
- le Sapeur-Pompier Christian SAGE

Bientôt le 70^e Anniversaire

La semaine du 2 au 8 novembre 1992 sera marquée par la commémoration du 70^e anniversaire de la création de la Compagnie.

A cette occasion une exposition de matériel ancien, casques, habillement aura lieu salle Armand Pugnot.

Le point fort de cette manifestation sera la démonstration de gymnastique exécutée par 32 Moniteurs des Sapeurs-Pompiers de Paris, le samedi 7 novembre, au gymnase l'Arcade à Voreppe.

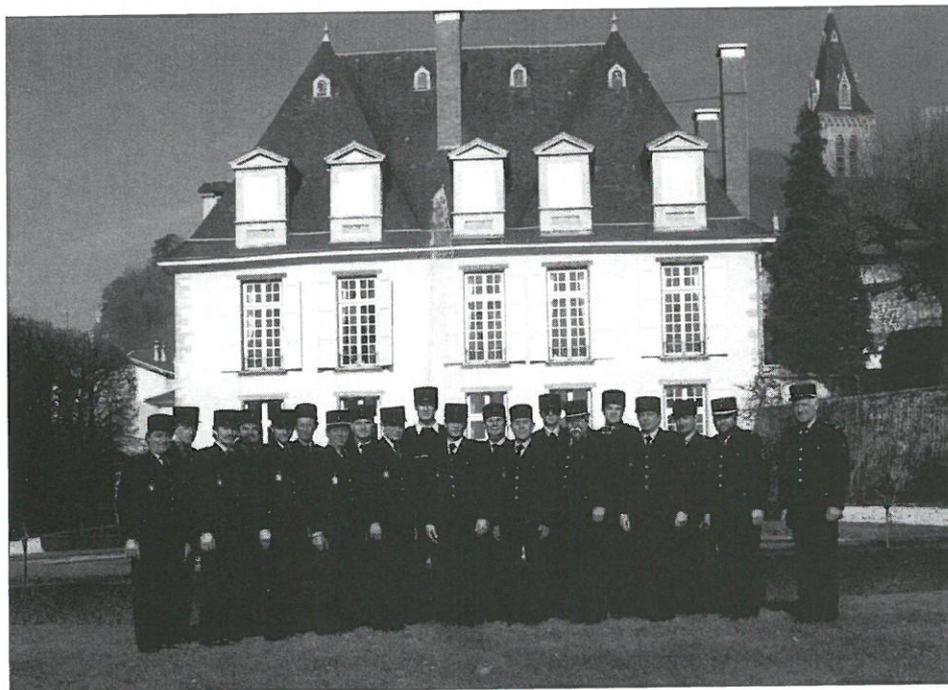
La première partie du spectacle sera réservée aux Jeunes

Sapeurs-Pompiers de Moirans.

Afin qu'un nombre maximum de personnes puissent assister à ce spectacle, le prix des places a été volontairement fixé à 30 F.

Les Sapeurs-Pompiers de Voreppe tiennent à remercier Monsieur André NAEGELEN et l'Equipe Animation de la ville qui les ont encouragés et aidés dans la réalisation de ce projet.

Amis Pompiers et Amis des Sapeurs-Pompiers, rendez-vous le 7 novembre 1992.



- le Sapeur-Pompier Stéphane D'AMBROSI
- le Sapeur-Pompier Joël GOUVIN
- le Sapeur-Pompier Jérôme GENTIL
- le Sapeur-Pompier Lionel VERCHERE

AVEC LES SPÉCIALITÉS SUIVANTES :

- 22 B.N.S.
- 17 Ranimations
- 13 Secours routiers
- 1 Moniteur de secourisme
- 11 Permis poids lourds
- 2 Conducteurs Hors Chemin
- 2 Initiations feux forêts

Sapeurs-Pompiers, Amis Unionistes, le Cabinet COUROT,
 l'assureur des Sapeurs-Pompiers de l'Isère vous prie de noter sa nouvelle adresse :
 2, avenue Félix Viallet (à côté de la caserne Sapeurs-Pompiers de Grenobles 1)
 38000 Grenoble
 Tél. : 76 46 24 17



RALLYE Super



Et... la FNAC

30 BOUTIQUES A VOTRE SERVICE
26-28, cours Berriat - 38000 Grenoble



C. P. I. La Verpillière

Historique

Lorsque en 1920, la municipalité crée le Corps de Sapeurs-Pompiers, La Verpillière compte alors 1 300 habitants. L'effectif est de 26 hommes et dispose d'une "pompe à incendie et du matériel de service indispensable".

Le Lieutenant BARROZ est le premier Chef de Corps.

Les informations et anecdotes qui suivent sont extraites des comptes-rendus de réunions du Conseil Municipal.

En 1927, le Conseil Municipal décide qu'une bouche d'incendie sera créée chaque année jusqu'à l'achèvement complet du réseau de défense. En 1930, une lance "65/70 orifice 20 mm sans robinet" coûte 95 F alors qu'une longueur de tuyau de "25 mètres spécial incendie" en 45 mm coûte 250 F. Cette année-là, le devis concernant l'achat de matériel s'élève à 30 144 F ; il est soumis à l'approbation de Monsieur le Commandant PEGOUD, Commandant des Sapeurs-Pompiers de la ville de Lyon. Sur ces 30 144 F, une subvention de 9 000 F est accordée par le Ministre de l'Intérieur.

L'achat d'une moto-pompe Drouville type R/6, moteur de 10 chevaux, débit horaire 45 m³ environ, sur roues bois cerclées fer est décidé. Elle sera fournie par la Maison LIEBAULD, 33 rue de Marseille à Lyon.

En 1935, le Conseil Municipal de La Verpillière adresse à Monsieur BARROZ, Lieutenant de la section des Sapeurs-Pompiers, ainsi qu'aux Sapeurs-Pompiers qui ont pris part à la lutte contre l'incendie de la Manufacture Dauphinoise de Chaussures, ses remerciements et ses félicitations pour le dévouement dont ils ont fait preuve en cette circonstance. Grâce à eux, plusieurs immeubles ont été protégés des flammes car leur

activité a permis aux Sapeurs-Pompiers de Lyon et de Bourgoin d'arriver à temps pour combattre l'incendie qui se propageait aux maisons voisines.

Lorsque le Lieutenant BARROZ prend sa retraite, c'est le Lieutenant PETIT qui prend le commandement du Corps jusqu'en 1964. Le Lieutenant PLANCHAT lui succède et en 1974, l'Adjudant QUEMIN est nommé Chef de Corps. Il crée en 1981 la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Le 1er janvier 1983, le Sous-Lieutenant ROSIER le remplace.

En 1984, petite révolution dans le domaine de l'alerte puisque le bip remplace la sirène et les Vulpilliens (de vulpi:renard) font connaissance avec le 18. Cette année-là, le C.P.I. emménage dans des locaux plus fonctionnels situés sur la R.N. 6.

72 ans après la création du Corps, l'effectif est stable puisqu'il compte 26 hommes, mais la population est passée de 1 300 à 5 700 habitants.

Risques

D'une part, un tissu industriel très important : matières plastiques, compresseurs frigorifiques, électricité, etc..., d'autre part, un risque routier avec l'axe R.N. 6 qui supporte difficilement un trafic dense, la voie ferrée avec un passage à niveau placé à proximité d'un groupe scolaire privé qui compte 1 500 élèves de la maternelle à la terminale, une moyenne de 90 trains par jour et tous ces risques entraînent un nombre important d'interventions : 460 en 1991.

Effectif

1 Lieutenant Chef de Corps
1 Médecin-Capitaine

1 Sous-Lieutenant Adjoint au Chef de Corps
1 Adjudant-Chef
1 Sergent-Chef
1 Sergent
4 Caporaux-Chefs
5 Caporaux
11 Sapeurs-Pompiers

Matériel

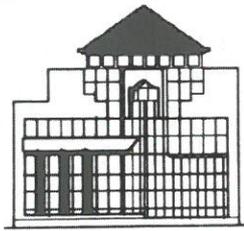
1 V.P.I.
1 C.C.I.
1 F.P.T.
2 V.S.A.B.
1 V.L.
1 V.S.R.
1 M.P.R. 60 m³
1 M.P.P.R. 30 m³



Spécialités

26 B.N.S.
22 Spécialistes Ranimation
13 Secours Routiers
1 Moniteur de secourisme
1 B.N.S.S.A.
1 Equipier S.D.
7 Conducteurs P.L.
3 Initiations radio
3 Initiations Prévention
3 Initiations Risques Chimiques

Lieutenant Daniel ROSIER



CREDIT IMMOBILIER DE GRENOBLE

Un nom qui en dit long

44, quai de France - 38000 GRENOBLE Tél. 76 28 81 28

ROSSIGNOL



SKIS TENNIS CHAUSSURES BATONS DE SKIS ACCESSOIRES

Siège Social Tél. 76.05.40.22

B.P. 329

38509 VOIRON CEDEX - France

Services Commerciaux Tel. 76.66.66.66

38960 SAINT ETIENNE DE CROSSEY



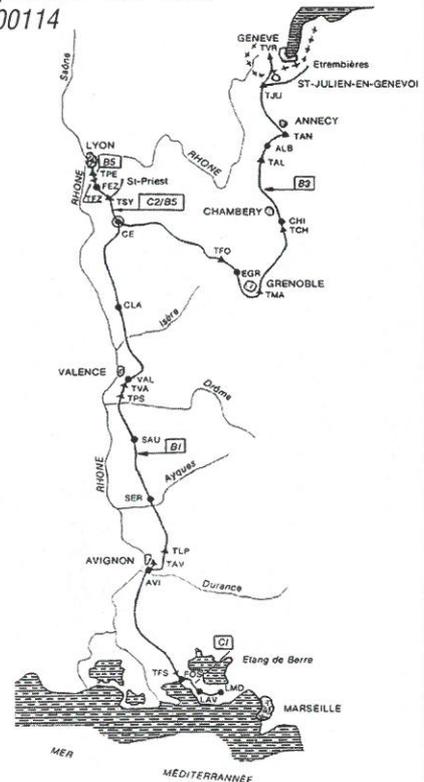
SOCIETE DU PIPE-LINE MEDITERRANEE-RHONE

Direction de l'Exploitation
Villette-de-Vienne - 38200 VIENNE

Télex : 300565 - Téléphone : 74 31 42 00

SIRET 572 026 213 00114

**EXPLOITATION
SOCIETE TRAPIL**



Depuis 1892 de Père en Fils
Pierre MAYOUSE Propriétaire

38250 LANS-EN-VERCORS

Tél. : 76.95.40.08

Fax : 76.95.41.25

** NN

**RESTAURANT

BANQUETS, SEMINAIRES



LOGIS DE FRANCE

TENNIS

PISCINE

Les 2 200 engagés ont fait feu

de tout bois
au Cross National de Tarbes

65

Tarbes, patrie de Théophile Gautier et du Maréchal Foch, n'était pas connue pour ses bains de boue. Depuis le Cross National des Sapeurs-Pompiers, elle pourra inscrire ce nouvel atout à son déjà riche catalogue d'intérêts touristiques.

2 200 engagés, pour ce 32^{ème} Cross National, ont constitué le record de participation. Plusieurs distances ont été parcourues, sur un circuit qui tenait plus de la piste de slalom que du traditionnel chemin de terre. Mais les Sapeurs-Pompiers en ont vu d'autres. Et se sont tirés avec les honneurs d'une épreuve fort délicate.

L'Ain, département natal du Colonel JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, a été principalement percutant, classant ses jeunes filles, par équipes, au top-niveau national, avec les cinq premières places, sur cinquante concurrentes. Sans compter d'autres performances...

Christelle GUYON a été déclarée Championne de France, avec un temps de 16'42".

L'honneur étant laissé aux dames, celle-ci l'ont mérité. Sur 4 000 mètres, aucune n'a failli, même celles qui ont dû abandonner l'ont fait avec panache.

Chez les Cadettes, Karine NORMAND, du Calvados, a bouclé le circuit en 16'51", devant Vanessa DIALLO, de l'Ain. Au plan départemental, c'est le Haut-Rhin qui l'a emporté, dans cette catégorie.

En Seniors-Espoirs féminins, Odile LEVEQUE, du Haut-Rhin, a couru en 14'29", empochant le titre tricolore, devant Barbara BOUSSICAULT du

Maine-et-Loire. Titre départemental décerné, là encore, au Haut-Rhin.

Chez les Vétérans femmes, Josette GAGGIO, de l'Ain, a triom-

phé en 17'24", devant Josette GRAS, du Cantal. C'est toutefois la Marne qui est montée sur la plus haute marche du podium en départemental.

Les hommes ont tiré leur épingle du jeu

Si les dames ont excellé, leurs collègues masculins ont su aussi tirer leur épingle de ce jeu, boueux à souhait. Voire davantage !

Le public a vibré, devant les efforts déployés par les crossmen.

Une nouvelle fois, Didier COUTURIER, de Seine-Maritime, est arrivé 1^{er} des Vétérans II, sur 7 250 mètres, en 23'42". Devant Jean-Paul DRUESMES, un girondin. La seconde épreuve masculine sur 4 000 mètres, permettait à Frédéric ANTUNES, du Doubs, d'accéder à la plus haute marche du podium, en 16'53", devant Lilian LESAUVAGE, de Saône-et-Loire, en catégorie Cadets.

Première victoire, mais de taille, pour Eric JOUANNIN, de l'Ain. Ce Junior, sur 6 750 m, a réalisé le temps de 22'53", devenant Champion de France devant Yohan THOMAS, d'Indre-et-Loire. Plus les épreuves devenaient délicates, plus

vibrant le public. C'est encouragé par une foule enthousiaste que le Vétéran Michel LELUT, du Gard, a franchi en vainqueur la ligne d'arrivée, après 30'57" d'un parcours de 9 750 m. Il a devancé de huit secondes le Nordiste Michel VALDANT.

Ultime course, sur 10 500 mètres, celle des Seniors-Espoirs. Le Parisien Hubert CHARLES (B.S.S.P.) a remporté cette épreuve-phare en 35'35", endossant le maillot tricolore, devant Olivier GROSJEAN, de l'Essonne.

Le classement général a placé l'Ille-et-Vilaine au top-niveau devant le Haut-Rhin, la Seine-Maritime, l'Ain, etc...

Quelle aventure, pour chacun des 2 200 engagés. Couverts de gloire, autant que de boue, ils ont su faire briller la flamme de leurs Corps d'origine, sans que jamais elle ne vacille.





**FOURGON
VSAB**

norme 61530



Avenue Maurice Thorez . 38220 VIZILLE (France) . Téléphone 76 68 21 18 . Fax 76 68 18 64 . Télex 320 662

H Y P E R M A R C H É

CONTINENT

L'achat gagnant

CENTRE COMMERCIAL 18 MAGASINS

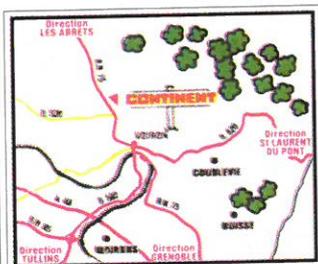
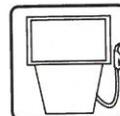
CAFÉTÉRIA 7/7

AUTO CENTER FEU VERT

M. BRICOLAGE

AUX MEUBLES CONFORT

24h/24h



Z.I. Les Blanchisseries - 38500 VOIRON

du lundi au samedi de 9 h à 21 h, le vendredi de 9 h à 21 h 30

LES ENJEUX

CREYS-MALVILLE...

Un intérêt économique certain à court terme

- l'investissement principal est réalisé,
- le coût d'exploitation du kWh (17 centimes pour une disponibilité d'environ 60 %) est intéressant tant pour EDF que pour ses partenaires italiens et allemands,
- le combustible actuellement dans le réacteur et le stock de combustible neuf représentent un potentiel d'environ 30 milliards de kWh (soit l'équivalent de 80 % de l'électricité exportée par EDF en 1990).

Un intérêt stratégique

Faire fonctionner un outil indispensable pour acquérir des connaissances techniques (maintenance, exploitation) et économiques (maîtrise de plannings et des coûts), pour consolider notre avance face à la concurrence russe, américaine et japonaise.

CENTRALE
NUCLEAIRE
EUROPEENNE
A NEUTRONS
RAPIDES S.A

NERSA
EDF ENEL SBK

Les palmarès Catégories masculines

Vétérans II

Meilleure performance : 23'42"
pour 7 250 m - 289 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	COUTURIER Didier	Yvetot (76)
21	MILLET Albert	Monestier-de-Cler
80	SPERONE Claude	Le Touvet
137	FLANDINET Michel	Domene
139	FORONI Armand	Villard-Bonnot
162	GAIGA Francis	Le Touvet

Par équipe : l'Isère est 15^e
sur 61 départements classés.

Juniors

Meilleure performance : 22'53"
pour 6 750 m - 315 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	JOUANNIN Eric	Criay (01)
23	TRUPIER-MERLIN Fabien	Gillonnay
24	BERNARD Thierry	Gières
100	GRANADE Romuald	Saint-Egrève
111	PRAS Christophe	Domène
254	GALLOIS Renaud	Gières

Par équipe : l'Isère est 9^e
sur 69 départements classés.

Cadets

Meilleure performance : 16'53"
pour 4 000 m - 301 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	ANTUNES Frédéric	Pontarlier (25)
6	REVERCHON Richard	Gillonnay
14	DEBROSSE Jérôme	La Matheysine
24	DEBROSSE Laurent	La Matheysine
25	HOCHET Sébastien	Gières
48	ROUX Nicolas	Gillonnay

Par équipe : l'Isère est 2^e
sur 66 départements classés.

Vétérans I

Meilleure performance : 30'57"
pour 9 750 m - 339 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	LELUT Michel	D.D.S.I.S. (30)
14	KALI Maurille	Villard-de-Lans
100	BLANC André	St-Georges-d'Espe
114	RABATEL Fernand	Gillonnay
143	ROLLAND Louis	La Murette
155	PAJIC Jozo	Chamagnieu

Par équipe : l'Isère est 12^e
sur 73 départements classés.

Seniors

Meilleure performance : 35'35"
pour 10 500 m - 358 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	CHARLES Hubert	B.S.P.P. (75)
132	VEYRET Bruno	Fitilieu
147	RUFFET Philippe	Echiroles
191	ROUDON Philippe	Grenoble

Par équipe : l'Isère est 40^e
sur 78 départements classés.

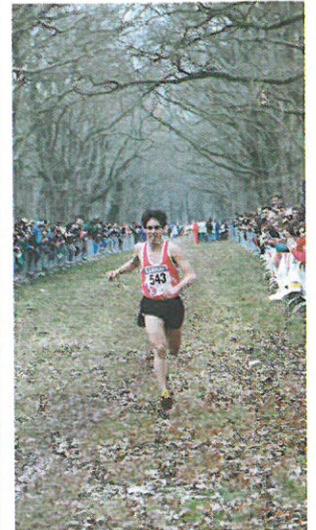


Avant les départs, la revue des sportifs par les autorités : le Lieutenant-Colonel LAMBERT, représentant le Président de la F.N.S.P.F., le Lieutenant-Colonel FEYZEAU, de la Direction de la Sécurité Civile, le Lieutenant-Colonel BOUSSAS, Directeur des Services d'Incendie et de Secours des Hautes-Pyrénées.

Au deuxième plan : le Colonel BOURGEOIS, Animateur de la Commission des Sports à la F.N.S.P.F.



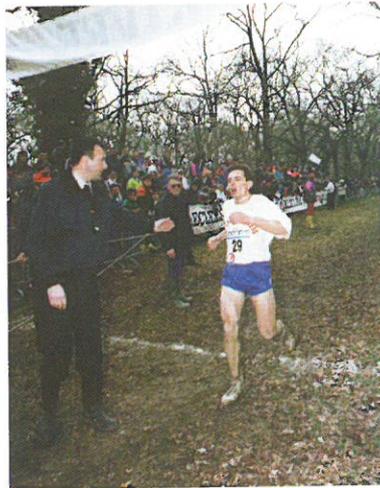
Didier COUTURIER, 1^{er} Vétérán II du C.S.P. Yvetot (Seine-Maritime). "J'ai 51 ans et je suis très content d'avoir gagné".



Frédéric ANTUNES, 1^{er} Cadet du C.S.P. de Pontarlier (Doubs).



1^{ère} Senior Féminine.
"Je m'appelle Odile LEVEQUE et je suis Sapeur-Pompier Volontaire au C.P.I. de Wintzenheim".



Eric JOUANNIN, 1^{er} Junior du C.S. Priay (Ain).
"Je suis en 2^{ème} année Junior. C'est vraiment dur mais je suis heureux".



Hubert CHARLES, 1^{er} Senior.
"Je suis à la B.S.P.P., les Sapeurs-Pompiers de Paris, nous sommes les meilleurs. C'est mon 3^{ème} titre après 1990 et 1991. Je suis sur le podium depuis 1987. Le parcours était rendu très difficile par les intempéries, la boue tout le long, le profil du terrain avec une côte monumentale...".



Michel LELUT, 1^{er} Vétérán I du S.D.I.S. Gard.
"J'ai gagné de nombreuses fois le Championnat National des Sapeurs-Pompiers en Seniors. Depuis mon passage en Vétérans cela fait 2 victoires consécutives et l'an dernier j'ai remporté le championnat de France FFA dans cette catégorie. Cette année, blessé, j'ai terminé 3^{ème} de l'épreuve. Aujourd'hui je suis très heureux de cette place sur ce parcours sélectif".



Nettoyage après la compétition : petits et grands moyens.



Classement Général

(des catégories masculines)

Place	Département	Points
1	Ille-et-Vilaine	437
2	Haut-Rhin	463
3	Seine-Maritime	522
4	Ain	726
5	Eure-et-Loir	850
6	Vosges	966
7	Saône-et-Loire	978
8	Oise	994
9	Calvados	1 027
10	Gironde	1 035
11	Loiret	1 094
12	Isère	1 127
13	Marne	1 152
14	Côtes-d'Armor	1 161
15	Essonne	1 250
16	Moselle	1 326
17	Rhône	1 372
18	Manche	1 385
19	Mayenne	1 391
20	Sarthe	1 406
21	Ardennes	1 476
22	Eure	1 500
23	Loire-Atlantique	1 583
24	Bas-Rhin	1 640
25	Loir-et-Cher	1 651
26	Somme	1 675

Place	Département	Points
27	Doubs	1 790
28	Maine-et-Loire	1 947
29	Nord	2 008
30	Loire	2 081
31	Jura	2 098
32	Seine-et-Marne	2 106
33	Indre-et-Loire	2 127
34	Yonne	2 134
35	Vendée	2 147
36	Meurthe-et-Moselle	2 168
37	Vienne	2 169
38	Indre	2 216
39	Cher	2 219
40	Drôme	2 274
41	Val-d'Oise	2 289
42	Haute-Saône	2 323
43	Savoie	2 388
44	Puy-de-Dôme	2 402
45	Haute-Savoie	2 449
46	Pas-de-Calais	2 458
47	Charente	2 826
48	Orne	2 977
49	Dordogne	3 032
50	Haute-Loire	3 432
51	Ardèche	3 434
52	Allier	3 583

69

Catégories féminines

Cadettes

Meilleure performance : 16'51"
pour 4 000 m - 48 concurrentes classées

Place	Nom Prénom	Corps
1	NORMAND Karine	Troarn (14)
13	BERNARD Laurence	Gières
22	RABATEL Séverine	Gillonay
23	CHRISPINO Séverine	Vie
45	BEC Maryline	Cispar

Par équipe : l'Isère est 6^e
sur 8 départements classés.

Juniors

Meilleure performance : 16'42"
pour 4 000 m - 54 concurrentes classées

Place	Nom Prénom	Corps
1	GUYON Christelle	Vonnas (01)
10	PICCARRETA Valérie	Gières

Seniors et espoirs

Meilleure performance : 14'29"
pour 4 000 m - 99 concurrentes classées

Place	Nom Prénom	Corps
1	LEVEQUE Odile	Wintzenheim (68)
79	CZCZUPIEL Sonia	Voiron

LOU
DIFFUSION

SOUS-VÊTEMENTS FÉMININS

15, rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet-Pariset - Tél. : 76 21 21 18 - Télex : 320 849 F - Fax : 76 21 55 30

70

FireBoots
Les bottes de feu de Richard Pontvert

APOLLO
Modèle CALIBER

CANAD'AIR
Un nouveau confort

R RICHARD PONTVERT SA BP4 38140 IZEAUX
TÉL. 76 93 80 11 TELEX RICHPON 308416 FAX 76 35 96 27

L'ASSISTANCE

à votre idée



La Maison de l'Énergie

Ets Gobba. S.A.

**NÉGOCE DE TOUS PRODUITS VERRIERS
TRANSFORMATION DU VERRE PLAT**

**Feuilleté - Isolant - Trempé à plat
Émaillage - Argenture**

21, avenue Berthelot - B.P. 7 - 38206 VIENNE Cedex - Tél. : 74.85.73.35 (Lignes groupées)
Tél. Comptabilité : 74.31.51.00 - Fax : 74.85.14.30 - 74.85.58.44

Risques Technologiques et Naturels Majeurs

La prévention passe par la formation et l'information

71

SEVESCO, BHOPAL, MEXICO, TCHERNOBYL : autant de noms qui sonnent comme une litanie de grandes catastrophes.

Plus de près de nous, FEYZIN, VAL-D'ISERE, NIMES, LE PORT EDOUARD HERIOT prouvent que "cela n'arrive pas qu'aux autres". Le récent accident d'Oxysynthèse à JARRIE en mai dernier est venu une nouvelle fois rappeler que les risques ne sont pas une fiction.

En Isère, l'opération "Isère Département Pilote" tente depuis quelques années de promouvoir une politique de prévention. Nous avons voulu faire le point avec Jean-Paul GOUT, Directeur de l'Association d'Information pour la Prévention des Risques majeurs.

QUESTION :

Pouvez-vous nous présenter votre organisme ?

RÉPONSE :

Nous sommes une structure technique, rassemblant les pouvoirs publics, les collectivités locales et les acteurs économiques. Placé sous le statut juridique de la loi 1901, nous sommes indépendant et politiquement neutre. Cette situation est garantie par la grande diversité de nos composantes :

QUESTION :

Depuis quand êtes-vous opérationnel ?

RÉPONSE :

Depuis 1989.

En fait, nous sommes issus de l'Opération "Isère Département Pilote", elle-même née de la volonté conjointe en 1986 du Ministre de l'environnement et du Conseil Général de l'Isère.

QUESTION :

Quelles sont vos vocations ?

RÉPONSE :

Notre mission, assimilée à une mission de service public, consiste à sensibiliser et informer la population sur les risques auxquels elle est exposée, conformément à la loi du 22 juillet 1987. Nous conduisons également des actions de formation en direction des acteurs de la pré-

vention des risques et de la gestion des crises, en particulier les Médecins et les Elus. Enfin, nous donnons une importance toute particulière à l'éducation à travers la formation des enseignants et l'animation de programmes éducatifs ; nous élaborons également des outils pédagogiques.

QUESTION :

Comment êtes-vous financés ?

RÉPONSE :

Depuis l'origine, nous sommes soutenus financièrement par le Conseil Général de l'Isère. Mais depuis 1992, nous nous sommes fixés comme objectif d'avoir en recettes propres un tiers du montant total de notre budget ; c'est pourquoi, nous proposons autant dans l'Isère qu'à l'extérieur du département des prestations rémunérées : audit des risques majeurs, organisation de campagnes de communication, élaboration de documents d'information, etc...

QUESTION :

Comment vous articulez-vous avec les services de l'Etat ?

RÉPONSE :

La protection de la population et de l'environnement relève d'actions conjointes de l'Etat, des collectivités territoriales et des acteurs économiques et sociaux ; toutes ces entités sont réunies au sein de notre organisme. Nous pouvons dire en schématisant que nous sommes l'ad-

dition de la légitimité de l'Etat, de la technicité de ses services et des moyens financiers dont disposent les collectivités locales et les industriels.

QUESTION :

Une grande campagne d'information de la population iséroise a été conduite en octobre 1991 ; êtes-vous satisfait de ses résultats ?

RÉPONSE :

Cette campagne a demandé plusieurs années de préparation : en effet, il n'est pas possible d'informer une population sans avoir au préalable mis en ordre un certain nombre de problèmes, parfois difficiles à solutionner, comme par exemple le système d'alerte ou les zones de danger. Cela étant dit nous savons bien qu'une campagne de trois semaines ne suffit pas pour permettre à la population d'acquiescer "une culture du risque". Cette culture nécessite que l'on ne se contente pas de la seule communication écrite qui est nécessaire mais pas suffisante car elle n'atteint que 30 % de la population. Pour assurer le succès de cette information, il faut donc tisser un véritable maillage sur la population en passant par les écoles, les relais d'opinion et en utilisant tous les axes de communication possibles. C'est un travail de longue haleine que nous avons engagé dans une seconde phase des opérations, commune par commune, partout où les Maires sont volontaires pour cette démarche.

QUESTION :

Les Sapeurs-Pompiers sont-ils partie prenante dans vos actions ?

RÉPONSE :

Il existe entre notre organisme et les Sapeurs-Pompiers de l'Isère un partenariat étroit et très actif. J'en veux pour preuve la participation du Capitaine JAL (C.M.I.C. de l'Isère) à l'élaboration de la mallette pédagogique consacrée au risque chimique dans le département.

QUESTIONS :

En quoi la démarche de ce département est-elle pilote ?

RÉPONSE :

Nous travaillons en matière de prévention des risques majeurs sur un terrain relativement peu exploré. L'Isère est un des très rares départements où une action de cette envergure est engagée. Un organisme comme le nôtre est pratiquement unique en France. Pourtant la demande d'information est très forte et résulte d'un besoin culturel directement lié aux effets de notre civilisation industrielle. L'information des populations relève d'une double nécessité : c'est d'abord une obligation légale, c'est ensuite un moyen indispensable d'accroître la sécurité d'une population en cas d'accident à partir du moment où elle est apte à

bien réagir en cas de crise. C'est dans ces moments difficiles qu'un bon comportement des habitants d'une part, et une bonne connaissance entre eux des services de secours d'autre part, permettent aux crises d'être solutionnées dans les meilleures conditions possibles. C'est vers ces objectifs que tendent toutes les actions de notre association.

Composition du Conseil d'Administration de l'Association

4 membres de droit (le Préfet de l'Isère, le Président du Conseil Général, le Président Association des Maires, le Recteur Académie de Grenoble). 3 personnalités qualifiées (N. ROY, Journaliste au Dauphiné Libéré, H. TAZIEFF, Conseiller Général de l'Isère, C. VROUSOS, Professeur à la faculté de Médecine), 2 Représentants de l'Etat (la DRIRE, et la Protection Civile). 2 Représentants des communes (la Mairie de Seyssins et la Mairie de Saint-Maurice-l'Exil). 2 Représentants de la Formation et de la Recherche (l'I.N.P.G. et l'Université J. Fourier). 4 Représentants de l'Industrie (le C.E.N.G., ATOCHEM, Sté SAMAT RIGARD, E.D.F.). 1 Représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie (RHONE-POULENC). 4 Représentants d'Associations (l'UFC Que Choisir, l'UD-CFDT, la FRAPNA,

le C.E.D.), ainsi que le C.E.R.G. et le S.I.C.N.

Composition du bureau de l'Association

- Noëlle ROY, Présidente, Journaliste au Dauphiné Libéré.
- Henri de CHOUDENS, Vice-Président, Adjoint au Directeur du CENG, chargé de la coordination des Unités Santé, Sécurité, Protection.
- Guy PERRIER, Vice-Président, Professeur à l'Université J. Fourier, I.R.I.G.M.
- Jérôme DECHELETTE, Trésorier, Ingénieur de Sécurité à Rhône-Poulenc Pont-de-Claix.
- André BAUDRY, Secrétaire, chargé de Recherche au CNRS, Laboratoire Départemental de recherche fondamentale.
- Patrick LAVALT, Membre, SIACED - PC, Préfecture de l'Isère.
- Henri DEBARNOT, Membre, DRIRE.

Nos coordonnées :

Directeur : Jean-Paul GOUT
 Assistante : Sylvie HENNEQUIN
 Téléphone : 76.47.74.73
 Télécopie : 76.47.15.90
 Adresse :

Association d'Information pour la
 Prévention des Risques Majeurs
 9, rue Lesdiguières
 38000 GRENOBLE



Risques technologiques et naturels majeurs prévenir - informer - former

Au service des industriels et des collectivités locales : L'AIPRM, seul organisme à avoir conduit, en France, une campagne d'information sur tout le département concernant l'ensemble des risques.

- Prestations de services :**
- Audit des risques majeurs
 - Etudes, conseils, réalisation :
 - de campagne d'information
 - de supports de communication
 - d'outils pédagogiques
 - Stage de sensibilisation et formation

Contacteur : Jean Paul GOUT - Directeur
 Association d'information pour la prévention des risques majeurs
 9, rue Lesdiguières - 38000 GRENOBLE
 Tel. : 76.47.73.73 - Fax : 76.47.15.90

Les Présidents d'Union en colère

*Fédération Nationale
des Sapeurs-Pompiers Français*

Paris, le 27 mai 1992

Le Président
à Monsieur Paul QUILES
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
1, place Beauvau
75800 Paris

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les Présidents d'Unions Régionales et Départementales, réunis en colloque à Nainville-les-Roches les 25 et 26 mai 1992, m'ont demandé de vous transmettre la motion qu'ils ont élaborée et signée, traduisant leur profonde déception.

Devant la gravité de la situation, le Comité Exécutif et moi-même sollicitons de votre bienveillance une audience afin de vous faire part des préoccupations de plus en plus aiguës de la profession.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de toute ma considération.

Bernard JANVIER

MOTION

Les Présidents d'Unions Départementales et Régionales réunis à Nainville-les-Roches les 25 et 26 mai 1992 ont traduit, dès l'ouverture et pendant tous leurs travaux, l'état d'esprit actuel des 220 000 Sapeurs-Pompiers Français.

Cruellement déçus une fois de plus de la lenteur avec laquelle est traité l'ensemble de leurs dossiers et plus particulièrement la Protection Sociale et la disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires, les textes concernant les Sapeurs-Pompiers Professionnels, les Sapeurs-Pompiers Permanents, la reconnaissance du Service de Santé, les vacations horaires, etc., les Présidents considèrent que l'Administration mais aussi l'Etat expriment par cette inertie et l'absence de volonté politique un grand mépris vis-à-vis de leur profession.

En fait, les Sapeurs-Pompiers Volontaires n'attendent toujours que la juste reconnaissance de leur engagement à la cause publique.

Aujourd'hui, la déception et l'impatience font place à la colère qui, dès demain, pourrait se concrétiser par des actions de plus en plus significatives.

Conscients de leur responsabilité, les Présidents demandent avec la plus grande fermeté à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique :

- de s'engager personnellement (compte tenu de la faillite avouée de l'Administration Centrale) à faire aboutir dans les délais les plus brefs, tous les dossiers relatifs à l'avenir des Sapeurs-Pompiers,
- d'informer Monsieur le Premier Ministre et tous les Membres du Gouvernement de la gravité de la situation et de les assurer de la très grande détermination des Sapeurs-Pompiers Français.



DIVISION
PEC TREDI



DIRECTION GÉNÉRALE 23, rue des Beaux-Soleils - BP 205 - 95523 Cergy-Pontoise cedex
Tél. (1) 30 31 92 67 - Télécopie (1) 30 73 56 31 - Télex 605 958 F

DIRECTION TECHNIQUE 1 et 3, av. G.-Pompidou - BP 3124 - 69211 Lyon cedex 03
Tél. 72 33 04 17 - Télécopie 72 33 83 60 - Télex 306 358 F

CENTRE DE SALAISE : ZI Portuaire de Salaise-sur-Sanne - BP 19 - 38150 ROUSSILLON
Tél. 74 86 10 83 - Télécopie 74 86 16 97 - Télex 900 371 F



Usine du Pont-de-Claix - 38800 LE PONT-DE-CLAIX - Tél. : 76.69.50.00

**LA COMPAGNIE DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE
L'USINE RHONE-POULENC DUPONT-DE-CLAIX**

Les moyens de la Compagnie

Elle se compose de 55 hommes : 1 capitaine, 2 lieutenants, 6 sergents 46 sapeurs.

Au local incendie, elle dispose de moyens mobiles :

- 6 camions d'intervention incendie
- 3 fourgonnettes de secours aux blessés
- 6 km de tuyaux souples
- 72 appareils respiratoires individuels
- 1 stock de 70.000 litres d'émulseur

Elle intervient sur les 125 ha de l'usine du Pont-de-Claix qui est équipée de :

- 9 km de canalisations incendie enterrées,

- 9 surpresseurs, dont 5 diesel pouvant porter la pression de l'eau à 11 bars,
- 141 poteaux incendie dont la moitié à haute pression,
- 69 lances Monitor fixes,
- 1900 extincteurs,
- 9 locaux incendie de secteur,
- 1 vingtaine de rideaux d'eau,
- 311 appareils autonomes équipés de bouteilles d'air (1000).

**POINT DE VUE DES UTILISATEURS :
UN CHEF DE POSTE**

Comment percevez-vous la Compagnie de sapeurs-Pompiers?

M.Caillet : Nous ne pouvons pas être pompiers nous-mêmes, parce que postés, mais nous les rencontrons chaque semaine lors de leur tour de garde. C'est rassurant de savoir qu'ils veillent sur l'usine, le week-end et la nuit.

Teisseire
L'eau sans Teisseire c'est maso !

E U R O P O L E
G R E N O B L E

250 000 m² pour accueillir les sociétés et leurs collaborateurs dans la ville qui est parvenue à faire la synthèse de l'ensemble des qualités et des critères nécessaires à la réussite de l'entreprise et de la cité.

Société d'Economie Mixte "GRENOBLE 2000"

Bureaux :

1, place Firmin Gautier - 38000 GRENOBLE - Tél. : 76.48.48.09 - Fax : 76.70.03.84

Calendrier Scolaire

des années 1991 - 1992 et 1992 - 1993

75

Par arrêté en date du 4 avril 1991 (J.O. du 6), le Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale a modifié l'Arrêté du 24 juillet 1989 et fixé les dates de congés scolaires pour les deux années à venir.

Les Académies sont réparties en 3 zones de Vacances A, B et C.

La zone A comprend les Académies de Caen,

Clermont-Ferrand, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, Grenoble.

La zone B comprend les Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Strasbourg.

La zone C comprend les Académies de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

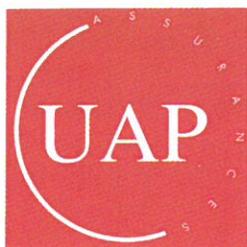
Dates de rentrées des personnels enseignants et des élèves et dates des périodes de vacances des classes

	Zones	1991-1992 (*)	1992-1993
Rentrée des personnels enseignants	A-B-C	Lundi 9 Septembre 1991	Mercredi 9 Septembre 1992
Rentrée des élèves	A-B-C	Mardi 10 Septembre 1991	Jeudi 10 Septembre 1992
Vacances de Toussaint	A-B-C	Du Samedi 26 Octobre 1991 au Lundi 4 Novembre 1991	Du Samedi 24 Octobre 1992 au Lundi 2 Novembre 1992
Vacances de Noël	A-B-C	Du Samedi 21 Décembre 1991 au Lundi 6 janvier 1992	Du Samedi 19 Décembre 1992 au Lundi 4 Janvier 1993
Vacances d'Hiver	A	Du Samedi 15 Février 1992 au Lundi 2 Mars 1992	Du Samedi 27 Février 1993 du Lundi 15 Mars 1993
	B	Du Samedi 22 Février 1992 au Lundi 9 Mars 1992	Du Samedi 20 Février 1993 au Lundi 8 Mars 1993
	C	Du Samedi 29 Février 1992 au Lundi 16 mars 1992	Du Samedi 13 Février 1993 au Lundi 1 ^{er} Mars 1993
Vacances de Printemps	A	Du Samedi 11 Avril 1992 au Lundi 27 Avril 1992	Du Samedi 24 Avril 1993 au Lundi 10 Mai 1993
	B	Du Samedi 18 Avril 1992 au Lundi 4 Mai 1992	Du Samedi 17 Avril 1993 au Lundi 3 Mai 1993
	C	Du Samedi 25 Avril 1992 au Lundi 11 Mai 1992	Du Samedi 10 Avril 1993 au Lundi 26 avril 1993
Vacances d'Eté	A-B-C	Du Mercredi 8 Juillet 1992 au Jeudi 10 Septembre 1992	Du Mercredi 7 Juillet 1993 au Jeudi 9 Septembre 1993

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

En cas de vacances dès le mercredi ou le samedi, lorsque le départ est prévu ces jours-là, les vacances commencent après la classe respectivement, du mardi ou du vendredi.

(*) En 1991-1992, pour l'Académie de Grenoble, les Vacances d'Hiver sont fixées du vendredi 7 février 1992 après la classe au mardi 25 février 1992 au matin, les Vacances de Printemps du samedi 18 avril 1992 après la classe au lundi 4 mai 1992 au matin.



CABINET COUROT

L'ASSUREUR

des Sapeurs-Pompiers, retraités, professionnels, salariés...
vous propose ses **tarifs "groupe"** Sapeurs-Pompiers
automobile, habitation, maladie, retraite, etc...

2, avenue Félix Viallet
38000 GRENOBLE
Tél. : 76.46.24.17
Fax : 76.87.82.36

**Nouvelle
adresse**

A côté de la Caserne
Sapeurs Pompiers de GRENOBLE 1

EQUIPEMENTS ET SYSTEMES DE PROJECTIONS ELECTROSTATIQUES

SECTEURS D'ACTIVITE :

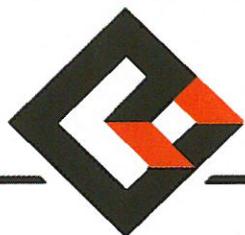
- Industrie automobile
- Electroménager
- Mobilier
- Industrie du bois

AVANTAGES :

- Economie de produit
- Protection de l'environnement
- Rentabilité et performance

Sames

SAMES S.A. Groupe BINKS
Chemin de Malacher - ZIRST - 38243 MEYLAN
Tél. : 76 41 60 60 - Télex : 980 171 F - Fax : 76 41 60 90
Adresse postable : B.P. 86 - 38243 Meylan Cedex



OTOR DAUPHINE

GROUPE OTOR

L'INTELLIGENCE INDUSTRIELLE DU CARTON ONDULÉ

Z.I. Du Pré de la Barre - 38440 ST JEAN DE BOURNAY
Téléphone : 74 58 61 14 - Télécopieur : 74 58 61 19 - Télex : 308216

Stepan

Stepan Europe
38340 Voreppe - FRANCE
Tél. : 76 50 81 33

La Chasse au Gaspi

A la maison

Est-il meilleur endroit où commencer que chez soi ?

C'est là que nous pouvons économiser l'eau et l'énergie et abandonner de mauvaises habitudes.

Ne gaspillez pas l'eau

- Installez un réducteur de débit d'eau dans les robinets et les pommes de douche pour éviter le gaspillage.
- Fermez bien les robinets pour les empêcher de goutter.
- Réparez sans tarder les robinets qui fuient (une seule fuite peut faire perdre plusieurs milliers de litres d'eau par année).
- Lorsque vous lavez des fruits ou des légumes comme lorsque vous vous lavez les dents, ne laissez pas couler inutilement l'eau.
- Si vous avez un lave-vaisselle ou une machine à laver, attendez qu'ils soient pleins avant de les mettre en marche et utilisez le programme économique ou le cycle le plus court.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une chasse d'eau qui goutte c'est 150 000 litres par an à économiser, ce qui correspond à la consommation de 50 personnes dans la savane africaine pendant 3 ans.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les français produisent 300 kg d'ordures ménagères par an et par personne.

- Débarrassez-vous des produits ménagers dangereux en toute sécurité. Sans y penser, beaucoup de personnes font ce qu'elles reprochent aux entreprises : jeter n'importe quoi n'importe où.
- Soyez vigilant dans l'achat, l'utilisation et la destruction des solvants,

acides, sels métalliques, produits chimiques de laboratoires, bains photographiques, peintures, piles, tubes fluorescents, médicaments périmés, thermomètres, produits de nettoyage, débouche-évier, huiles usagées, insecticides, désherbants etc...

Choisissez les Ecoproduits sans produits toxiques et qui ont le même effet.

- Réduisez votre consommation d'eau d'environ 20 % en plaçant une ou deux petites briques ou deux bouteilles en plastique remplies d'eau dans le réservoir des toilettes. Ou encore, économisez de 40 à 50 % d'eau en installant des toilettes à faible débit d'eau.

Economisez l'énergie

- Des doubles fenêtres et des doubles portes étanches permettent de réduire d'environ 15 % les pertes de chaleur et, en été, elles empêchent la fraîcheur de s'échapper.
- Isolez le chauffe-eau et les tuyaux. Vous aurez de l'eau chaude plus rapidement et vous consommerez moins.

Quelques "trucs de bonnes femmes"

- Débouchez les tuyaux de l'évier avec de l'eau bouillante contenant 60 ml (4 cuillères à soupe) de bicarbonate de soude et 60 ml (4 cuillères à soupe) de vinaigre.
- Nettoyez le four avec une solution d'eau et de bicarbonate de soude : versez du sel sur les taches de graisse récentes et essuyez-les quelques minutes plus tard.
- Des solutions "maison" qui vous éviteront d'utiliser des produits d'entretien nocifs pour l'environnement. Préférez-leur des détergents sans phosphates ou des produits ayant le label "Ecoproduit" défini par la nouvelle norme AFNOR. Evitez également l'eau de Javel et les adoucisseurs d'eau.

- Rangez ces produits dans leur emballage d'origine afin de pouvoir consulter les instructions sur le mode d'emploi, hors de portée des enfants, dans un endroit aéré.

Adressez-vous à l'ANRED ou à votre déchetterie pour éliminer ces produits. Ne les jetez surtout pas dans la poubelle, dans l'évier ou la cuvette des WC.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon un sondage SOFRES commandé par l'ANRED, il ressort que 71 % des Français acceptent le principe du tri de leurs ordures pour favoriser le recyclage.

Dans la nature

Dans la nature, comportons-nous en invités sans renverser tous les meubles et déchirer les rideaux !

- En hiver dans la neige, ne poursuivez pas les animaux sauvages qui ont déjà du mal à survivre et à se déplacer.
- Empêcher la divagation de son chien et de son chat c'est respecter la loi et avoir une chance d'observer la faune sauvage près de chez soi.
- Rappelez tout ce que vous apportez dans la nature (déchets de pique-nique...).
- Faites du feu avec précaution.
- Sachez apprécier la beauté des fleurs sauvages dans leur environnement (pourquoi ramener après une promenade des "trophées" qui ne vivront que quelques heures ?).
- Et soyez attentif à ce qui vous entoure :
 - en participant activement aux enquêtes publiques (POS, installations classées) ;
 - en signalant les cas de pollution (carcasses de voitures abandonnées...) à la Gendarmerie, au Préfet de l'Isère ou aux médias.

- Ne participez pas aux décharges sauvages déjà trop nombreuses.

- N'abandonnez pas vos objets encombrants. Sachez qu'il y a des déchetteries.

- Ne ramassez pas des champignons en trop grande quantité mais en respectant la réglementation (cueillette, respect de la propriété privée).

- Ne touchez pas aux nids des oiseaux, ni aux jeunes animaux peu farouches (chouettes, faons, renardeaux...).

- Évitez les loisirs motorisés dans la nature.

- Respectez le silence des lieux que vous découvrez en évitant de sortir avec des transistors...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, on observe près de 6 000 décharges sauvages en France.

Au magasin

Ne vous laissez pas envoûter par les sirènes de la publicité.

Soyez un consommateur averti pour votre santé, l'environnement mais aussi pour votre porte-monnaie !

- Évitez le gaspillage, n'achetez que les quantités qui vous sont nécessaires.

Préférez les produits recyclables aux produits suremballés.

- Optez, autant que possible, pour des boissons vendues dans les bouteilles consignées.

- Évitez d'acheter les fruits et légumes vendus dans des emballages pelliculés, en plastique, ou déposés sur de la mousse de polystyrène (substance difficile à recycler et à éliminer).

- Préférez les produits rechargeables aux produits jetables tels que les rasoirs en plastique, les assiettes de papier, les verres en plastique.

- Achetez les œufs vendus dans des boîtes de carton.

- Achetez du papier à lettres contenant des fibres recyclées ainsi que des publications imprimées sur du papier recyclé.

- Réutilisez les sacs de plastique, au lieu d'en rapporter sans cesse à la maison. Mieux encore, achetez ou fabriquez un sac à provisions en tissu.

Au travail

Sur notre lieu de travail nous pouvons tous éviter le gaspillage et respecter la réglementation en faveur de la protection de l'environnement.

Des pratiques simples qui à grande échelle ont un impact de grande envergure.

Sur votre lieu de travail

- S'il n'y a pas de programme de recyclage du papier dans votre lieu de travail, invitez votre employeur et vos collègues à en mettre un sur pied. Prenez votre café dans votre tasse personnelle plutôt que dans un verre en polystyrène ou en plastique. Pour éviter le gaspillage du papier, utilisez les deux côtés d'une feuille, réutilisez les grandes enveloppes et faites des photocopies recto-verso.

Les pratiques agricoles

- Respectez les doses et les périodes d'utilisation des produits phytosanitaires pour éviter une overdose du sol.

- Préservez le capital matière organique des sols pour obtenir des récoltes abondantes en évitant les traitements de choc.

- Profitez de l'organisation de la récupération des emballages vides de pesticides, insecticides... et de leur élimination dans un centre agréé.

Les déchets industriels

- Le transport et le dépôt des déchets produits par les industries sont soumis à une réglementation très stricte et font l'objet d'un contrôle par les instances préfectorales. Appelés déchets de classe 1, ils comprennent les métaux, les huiles lourdes, les hydrocarbures, les solvants... Seuls les déchets de travaux publics et les gravats sont assimilés aux déchets ménagers de classe 3.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans votre entreprise, les problèmes d'environnement relèvent des attributions du Comité d'Hygiène et de Sécurité.

Par son intermédiaire, vous pouvez agir pour améliorer les conditions de travail :

- *stockage de produits toxiques*
- *utilisation de certains matériaux*
- *recyclage du papier...*

Au volant

Chaque français utilise 17 m³ d'air par jour. L'automobile est la plus grande source de pollution atmosphérique, qui menace à la fois notre santé et l'environnement. Mais il n'y a pas que la voiture qui a un effet négatif sur l'environnement.

Il y a aussi l'automobiliste

- Coupez le moteur lorsque vous attendez quelqu'un dans votre voiture.

- Évitez de démarrer en trombe. Une accélération progressive pollue moins et économise le carburant.

- Conduire à vitesse modérée est la façon la plus simple d'économiser l'énergie et de polluer moins. Une voiture qui roule à 90 km/h consomme 20 % de moins de carburant que celle qui est poussée à 115 km/h.

- Sachez que l'installation d'un pot catalytique permet de réduire de 90 % l'émission de gaz polluants.

- Gonflez vos pneus à la pression indiquée par le fabricant (des pneus trop mous peuvent augmenter la consommation de carburant de 4 à 8 %).

- Ne vidangez pas votre voiture n'importe où et renseignez-vous auprès de votre garagiste pour savoir s'il récupère les huiles usagées.

- Et pour éviter ces soucis, pensez aux transports en commun, sortez votre vélo ou vos baskets.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un quart des trajets effectués en auto sont inférieurs à 1 km !

78 l/100 km. Telle serait la consommation moyenne d'une automobile qui roulerait à 4 km/h et parcourrait 100 km. Alors évitez les bouchons et les heures de pointe ! Le trafic routier participe pour une grande part à la formation de l'effet de serre : 40 % du gaz carbonique émis en France provient des véhicules.

Démarchage abusif

en publicité
Mise en garde

Cette revue
est la seule publication officielle
de tous les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère

Nos délégués, Messieurs Jean-Luc AYACHE et Jean-Louis AYACHE,
sont les seules personnes habilitées à recueillir vos insertions publicitaires
au nom de la revue "*Le Sapeur-Pompier de l'Isère*"

Pour tous renseignements, avant signature, prenez contact auprès du :

Lieutenant-Colonel René PAILLOT,

Rédacteur en Chef

Commandant le Centre de Secours Principal de Grenoble

19, av. Victor-Hugo - 38170 SEYSSINET-PARISSET - Tél. : 76 49 49 49

FOC Transmissions

30 cours de Verdun
B.P. 327
38204 VIENNE Cedex
Tél. : 74 53 25 90
Fax : 74 31 92 50
Télex : 340 942

COOP LA DAUPHINOISE

42-44, rue du 11 novembre
B.P. 308
38203 VIENNE Cedex
Tél. : 74 78 82 00
Fax : 74 78 82 01

Transports STL RIGARD

Z.I. de Seyssel
B.P. 35
38200 VIENNE
Tél. : 74 85 50 00

E.R.C.C.

Z.I. Estressin
38200 VIENNE
Tél. : 74 85 36 85

ROVAPACK

Zone Industrielle
38121 REVENTIN VAUGRIS
Tél. : 74 58 92 92
Fax : 74 88 89 89

Papeteries Sibille Stenay

Usine de la Gère
38780 PONT-EVEQUE
Tél. : 74 85 90 64
Télécopie : 74 57 20 75

Mr. BRICOLAGE

Centre Commercial Continent
Zone des Blanchisseries
38500 VOIRON
Tél. : 76 05 05 33
Fax : 76 05 12 88

RADIALL S.A.

81, bd Denfert Rochereau
38500 VOIRON
Tél. : 76 05 07 18
Fax : 76 05 67 38

Cie Gale des Eaux

49, bd des Alpes
B.P. 114
38243 MEYLAN Cedex
Tél. : 76 41 12 14

METAFRAN SINTERTECH

Voie des Collines
38800 PONT-DE-CLAIX
Tél. : 76 98 11 09
Fax : 76 98 72 59

CHABANEL

Z.A. RN7
38150 SALAISE-SUR-SANNE

CALOR

Département
Repassage

ISOBOX HENRY

a participé à l'élaboration
de cette revue.

CATERPILLAR FRANCE s.a.

a participé à l'élaboration
de cette revue.

Index des Annonceurs

A

Alpes Bois Construction 53
Association d'Information pour la
Prévention des Risques Majeurs 72
Atelier de la Gère 53
Atochem 24
Automonin 4

B

Baboulin 66
Banque Rhône-Alpes 48
Bidermann (FAC) 39
Bureau Véritas 46
But 22
Butacolor 36

C

Cabinet Courot 76
Caisse d'Épargne,
Rhône-Alpes Lyon 39
Caisse d'Épargne des Alpes (Groupe
Voiron-Saint-Marcellin) 42
Calor 79
Camiva 44
Carrefour 20
Caterpillar France 79
Celette 36
CEP 40
CERP 37
Cezus-Chimie 40
Chabanel 79
CHU de Grenoble 3^e couv.
Compagnie Générale des Eaux 79
Continent 66
Coop La Dauphinoise 79
Crédit Immobilier de Grenoble 64
Crédit Immobilier de Vienne 43

D

Dauphiné Poids Lourds 4^e couv.
D.C.I. 18

E

E.D.F.-G.D.F. Services 18

ERCC 79

Europe Grenoble 74

F

Finorga 10
Fire Boots 70
Foc-Transmissions 79
France Télécom 2^e couv.
France Télécom/CNET 43

G

Galtier 20
Gineys 32
Gobba 70
Grand'Place 26

H

Hôtel du Col de l'Arc 64
Hydrelec 24

I

ICI PLC 42
Isobox Henry (Isoplac) 44
Isobox Henry 79

J

Joud 48

K

K'store 62

L

La Maison de l'Énergie 70
Leclerc 26
Lou 70

M

M. Bricolage (Vienne) 34
M. Bricolage (Voiron) 79
Métafram-Sintertech 79

N

Nersa 66

O

OPAC 38 46
OTOR Dauphiné 76

P

Pacific 40
Papeteries Sibille Stenay 79
Pec-Tredi 74
Peugeot Bernard 34
Poma 51

R

Radiall 79
R2R 42
Richard Pontvert 70
Rhône-Poulenc 74
Rossignol 64
Rovapack 79

S

Sanicar 14
Sames 76
SARP Industrie/Rhône-Alpes 22
Satheim 40
Schindler 44
SICN 42
SIRA 16
Sobegal 60
Socotec 12
SPRM 64
Stepan 76

T

Teisseire 79
Transports STL Rigard 79

V

Volfeu Alarm 44